Test basé sur les normes
Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Guide d'administration

Test officiel

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3206-9

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

1.0 Introduction 1

2.0 Vue d'ensemble du test 2

3.0 Rôle de la direction de l'école 3

3.1 Avant le test 3
3.2 Pendant le test 3

4.0 Rôle de la personne administratrice 4

4.1 Avant le test 4
4.2 Pendant le test 4
4.3 Après la dernière séance de test 5

5.0 Politiques relatives à l'administration du test 6

5.1 Les candidats au test 6
5.2 Les présences, les retards, les sorties de salle et les absences 6
5.3 La tricherie 8
5.4 Un document endommagé ou mal imprimé 8

6.0 Préparatifs du test 9

7.0 Distribution du *Recueil de textes* 10

7.1 Modalités relatives à la distribution du *Recueil de textes* 10
7.2 Distribution du *Recueil de textes* 11
7.3 Durant la première séance de test 11

8.0 Séance préalable au test 12

9.0 Séances de test 15

10.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère 20

10.1 Écoles de la ville de Winnipeg 20
10.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg 21

11.0 Modalités d'envoi des documents au site de correction 23

12.0 Documents à garder à l'école 23

13.0 Après la correction à l'échelle locale 24

14.0 Personnes-ressources du Ministère 24

Annexe 1 – Documents et matériel de test 25

Annexe 2 – Exemple d'une feuille de présence 26

Annexe 3 – Exemple d'un formulaire individualisé de données démographiques 27

Annexe 4 – Exemple d'un formulaire générique de données démographiques 28

Annexe 5 – Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques 29

Annexe 6 – Règlements à respecter durant les séances de test 30

Annexe 7 – Codes désignés pour indiquer les changements au nombre d'élèves inscrits au test basé sur les normes 31

Annexe 8 – Exemple d'un connaissement 32

1.0 Introduction

Le *Guide d'administration* précise :

- le rôle de la direction de l'école;
- le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant responsable de l'administration du test, ci-après désigné « personne administratrice »;
- les politiques relatives à l'administration du test;
- les modalités d'administration du test;
- les modalités d'envoi des documents au Ministère et au site de correction.

Le présent document est destiné aux personnes administratrices. Les modalités d'administration qui s'y trouvent doivent être respectées afin d'assurer l'uniformité de l'administration des tests basés sur les normes.

Le guide doit être utilisé conjointement avec les documents suivants :

- les minidocuments du bulletin d'information pour le test basé sur les normes de *Français langue première, 40S : Langue et communication,* secondaire 4;

- *Politiques et modalités pour les tests basés sur les normes : année scolaire 2003–2004.*

Ces documents ont été distribués en septembre 2003 et se trouvent également sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval.

2.0 Vue d'ensemble du test

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble du test de *Français langue première, 40S : Langue et communication,* secondaire 4.

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève
Séance préalable au test le mardi 13 janvier 2004 (selon l'horaire déterminé par l'école)	Tâches administratives	15 minutes	• remplir le formulaire de données démographiques
	Lecture (prise de notes)	130 minutes (15 min de temps suppl.)	• écouter une chanson en lisant les paroles • lire les textes du recueil reliés à la prise de notes • prendre des notes
Jour 1 le mercredi 14 janvier 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Communication orale – L'écoute (prise de notes) et discussion	60 minutes 15 minutes	• visionner un reportage une première fois • prendre des notes pendant et après le reportage • discuter en groupe
	Communication orale – L'écoute (tâches d'évaluation)	70 minutes (15 min de temps suppl.)	• visionner le même reportage une seconde fois • faire des tâches reliées au reportage
Jour 2 le jeudi 15 janvier 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Lecture (tâches d'évaluation)	130 minutes (15 min de temps suppl.)	• lire quatre textes reliés aux tâches • faire des tâches
Jour 3 le vendredi 16 janvier 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Écriture (tâche d'évaluation)	190 minutes (30 min de temps suppl.) ou 125 minutes 65 minutes (30 min de temps suppl.)	• choisir et organiser ses idées • rédiger, réviser et corriger son brouillon • transcrire la version définitive dans le *Cahier de l'élève, Écriture*
	Tâches administratives	10 minutes	• répondre au questionnaire

N. B. La durée indiquée comprend les 10 minutes nécessaires à la manipulation des documents.

3.0 Rôle de la direction de l'école

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la direction de l'école s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

3.1 Avant le test

La direction de l'école doit :

- mettre à l'horaire de l'école les séances prévues pour le test et en informer la personne administratrice;
- **s'assurer que tous les documents de test ont été reçus**; (Le Ministère fera parvenir les documents à l'école la semaine du 5 janvier 2004. La *Liste de documents envoyés à l'école* sera annexée à la lettre de présentation qui accompagnera les documents.)

  Si le matériel de test est incomplet, prière de communiquer immédiatement avec Gisèle Côté, agente d'administration, au Bureau de l'éducation française, en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935.

- nommer une enseignante ou un enseignant comme personne administratrice;

  Remarque : Le Ministère recommande que cette personne soit l'enseignante ou l'enseignant du cours de français. Si d'autres membres du personnel enseignant participent à l'administration du test, la direction de l'école doit veiller à ce que les allées et venues dans la salle de test ne dérangent pas les élèves.

- **dès l'arrivée des documents,** remettre **la vidéocassette** et **le disque compact** à la personne administratrice afin qu'elle en vérifie le fonctionnement, et les reprendre au plus tard une heure après la fin des classes;
- s'assurer que la personne administratrice dispose de l'équipement nécessaire les mardi 13 et mercredi 14 janvier pour écouter le disque compact et visionner la vidéocassette (voir l'annexe 1);
- réserver un lieu sûr afin d'entreposer **sous clé** les documents de test entre les séances. La direction de l'école est responsable de ces documents et les remet **seulement** à la personne administratrice **aux moments précisés** dans ce guide (voir l'annexe 1).

3.2 Pendant le test

La direction de l'école doit :

- réduire au minimum la diffusion de messages par intercom de manière à minimiser les distractions;
- veiller à ce que personne n'ait accès aux documents de test entre les séances;
- remplir le *Questionnaire pour la direction de l'école*.

L'information obtenue à partir du questionnaire permettra au Ministère d'améliorer le processus d'administration. Ce questionnaire doit être retourné au Ministère avec les autres documents le vendredi 16 janvier 2004.

4.0 Rôle de la personne administratrice

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la personne administratrice s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

4.1 Avant le test

La personne administratrice doit :

- vérifier avec la direction que toutes les séances prévues pour le test ont été mises à l'horaire de l'école et qu'une salle a été désignée pour l'administration du test;
- lire le *Guide d'administration* en entier;
- fournir aux élèves les renseignements concernant le test : jour, heure, durée de chaque séance;
- consulter l'annexe 1 et renseigner les élèves sur ce qu'ils doivent apporter aux séances;
-

informer les élèves des modalités relatives à la distribution du *Recueil de textes* (voir la **section 7.1**);
- voir aux préparatifs du test comme le précise la **section 6.0**;
-

distribuer le *Recueil de textes* aux élèves le vendredi 9 janvier 2004;
- communiquer avec Gisèle Côté en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935, pour toute question relative à l'administration du test.

4.2 Pendant le test

La personne administratrice doit :

- demeurer dans la salle de test pour la durée de chacune des séances;
- s'assurer que tous les documents fournis par le Ministère sont entreposés **sous clé** après chaque séance;
- s'assurer que les élèves ont toujours le même numéro d'identification sur leurs cahiers;
- **respecter les politiques et les modalités relatives à l'administration**;
-

vérifier de manière aléatoire le *Recueil de textes* des élèves;
- remplir le *Rapport d'administration*;
- faire parvenir au Ministère, **le mercredi 14 janvier 2004 et le jeudi 15 janvier 2004 (voir la section 10.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 10.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**, les cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices de la correction à l'échelle locale.

4.3 Après la dernière séance de test

La personne administratrice doit :

- signer le *Rapport d'administration*;
- remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
- obtenir de la direction de l'école le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
- faire parvenir les documents demandés par le Ministère immédiatement après la dernière séance de test, **le vendredi 16 janvier 2004 (voir la section 10.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 10.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**;
- faire parvenir tous les documents listés à la **section 11.0** au site de correction locale immédiatement après la dernière séance de test **le vendredi 16 janvier 2004**, s'il y a lieu.

Remarque : Pour toute question relative à la correction locale, veuillez communiquer avec la personne coordonnatrice de la correction locale au sein de votre division.

5.0 Politiques relatives à l'administration du test

5.1 Les candidats au test

Les élèves inscrits au programme scolaire français et qui, au premier semestre, sont inscrits au cours de *Français langue première, 40S : Langue et communication*, secondaire 4, doivent passer le test en janvier 2004, à l'exception de ceux qui en sont exemptés.

5.2 Les présences, les retards, les sorties de salle et les absences

Les présences

La personne administratrice doit noter la présence de chaque élève en cochant la case appropriée sur la feuille de présence fournie par le Ministère (voir l'annexe 2).

Remarque : Se conformer à la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves qui terminent le test avant l'heure prévue.

Les retards, les sorties de salle et les absences

Si un élève est en retard, doit quitter la salle de test, est absent au moment de l'administration du test basé sur les normes ou ne peut pas terminer le test, la personne administratrice doit intervenir selon les directives figurant au tableau présenté à la page suivante.

Si un élève est absent le 14, le 15 **ou** le 16 janvier 2004, l'école doit lui accorder une note finale. N'ayant pas pu passer le test dans son ensemble, l'élève est considéré comme absent au test basé sur les normes. La note de l'élève lui sera accordée selon la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves absents aux examens finaux. L'école doit préciser sur le bulletin de l'élève que la note reflète la pratique d'évaluation de l'école.

Si la direction de l'école juge que l'absence de l'élève est non-justifiée, l'école doit lui accorder la note zéro.

Les retards, les sorties de salle et les absences

<table>
<tr><th>Jour</th><th>Séance</th><th>Retards</th><th>Sorties de salle</th><th>Absences</th></tr>
<tr><td>le 13 janvier 2004 (selon l'horaire déterminé par l'école)</td><td>Lecture (prise de notes)</td><td>L'élève retardataire sera autorisé à participer à la séance. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.</td><td>Les règlements de l'école devraient s'appliquer.</td><td rowspan="2">À la discrétion de la personne administratrice, l'élève pourra reprendre ces séances avant la séance d'Écriture du vendredi 16 janvier 2004. Si l'élève ne peut pas les reprendre, la personne administratrice devra décider si l'élève assistera à la séance d'Écriture.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">le 14 janvier 2004 (avant-midi ou après-midi)</td><td>Communication orale – L'écoute (prise de notes)</td><td>L'élève qui arrive après que la vidéocassette a été mise en marche ne sera pas admis à la séance et sera considéré comme absent.</td><td>Puisque la séance est dirigée du début à la fin, l'élève qui doit quitter la salle ne pourra pas la réintégrer et sera considéré comme absent.</td></tr>
<tr><td>Communication orale – L'écoute (tâches d'évaluation)</td><td>L'élève qui arrive après que la vidéocassette a été mise en marche ne sera pas admis à la séance et sera considéré comme absent.</td><td>Puisque la séance est dirigée du début à la fin, l'élève qui doit quitter la salle ne pourra pas la réintégrer et sera considéré comme absent.</td><td rowspan="3">Il n'y a aucune séance de reprise.</td></tr>
<tr><td>le 15 janvier 2004 (avant-midi ou après-midi)</td><td>Lecture (tâches d'évaluation)</td><td>L'élève qui se présente pendant la première moitié de la séance sera autorisé à passer cette partie du test. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.
L'élève qui se présente après la première moitié sera considéré comme absent.</td><td rowspan="2">Les règlements de l'école devraient s'appliquer.</td></tr>
<tr><td>le 16 janvier 2004 (avant-midi ou après-midi)</td><td>Écriture (tâche d'évaluation)</td><td>L'élève retardataire sera autorisé à participer à la séance. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.</td></tr>
</table>

5.3 La tricherie

Il incombe à la personne administratrice d'assurer les conditions nécessaires pour décourager la tricherie. Si elle se rend compte qu'un élève triche, elle doit le noter sur le cahier de l'élève, en décrivant l'incident et les circonstances. La politique de l'école ou de la division par rapport à la tricherie aux examens finaux doit s'appliquer dans ce cas.

5.4 Un document endommagé ou mal imprimé

Si, **après avoir commencé le test**, un élève constate que son document est endommagé ou mal imprimé, la personne administratrice doit lui remettre un nouveau document après avoir rayé le numéro sur la page couverture et y avoir inscrit le numéro de cahier de l'élève. L'élève garde les deux documents et continue le test dans le nouveau, ce qui lui permet d'avoir accès au travail qu'il aurait fait dans le premier.

La personne administratrice écrit « ENDOMMAGÉ » sur tout document endommagé ou « MAL IMPRIMÉ » sur tout document mal imprimé et les remet au Ministère, à l'exception des exemplaires utilisés par les élèves. De plus, elle fait état de tout document endommagé ou mal imprimé dans le *Rapport d'administration*.

6.0 Préparatifs du test

Afin d'assurer le bon déroulement du test, la personne administratrice doit :

- lire le *Guide d'administration* en entier avant l'administration du test;
- **dès l'arrivée des documents la semaine du 5 janvier 2004**, obtenir **la vidéocassette** et **le disque compact** de la direction de l'école, en vérifier le fonctionnement au moyen de l'équipement de l'école et les remettre à la direction;

  Remarque : S'il n'y a pas de son lorsque vous visionnerez la vidéocassette, vérifiez si le magnétoscope est réglé à **MONO** et non à **HI-FI**. Si la vidéocassette ou le disque compact est défectueux, veuillez communiquer avec Gisèle Côté **avant le 7 janvier 2004** en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935.

- obtenir de la direction de l'école :
  - la liste des élèves inscrits au test,
  - la (les) feuille(s) de présence;
- prendre la liste des élèves et inscrire en caractères d'imprimerie sur la (les) feuille(s) de présence le nom de tous les élèves qui passeront le test à côté d'un numéro de cahier (ne pas inscrire le nom des élèves qui ont été exemptés). S'il y a plus d'une classe qui passe le test, les personnes administratrices doivent se répartir les feuilles de présence. Il se peut que deux personnes administratrices aient à se partager une feuille de présence qui comporte déjà des numéros de cahiers d'élèves. Dans ce cas, prière de photocopier la feuille et de rayer les numéros de cahier qui ne s'appliquent pas.

7.0 Distribution du *Recueil de textes*

7.1 Modalités relatives à la distribution du *Recueil de textes*

La personne administratrice doit informer les élèves des modalités relatives à la distribution du *Recueil de textes* avant l'administration du test.

La personne administratrice distribuera les exemplaires du *Recueil de textes* le vendredi 9 janvier 2004. Si l'élève est absent à cause de maladie ou autre raison le 9 janvier, la personne administratrice doit respecter la politique de l'école concernant la remise de devoirs aux élèves absents.

Avant de quitter l'école avec son *Recueil de textes*, l'élève doit s'assurer que sa copie n'est pas endommagée ou mal imprimée et que toutes les pages s'y trouvent. Le cas échéant, la personne administratrice doit lui remettre un autre exemplaire du *Recueil de textes*.

L'élève aura le recueil en main pendant la fin de semaine du 10 et 11 janvier et le lundi 12 janvier, lui offrant la possibilité de lire les textes avant l'administration du test. L'élève peut souligner, surligner, encercler, annoter, relever les idées principales de chaque paragraphe ou noter quelques définitions. Toutefois, **l'élève n'a pas le droit de rédiger un texte complet ou partiel ou même un paragraphe**. La personne administratrice vérifiera de manière aléatoire les recueils durant la séance de prise de notes du mardi 13 janvier afin de voir ce que l'élève y a inscrit. Dans le cas où l'élève aurait rédigé un texte complet ou partiel dans le *Recueil de textes*, la personne administratrice doit confisquer le recueil et lui en remettre un autre. La personne administratrice doit également faire état de tout *Recueil de textes* confisqué dans le *Rapport d'administration*.

Les élèves **doivent** rapporter leur *Recueil de textes* pour la première séance de test du mardi 13 janvier 2004. À partir de cette première séance, le *Recueil de textes* **doit** demeurer dans la salle de test. Si un élève oublie de rapporter son *Recueil de textes* le mardi 13 janvier, la personne administratrice peut lui remettre une copie supplémentaire. L'élève doit toutefois rapporter son *Recueil de textes* le mercredi 14 janvier 2004 et peut consulter les deux copies du recueil pour la durée du test.

Le Ministère recommande que la personne administratrice vérifie tout exemplaire du *Recueil de textes* qui a été oublié le mardi 13 janvier 2004 et qui a été rapporté à l'école le mercredi, le jeudi ou le vendredi.

7.2 Distribution du *Recueil de textes*

Le vendredi 9 janvier 2004, dans le cadre du cours de français ou selon la méthode déterminée par l'école, la personne administratrice doit :

- remettre un exemplaire du *Recueil de textes* aux élèves;
- demander à l'élève de vérifier si le recueil est complet;
- veiller à ce que le numéro d'identification indiqué sur le *Recueil de textes* corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence;
- indiquer sur la feuille de présence que l'élève a son *Recueil de textes* en main en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les recueils sont distribués.

7.3 Durant la première séance de test

Le mardi 13 janvier 2004, durant l'administration du test, la personne administratrice doit :

- noter quels élèves ont rapporté leur *Recueil de textes* en cochant la case appropriée sur la feuille de présence;
- prévenir, s'il y a lieu, les élèves ayant oublié leur *Recueil de textes* de le rapporter le mercredi;
- distribuer, s'il y a lieu, une copie non numérotée du *Recueil de textes* aux élèves ayant oublié leur exemplaire et y inscrire le numéro d'identification de l'élève;
- vérifier quelques recueils de manière aléatoire afin de voir ce que les élèves y ont inscrit;
- **confisquer** le *Recueil de textes* de l'élève qui aurait rédigé un texte complet ou partiel et lui remettre un autre recueil sur lequel vous aurez inscrit son numéro d'identification.

8.0 Séance préalable au test

Date	Composante	Durée
le mardi 13 janvier 2004	Tâches administratives	15 minutes
	Lecture (prise de notes)	120 minutes plus 15 min de temps suppl.

Prise de notes	Lecture (✓)	
		Préparatifs
		Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la personne administratrice doit obtenir de la direction de l'école les documents et le matériel suivants : • la (les) feuille(s) de présence;
		• le *Rapport d'administration*;
		• l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques (individualisés et génériques) et les feuilles intitulées *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques*;
		• le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
		• les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
		• les exemplaires du *Recueil de textes*;
		• les exemplaires de la revue;
		• le disque compact;
		• le lecteur de disques compacts.
		Avant l'arrivée des élèves, la personne administratrice doit s'assurer : – du fonctionnement du lecteur de disques compacts;
		– que le disque compact est prêt à jouer.
		Modalités d'administration
		Au début de la séance, la personne administratrice doit : – noter quels élèves ont rapporté leur *Recueil de textes* en cochant la case appropriée sur la feuille de présence;
		– prévenir, s'il y a lieu, les élèves ayant oublié leur *Recueil de textes* de le rapporter le mercredi;
		– distribuer, s'il y a lieu, une copie non numérotée du *Recueil de textes* aux élèves ayant oublié leur exemplaire et y inscrire le numéro d'identification de l'élève;
		– rappeler aux élèves la durée de la séance;
		– **demander aux élèves de ne pas ouvrir leurs cahiers avant d'en avoir reçu le signal;**
		– distribuer les exemplaires du *Cahier de prise de notes* **en veillant à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la (les) feuille(s) de présence**;

Prise de notes / Lecture (✓)	
	– indiquer aux élèves que le numéro d'identification (numéro relevé du *Cahier de prise de notes* et du *Recueil de textes*) doit être le même sur tout document qu'ils recevront, car c'est le seul moyen d'identifier leur travail;
	– noter la présence des élèves en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués;
	– inscrire « A » sur la feuille de présence pour tout élève absent;
	– distribuer les formulaires individualisés de données démographiques (voir l'annexe 3). Si un élève n'a pas de formulaire individualisé, lui remettre un formulaire générique (voir l'annexe 4) ainsi qu'une copie de la feuille intitulée *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques* (voir l'annexe 5); Remarque : Si un élève est absent à la première séance et qu'un **formulaire individualisé** lui est réservé, la personne administratrice doit garder ce formulaire et le lui remettre lorsqu'il se présente.
	– demander aux élèves de remplir les formulaires de données démographiques;
	– reprendre les formulaires de données démographiques et les placer en ordre numérique dans l'enveloppe fournie par le Ministère; **ne pas les plier ni les endommager, ne pas utiliser d'élastiques, d'agrafes ou de trombones**;
	– lire **à haute voix** les *Règlements à respecter durant les séances de test* (voir l'annexe 6);
	– distribuer à chaque élève un exemplaire de la revue;
	– inviter les élèves à consulter la revue si le temps le permet;
	– dire aux élèves de ne pas écrire dans la revue;
	– avoir en main un exemplaire des documents utilisés;
	– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de prise de notes* puis leur lire **à haute voix** la « Vue d'ensemble du test », à la page 1, le « But de la prise de notes », à la page 3, et le contenu de la page 5;
	– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration* et dire aux élèves que la séance commence;
	– accorder cinq minutes aux élèves pour qu'ils puissent noter leur point de vue;
	– demander aux élèves de passer à la page 7 et leur lire **à haute voix** les « Directives »;
	– demander aux élèves d'ouvrir leur *Recueil de textes* à la page 1 et de réfléchir quelques moments sur la question d'anticipation;
	– dire aux élèves que vous allez faire jouer la chanson et qu'ils peuvent suivre les paroles de la chanson à la page 2 du *Recueil de textes*;
	– faire jouer la chanson;
	– lorsque la chanson est terminée, dire aux élèves qu'ils disposent du reste du temps pour commencer leur prise de notes des textes compris dans le *Recueil de textes*.
	– vérifier quelques exemplaires du *Recueil de textes* de manière aléatoire afin de voir ce que les élèves y ont inscrit;
	– confisquer le *Recueil de textes* de l'élève qui aurait rédigé un texte complet ou partiel et lui remettre un autre recueil sur lequel vous aurez inscrit son numéro d'identification.

Prise de notes	Lecture (✓)	
		À la fin de la séance de prise de notes, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves le nombre de minutes de temps supplémentaire alloué pour cette séance;
		– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.
		Lorsque le temps supplémentaire s'est écoulé, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
		– reprendre les exemplaires du *Cahier de prise de notes* et du *Recueil de textes* et les placer en ordre numérique;
		– reprendre les exemplaires de la revue;
		– noter dans le *Rapport d'administration* toute irrégularité ou toute situation hors de l'ordinaire;
		– remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français* relatif à la séance;
		– remettre tous les documents à la direction de l'école.

9.0 Séances de test

Jour	Date	Composante	Durée
1	le mercredi 14 janvier 2004	Communication orale – L'écoute (prise de notes) et discussion	50 minutes 15 minutes
		Communication orale – L'écoute (tâches d'évaluation)	60 min plus 15 min de temps suppl.
2	le jeudi 15 janvier 2004	Lecture (tâches d'évaluation)	120 min plus 15 min de temps suppl.
3	le vendredi 16 janvier 2004	Écriture (tâche d'évaluation)	180 min ou 120 min et 60 min plus 30 min de temps suppl.

Jour 1		Jour 2	Jour 3	
Prise de notes	Tâches d'évaluation			
L'écoute (✓)	L'écoute (✓)	Lecture (✓)	Écriture (✓)	
				Préparatifs
				Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la personne administratrice doit obtenir de la direction de l'école les documents et le matériel suivants : • la (les) feuille(s) de présence;
				• le *Rapport d'administration*;
				• les formulaires de données démographiques pour les élèves qui étaient absents jusqu'à présent;
				• les feuilles intitulées *Règlements à respecter durant les séances de test*;
				• le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
				• les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
				• la vidéocassette;
				• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute*;
				• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture*;
				• les exemplaires du *Recueil de textes*;
				• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Écriture*;
				• les exemplaires de la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*;
				• les feuilles de papier brouillon;
				• les feuilles de papier supplémentaires;
				• les questionnaires pour les élèves;
				• l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices »;

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1		Jour 2	Jour 3	
Prise de notes	Tâches d'évaluation			
L'écoute (✓)	L'écoute (✓)	Lecture (✓)	Écriture (✓)	
				• le téléviseur et le magnétoscope.
				Avant l'arrivée des élèves, la personne administratrice doit s'assurer : – du fonctionnement des appareils électroniques;
				– que la vidéocassette est prête à jouer. La personne administratrice n'aura pas à rembobiner la vidéocassette car le reportage est répété.
Modalités d'administration				
				Au début de la séance, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves la durée de la séance;
				– **demander aux élèves de ne pas ouvrir leurs cahiers avant d'en avoir reçu le signal**;
				– distribuer les exemplaires **en veillant à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence**;
				– noter la présence des élèves en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués;
				– inscrire « A » sur la feuille de présence pour tout élève absent et inscrire « Absent » sur son *Cahier de l'élève*;
				– distribuer **à chaque élève qui était absent jusqu'à présent :** • son formulaire de données démographiques et lui demander de le remplir;
				• la feuille intitulée *Règlements à respecter durant les séances de test* et lui demander de la lire;
				– distribuer à chaque élève une copie de la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*;
				– distribuer à chaque élève cinq feuilles de papier brouillon et dire aux élèves de lever la main s'ils ont besoin d'autres feuilles de brouillon ou de papier supplémentaires;
				– demander aux élèves d'inscrire leur numéro d'identification sur leurs feuilles de papier brouillon;
				– informer les élèves qu'ils auront à répondre à un questionnaire à la fin de la séance;
				– avoir en main un exemplaire des documents utilisés;
				– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de prise de notes* à la page 15 puis leur lire **à haute voix** les « Directives »;

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1		Jour 2	Jour 3	
Prise de notes	Tâches d'évaluation			**Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
L'écoute (✓)	L'écoute (✓)	Lecture (✓)	Écriture (✓)	
				– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* à la page 1 et leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Consignes »;
				– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève, Lecture* à la page 1 et leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Consignes »;
				– demander aux élèves de commencer à travailler à partir de la page 2;
				– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève, Écriture* et leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Conseils », à la page 1 et les « Règlements particuliers », à la page 2;
				– demander aux élèves de commencer à travailler une fois qu'ils auront lu la « Tâche d'écriture » à la page 3;
				– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration* et dire aux élèves que la séance commence;
				– faire visionner le reportage; Remarque : Le déroulement de la séance est entièrement expliqué dans la vidéo. La personne administratrice n'a donc pas besoin de diriger les activités de l'élève. **N. B.** La personne administratrice doit arrêter la vidéocassette lorsque l'octogone ARRÊTEZ figure à l'écran.
				– après deux heures, indiquer aux élèves qu'il ne reste qu'une heure et les inviter à commencer à transcrire leur version définitive dans leur cahier s'ils n'ont pas déjà commencé à le faire.
				À la fin de la séance, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
				À la fin de la séance, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves le nombre de minutes de temps supplémentaire alloué pour cette séance;
				– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.
				Au début de la période de discussion, la personne administratrice doit : – demander aux élèves de former des groupes de trois ou quatre personnes;
				– rappeler aux élèves que la discussion durera 15 minutes;
				– demander aux élèves de lire les « Questions à discuter en groupe » à la page 18 du *Cahier de prise de notes*;

Jour 1		Jour 2	Jour 3	
Prise de notes	Tâches d'évaluation			
L'écoute (✓)	L'écoute (✓)	Lecture (✓)	Écriture (✓)	
				– dire aux élèves de commencer la discussion;
				– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.
				À la fin de la période de discussion, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter la discussion;
				– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.
				Lorsque le temps supplémentaire s'est écoulé, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de prise de notes* et les placer en ordre numérique;
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* et du *Cahier de prise de notes* et les placer en ordre numérique;
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture*, du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes* et les placer en ordre numérique;
				– demander aux élèves d'insérer leurs feuilles de brouillon, la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* et, s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaires dans leur *Cahier de l'élève, Écriture*;
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Écriture* et • y agrafer, **s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaires**;
				• y laisser la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*, car elle servira à la correction du texte de l'élève;
				• agrafer **les feuilles de brouillon SANS les insérer dans le cahier** car seule la version définitive est corrigée; Remarque : Veuillez **ne pas retourner** les feuilles de brouillon des élèves, ni au Ministère ni au site de correction.
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de prise de notes* et du *Recueil de textes*;
				– distribuer les questionnaires aux élèves, demander aux élèves d'y répondre, puis les reprendre;
				– noter dans le *Rapport d'administration* toute irrégularité ou toute situation hors de l'ordinaire;
				– remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français* relatif à la séance;

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1		Jour 2	Jour 3	
Prise de notes	Tâches d'évaluation			**Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
L'écoute (✓)	L'écoute (✓)	Lecture (✓)	Écriture (✓)	
				– obtenir de la direction de l'école : • l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques;
				• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute;*
				• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture*;
				• le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
				– vérifier si tous les formulaires de données démographiques sont bien remplis; Remarque : Si un élève était absent à la séance du Jour 1 (14 janvier 2004), du Jour 2 (15 janvier 2004) **et** du Jour 3 (16 janvier 2004), la personne administratrice doit inscrire le code correspondant à son absence sur le formulaire individualisé (voir l'annexe 7 pour la liste de codes).
				– vérifier, à l'aide de la (des) feuille(s) de présence, si le mot « Absent » est inscrit sur le cahier d'un élève absent;
				– compter le nombre de cahiers à envoyer au site de correction et inscrire le nombre dans le *Rapport d'administration*;
				– signer le *Rapport d'administration*;
				– faire deux photocopies de la (des) feuille(s) de présence et du *Rapport d'administration*;
				– remettre au Ministère tous les documents demandés **(voir la section 10.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 10.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**;
				– remettre tous les autres documents de test à la direction de l'école;
				– remettre au site de correction, s'il y a lieu, tous les documents listés à la **section 11.0**;
				– garder à l'école tous les documents listés à la **section 12.0**.

10.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère

10.1 Écoles de la ville de Winnipeg
(mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves;
  Remarque : Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux.
- rassembler et mettre dans l'enveloppe fournie à cet effet le **cahier** ou les **cahiers demandés**.

Un employé du service de messagerie *Mid-Canada Courier* se rendra à votre école le mercredi 14 janvier 2004, le jeudi 15 janvier 2004 et le vendredi 16 janvier 2004, à l'heure convenue avec la personne administratrice, pour recueillir l'enveloppe de documents demandés.

Le tableau ci-dessous précise les documents demandés par le Ministère ainsi que le moment de leur envoi.

Le mercredi 14 janvier 2004
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* (cahier vert)
- une **photocopie de la (des) feuille(s) de présence**

Le jeudi 15 janvier 2004
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Lecture* (cahier rose)

Le vendredi 16 janvier 2004
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Écriture* (cahier beige foncé)
- l'original de la (des) feuille(s) de présence
- les formulaires de données démographiques
- l'original du *Rapport d'administration*
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*
- le *Questionnaire pour la direction de l'école*
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*
- NOUVEAU les exemplaires non numérotés du *Recueil de textes*
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève* à condition qu'il n'ait pas été utilisé par un élève

10.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg

(mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves;

  Remarque : Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux.
- rassembler le cahier ou les cahiers demandés;
- faire une photocopie de la page titre et des questions-réponses du **cahier** ou des **cahiers demandés**;

  Remarque : Veuillez vous assurer que la photocopie est bien lisible et que l'on voit bien le numéro de cahier.
- envoyer la photocopie du **cahier** ou des **cahiers demandés par télécopieur**, à l'attention de Gisèle Côté, au numéro indiqué sur le formulaire *Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices*.

Le tableau ci-dessous précise les documents à envoyer **par télécopieur** ainsi que le moment de leur envoi.

Le mercredi 14 janvier 2004

- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* (cahier vert)
- une **photocopie de la (des) feuille(s) de présence**

Le jeudi 15 janvier 2004

- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Lecture* (cahier rose)

Le vendredi 16 janvier 2004

- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Écriture* (cahier beige foncé)

De plus, le vendredi après-midi, la personne administratrice doit envoyer l'enveloppe de documents à remettre au Ministère par *Xpresspost* en utilisant le *Connaissement* fourni à cet effet. **(Ne pas mettre le cahier ou les cahiers demandés par le Ministère pour l'Écriture dans l'enveloppe; envoyez les photocopies par télécopieur.)**

Le tableau présenté à la page suivante précise les documents à envoyer **par *Xpresspost***.

Le vendredi 16 janvier 2004

- l'original de la (des) feuille(s) de présence
- les formulaires de données démographiques
- l'original du *Rapport d'administration*
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*
- le *Questionnaire pour la direction de l'école*
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*
- NOUVEAU les exemplaires non numérotés du *Recueil de textes*
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève* à condition qu'il n'ait pas été utilisé par un élève

Mettre les documents demandés dans l'enveloppe fournie à cet effet. Assurez-vous que l'enveloppe est adressée à :

Madame Gisèle Côté
Division du Bureau de l'éducation française
Direction des services de soutien en éducation
Section Mesure et évaluation
1181, avenue Portage, salle 309
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Utilisation du *Connaissement* (voir l'annexe 8 pour un exemple de connaissement)

1. Signez le *Connaissement* à l'endroit prévu (signature de l'expéditeur).
2. Apportez l'enveloppe ainsi que le *Connaissement* au bureau de poste.
3. Le commis inscrira le poids de l'enveloppe et préparera l'enveloppe pour l'envoi. Demandez au commis de vous remettre la copie de l'expéditeur du *Connaissement*.

11.0 Modalités d'envoi des documents au site de correction

La personne coordonnatrice de la correction locale vous informera du site de correction et du moyen à prendre pour l'envoi des documents.

Les documents suivants devront être envoyés au site de correction, s'il y a lieu :

- une photocopie de la (des) feuille(s) de présence;
- une photocopie du *Rapport d'administration*;
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* (cahier vert);
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture* (cahier rose);
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Écriture* (cahier beige foncé).

Remarque : Tous les cahiers des élèves absents à une séance de test doivent être envoyés au site de correction.

12.0 Documents à garder à l'école

La personne administratrice doit veiller à ce que les documents ci-dessous **restent à l'école** :

- une photocopie de la (des) feuille(s) de présence;
- le *Guide d'administration*;
- la vidéocassette;
- le disque compact;
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* (y compris les cahiers des élèves **absents à toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Lecture* (y compris les cahiers des élèves **absents à toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Écriture* (y compris les cahiers des élèves **absents à toutes les séances**);
- **tous** les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
- **tous** les exemplaires numérotés du *Recueil de textes*;
- les exemplaires de la revue;
- **toutes** les feuilles de papier brouillon (celles des élèves et celles non utilisées);
- les feuilles de papier supplémentaires non utilisées.

13.0 Après la correction à l'échelle locale

Lorsque la correction à l'échelle locale sera terminée, **la personne coordonnatrice de la correction à l'échelle locale** retournera les documents suivants au Ministère :

- **toutes** les feuilles de notation à balayage optique;
- **tous** les cahiers demandés en prévision du *Rapport sur le processus de correction*;
- le *Formulaire de demande d'échantillon*.

La personne coordonnatrice responsable de la correction locale se familiarisera avec les directives d'envoi de ces documents au Ministère au moment de la session de formation du 19 janvier 2004.

14.0 Personnes-ressources du Ministère

Pédagogie

Madame Lorraine Joseph
Agente d'éducation
Téléphone : (204) 945-6794
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6794
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : ljoseph@gov.mb.ca

Madame Dée-Anne Vermette
Agente d'éducation
Téléphone : (204) 945-6052
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6052
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : dvermette@gov.mb.ca

Logistique

Madame Gisèle Côté
Agente d'administration
Téléphone : (204) 945-3935
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 3935
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : gcote@gov.mb.ca

ANNEXE 1

DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE TEST

Jour/Composante	Documents fournis par le Ministère	Matériel fourni par l'élève	Matériel fourni par l'école
	Tâches administratives - le *Guide d'administration* - la (les) feuille(s) de présence - les formulaires de données démographiques - le *Rapport d'administration* - le *Questionnaire pour la direction de l'école* - le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*	**Pour l'ensemble du test** - crayons HB - stylos - gommes à effacer - surligneurs	
Distribution du *Recueil de textes* le vendredi 9 janvier 2004	- les exemplaires du *Recueil de textes*		
Séance préalable au test le mardi 13 janvier 2004 **Lecture (prise de notes)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Recueil de textes* - les exemplaires de la revue - le disque compact	- dictionnaires unilingues et bilingues	- un lecteur de disques compacts
Jour 1 le mercredi 14 janvier 2004 **Communication orale – L'écoute (prise de notes) et discussion**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - la vidéocassette	- dictionnaires unilingues et bilingues	- un téléviseur - un magnétoscope
Jour 1 le mercredi 14 janvier 2004 **Communication orale – L'écoute (tâches d'évaluation)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* - la vidéocassette	- dictionnaires unilingues et bilingues	- un téléviseur - un magnétoscope
Jour 2 le jeudi 15 janvier 2004 **Lecture (tâches d'évaluation)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture* - les exemplaires du *Recueil de textes*	- dictionnaires unilingues et bilingues	
Jour 3 le vendredi 16 janvier 2004 **Écriture (tâche d'évaluation)**	- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Écriture* - les exemplaires du *Recueil de textes* - les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires de la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*; - le papier brouillon - le papier supplémentaire - le *Questionnaire pour l'élève*	- dictionnaires unilingues et bilingues - dictionnaires de synonymes - grammaires - recueils de verbes	

ANNEXE 2

EXEMPLE D'UNE FEUILLE DE PRÉSENCE

Le nom et le code de l'école figureront ici.

FEUILLE DE PRÉSENCE

Test basé sur les normes
Français langue première
***40S : Langue et communication*, secondaire 4**
Janvier 2004

Numéro de cahier	Nom de l'élève (Écrire en caractères d'imprimerie S.V.P.)	Distribution du *Recueil de textes*		Séance préalable	Jour 1		Jour 2	Jour 3
		9 janv.	13 janv.	13 janv.	14 janv.	14 janv.	15 janv.	16 janv.
		Recueil remis à l'élève	Recueil rapporté en classe	Lecture (prise de notes)	L'écoute (prise de notes)	L'écoute (tâches)	Lecture (tâches)	Écriture (tâche)
10001	Bertrand, Anna	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
10002	Courtier, Martine	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
10003	Lafleur, Donald	—		A^R	✓	✓	A	✓
10004	Leblanc, Katrine (10008)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
10005	Proteau, Guy	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
10006	St-Cyr, Jacques	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
10007	Vadeboncœur, Mathieu	✓	✓	✓	A	✓	✓	A
10008	utilisé avec 10004 (endommagé)							
~~10009~~	utilisé dans une autre classe							
~~10010~~	utilisé dans une autre classe							

- Faire trois photocopies de cette feuille (une copie pour envoyer au Ministère le mercredi 14 janvier 2004, une pour les dossiers de l'école et une pour le site de correction).
- Retourner cette feuille de présence au Ministère le vendredi 16 janvier 2004.

Code	Description
✓	Élève présent
A	Élève absent
R	Reprise (permise seulement pour les séances de prise de notes)

Jeanne Dumont
Nom de la personne administratrice

EXEMPLE D'UN FORMULAIRE INDIVIDUALISÉ DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

FORMULAIRE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES/DEMOGRAPHIC DATA FORM 954

TEST BASÉ SUR LES NORMES FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE SECONDAIRE 4 – JANVIER 2004

SENIOR 4 FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE STANDARDS TEST – JANUARY 2004

École/
School

Nom/
Name

Date de naissance/
Birth Date

Numéro provincial de l'élève/
Provincial Student Number

Utilisez seulement un crayon HB./Use an HB pencil only.

N° de cahier/
Booklet No.

Inscrivez votre **N° de cahier** et noircissez les cercles qui y correspondent.

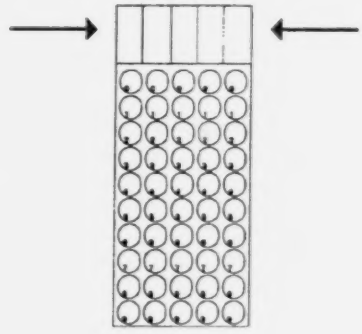

Write and shade in your **Booklet No.**

OU **OR**

À L'USAGE DE L'ENSEIGNANT.E SEULEMENT :

Si l'élève était absent à la séance du **Jour 1**, du **Jour 2 et** du **Jour 3**, vous devriez inscrire le **Code** correspondant à son absence et noircir les cercles qui y correspondent.

Prière de consulter la liste de codes fournie dans le *Guide d'administration.*

Code/
Reason Code

FOR TEACHER USE ONLY:

If the student was absent for **Day 1, Day 2 and Day 3** test sessions, write and shade in the **Reason Code.**

Please see list of reason codes provided in the *Guide d'administration.*

Autre/Other: _____

EXEMPLE D'UN FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

ÉTAPES À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Veuillez remplir le formulaire générique seulement si vous n'avez pas de formulaire individualisé.

Veuillez ne pas plier ni endommager le formulaire.

Voici les étapes à suivre pour remplir le formulaire :

NOM DE FAMILLE : Inscrivez votre nom de famille en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

PRÉNOM : Inscrivez votre prénom en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

NOM DU PROGRAMME : Noircissez le cercle qui correspond au programme auquel vous êtes inscrit.

DATE DE NAISSANCE : Inscrivez les chiffres et noircissez les cercles qui y correspondent.

NUMÉRO DU CAHIER (votre numéro d'identification) : Ce numéro composé de cinq chiffres se trouve sur les cahiers que vous recevez. Inscrivez ce même numéro et noircissez les cercles qui y correspondent.

GENRE : Noircissez le cercle approprié.

Réservé à la personne administratrice

NUMÉRO PROVINCIAL DE L'ÉLÈVE (MET) : Inscrivez les chiffres du numéro provincial de l'élève et noircissez les cercles qui y correspondent.

CODE DE L'ÉCOLE : Inscrivez les quatre chiffres du code et noircissez les cercles qui y correspondent. Le code de l'école figure sur la feuille de présence.

CODE DE PARTICIPATION : Inscrivez le code correspondant à la participation imprévue de l'élève (voir l'annexe 7 pour la liste de codes). Si vous utilisez le code 79 « autre », vous devez fournir la raison de la participation imprévue.
(Référez-vous à l'annexe 4 pour un exemple du formulaire générique.)

ANNEXE 6

RÈGLEMENTS À RESPECTER DURANT LES SÉANCES DE TEST

(La personne administratrice doit lire ces règlements à haute voix au début de la première séance de test.)

1. Veuillez ne pas ouvrir les cahiers avant d'en être avisés. N'écrivez pas votre nom sur les cahiers.

2. Si vous recevez un document endommagé ou mal imprimé ou si vous ne recevez pas le bon document, levez la main pour demander un autre document.

3. Il est interdit de se consulter les uns les autres (à l'exception de la période de discussion).

4. Je ne suis pas autorisé(e) à répondre aux questions concernant le contenu du test. Toutefois, si vous avez d'autres questions, levez la main.

5. Au signal d'arrêt, vous devez poser immédiatement votre crayon ou votre stylo.

6. Aucun document de test ne doit sortir de la salle.

CODES DÉSIGNÉS POUR INDIQUER LES CHANGEMENTS AU NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS AU TEST BASÉ SUR LES NORMES

(Veuillez choisir parmi les codes suivants pour remplir le formulaire de données démographiques.)

Absences	
01	arrivé trop tard pour passer le test
02	n'a pu passer le test en raison des conditions météorologiques
03	raison familiale ou personnelle
04	raison médicale, maladie ou accident
05	activité (scolaire ou sportive) à l'extérieur de la ville
06	objection en raison de croyances religieuses
07	décision de ne pas passer le test
08	sans motif
09	travail
19	autre (précisez)

Abandons	
22	abandon du cours
23	incarcération ou comparution devant le tribunal
24	raison médicale, maladie ou accident
25	raison familiale ou personnelle
26	manque d'assiduité ou progrès insatisfaisant
27	décrocheur
29	autre (précisez)

Formation incomplète	
40	continuation du cours le semestre suivant
41	aucun travail accompli
49	autre (précisez)

Erreurs d'inscription	
20	changement de programme
21	décédé
50	a déjà un crédit
51	auditeur libre
52	participant à un programme d'échange
53	inscrit deux fois
54	inscriptions prévues – système à quatre trimestres
55	inscrit à la mauvaise année d'étude
59	autre (précisez)

Exemptions	
60	exempté en raison de l'état émotionnel ou psychologique
61	reçoit un crédit avec la mention « M »
63	« phase d'accueil – bloc intensif »
69	autre (précisez)

Participation imprévue	
70	élève oublié au moment de l'inscription au test
71	inscription tardive au cours
72	élève venant d'un autre pays, d'une autre province ou d'une autre école
79	autre (précisez)

Déplacements	
90	transfert à une autre école de la province
91	transfert à une école à l'extérieur de la province
99	autre (précisez)

EXEMPLE D'UN CONNAISSEMENT

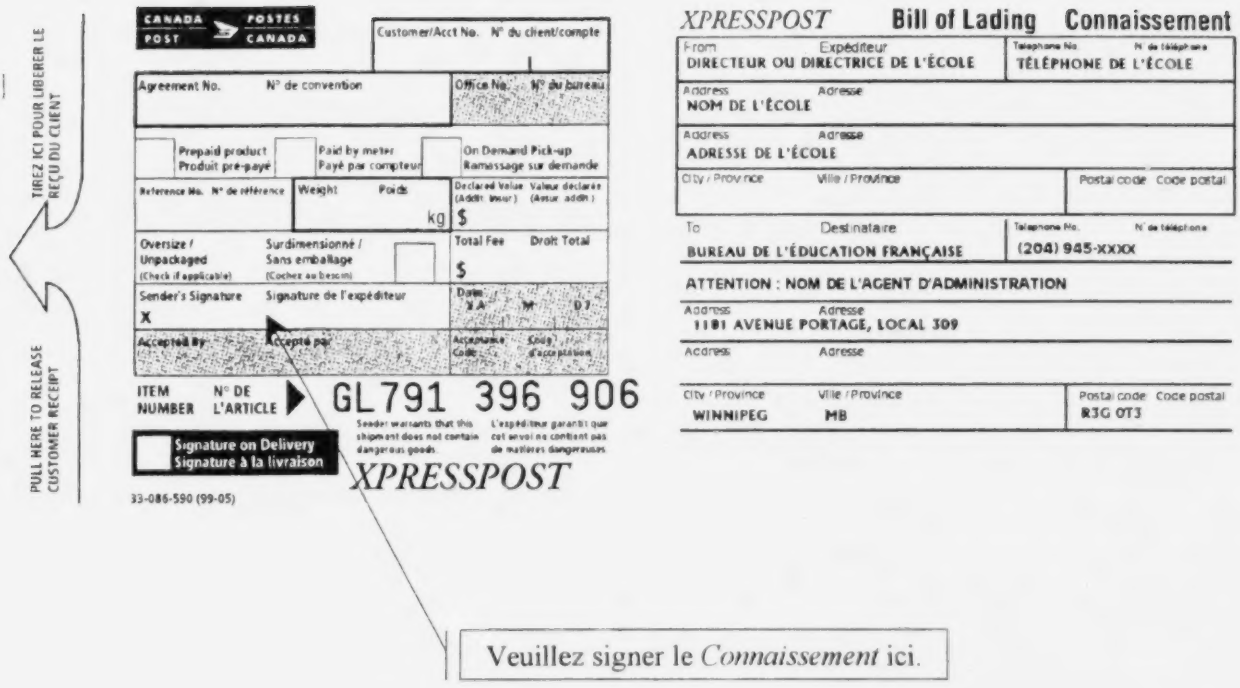

TIREZ ICI POUR LIBERER LE REÇU DU CLIENT

PULL HERE TO RELEASE CUSTOMER RECEIPT

CANADA POST / POSTES CANADA

Customer/Acct No. N° du client/compte

Agreement No. N° de convention

Office No. N° du bureau

Prepaid product / Produit pré-payé

Paid by meter / Payé par compteur

On Demand Pick-up / Ramassage sur demande

Reference No. N° de référence

Weight / Poids kg

Declared Value (Addit. insur.) / Valeur déclarée (Assur. addit.) $

Oversize / Unpackaged (Check if applicable) / Surdimensionné / Sans emballage (Cochez au besoin)

Total Fee / Droit Total $

Sender's Signature / Signature de l'expéditeur X

Date: A / M / D

Accepted By / Accepté par

Acceptance Code / Code d'acceptation

ITEM NUMBER / N° DE L'ARTICLE GL791 396 906

Sender warrants that this shipment does not contain dangerous goods. / L'expéditeur garantit que cet envoi ne contient pas de matières dangereuses.

Signature on Delivery / Signature à la livraison

XPRESSPOST

33-086-590 (99-05)

XPRESSPOST **Bill of Lading Connaissement**

From / Expéditeur: DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

Telephone No. / N° de téléphone: TÉLÉPHONE DE L'ÉCOLE

Address / Adresse: NOM DE L'ÉCOLE

Address / Adresse: ADRESSE DE L'ÉCOLE

City / Province: Ville / Province

Postal code: Code postal

To / Destinataire: BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

Telephone No. / N° de téléphone: (204) 945-XXXX

ATTENTION : NOM DE L'AGENT D'ADMINISTRATION

Address / Adresse: 1181 AVENUE PORTAGE, LOCAL 309

Address / Adresse

City / Province: WINNIPEG

Ville / Province: MB

Postal code: Code postal: R3G 0T3

Veuillez signer le *Connaissement* ici.

Séance préalable au test

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de prise de notes

Les sans-abri

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3180-1

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vue d'ensemble du test

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève	Matériel remis à l'élève
Séance préalable au test le 13 janvier 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	15 minutes	• remplit le formulaire de données démographiques	• formulaire de données démographiques
	Lecture (prise de notes)	130 minutes (15 min de temps suppl.)	• écoute la chanson en lisant les paroles • lit les textes du recueil reliés à la prise de notes • prend des notes	• *Recueil de textes* • *Cahier de prise de notes*
Jour 1 le 14 janvier 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Communication orale – L'écoute (prise de notes)	60 minutes	• visionne un reportage une première fois • prend des notes pendant et après le reportage	• *Cahier de prise de notes*
	et discussion	15 minutes	• discute en groupe	
	Communication orale – L'écoute (tâches)	70 minutes (15 min de temps suppl.)	• visionne le même reportage une seconde fois • fait des tâches reliées au reportage	• *Cahier de prise de notes* • *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute*
Jour 2 le 15 janvier 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Lecture (tâches)	130 minutes (15 min de temps suppl.)	• lit quatre textes reliés aux tâches • fait des tâches	• *Recueil de textes* • *Cahier de prise de notes* • *Cahier de l'élève, Lecture*
Jour 3 le 16 janvier 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Écriture (tâche)	190 minutes (30 min de temps suppl.) ou 125 minutes 65 minutes (30 min de temps suppl.)	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le *Cahier de l'élève, Écriture*	• *Recueil de textes* • *Cahier de prise de notes* • *Cahier de l'élève, Écriture*
	Tâches administratives	10 minutes	• remplit le questionnaire	• questionnaire

N. B. La durée indiquée comprend les 10 minutes nécessaires à la manipulation des documents.

But de la prise de notes

Prendre des notes vous permet d'alimenter votre réflexion pour répondre aux tâches de la Communication orale – L'écoute et de la Lecture ainsi que d'enrichir l'argumentation que vous développerez dans la tâche d'écriture.

Ce cahier vous aidera à retenir l'essentiel des documents audiovisuels et imprimés; il vous offrira également la possibilité de noter quelques-unes de vos réactions à leur sujet. Assurez-vous d'y mettre des renseignements précis qui seront utiles au développement de votre argumentation.

Vous allez lire des textes et visionner un reportage sur les sans-abri.

Avant de commencer votre prise de notes, notez ci-dessous votre point de vue personnel sur le sujet.

Nuances à votre point de vue ou ajouts après la lecture des textes et le visionnement du reportage :

Lecture

Prise de notes

Durée : 2 heures
Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous écouterez une chanson et prendrez des notes en lisant les **neuf** textes du *Recueil de textes, Les sans-abri*. (Veuillez noter cependant qu'il n'y a PAS de feuille de prise de notes prévue pour les textes « La nuit des sans-abri : Au-delà de la détresse, l'espoir et des solutions » et « La Nuit des sans-abri » qui se trouvent aux pages 18 et 19 du recueil.)

- Chacun des textes est précédé d'une question d'anticipation qui vous aidera à entamer une première réflexion.

Titre :	***Quand les clochards***	
Auteurs :	**Plume Latraverse et Dan Bigras**	
Thèmes	Procédés stylistiques (exemple : figures de style)	Valeurs véhiculées
À quoi ou à qui les auteurs comparent-ils les clochards?		
Vos réactions au texte		

Titre :	*L'Itinérante*	
Auteure :	**Patricia Portella Bricka**	
Principaux personnages	**Traits de caractère**	**Valeurs véhiculées**
Anne		
La concierge		
Les policiers		
Vos réactions au texte		

	Quand la population s'occupe de ses urgences... (Luc Lalonde)	Des guerriers épuisés (Réjean Thomas et Réjean Bergeron)	Devenir itinérant, c'est démissionner de la vie (Valérie Auclair)
Points de vue présentés			
Arguments présentés			
Vos réactions aux textes			

Titre :	Tendez la main aux sans-abri
Auteur :	**Laurie Mustard**
Aspects abordés	Vos réactions au texte

Titre :	**Les sans-abri : partout un problème sérieux**
Auteurs :	**André Ménard et coll.**
La problématique de l'itinérance	
Caractéristiques des sans-abri	
A) Le mythe du sans-abri	
B) Les femmes	
C) Les jeunes	
D) Les autochtones	
E) Les familles	

Les causes de l'itinérance
A) La baisse du nombre de logements à prix modique
B) La baisse du marché des emplois occasionnels
C) La désinstitutionnalisation
D) La consommation d'alcool et la toxicomanie
E) Les changements dans la distribution des revenus

Communication orale – L'écoute

Prise de notes – reportage

Durée : 50 minutes

Discussion

Durée : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous visionnerez trois témoignages et prendrez des notes.
- Vous visionnerez une seule fois les trois témoignages.
- Vous aurez 3 minutes à la fin de chaque témoignage pour terminer votre prise de notes.
- Après avoir pris des notes, vous allez :
  - vous réunir en groupes de trois ou quatre personnes;
  - discuter des questions qui se trouvent à la page 18.
- Pendant votre discussion, servez-vous de la page 19 pour prendre des notes.
- Avant de visionner les témoignages, prenez un moment pour réfléchir aux questions d'anticipation ci-dessous. Elles vous aideront à entamer une première réflexion.
- Après le visionnement, prenez 5 minutes pour faire un retour sur le point de vue que vous avez écrit à la page 5 sur les sans-abri : notez-y des nuances, des ajouts, etc.

Questions d'anticipation

- Selon vous, un sans-abri peut-il mettre fin à son itinérance?
- Pensez-vous que n'importe qui pourrait devenir itinérant?

	1er témoignage : Yves Lamotte
Son enfance ou son passé	
Son vécu actuel	
Vos réactions à leur vie	

2e témoignage : Natasha	3e témoignage : Daniel Janvier

Questions à discuter en groupe

En tenant compte de ce que vous avez visionné et lu, ainsi que de vos connaissances personnelles, répondez aux questions suivantes :

- L'itinérance est-elle un signe de la pauvreté d'une société ou un signe de révolte contre la société?
- Que ressentez-vous devant un itinérant qui vous tend la main?
- Est-ce normal qu'un pays comme le Canada ait autant de sans-abri?

Notes

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Communication orale – L'écoute

Les sans-abri

Jour 1

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3174-7

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Communication orale – L'écoute

Visionnement d'un reportage

Durée : 60 minutes
Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez :
  - visionner de nouveau les trois témoignages;
  - faire les tâches reliées à ces témoignages.
- Veillez à respecter toutes les instructions présentées dans la vidéocassette.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Consignes

- Prenez 3 minutes pour lire les tâches 1 à 5.
- Visionnez le 1er témoignage (10 minutes).
- Après le visionnement, prenez 5 minutes pour faire la tâche 1.
- Visionnez le 2e témoignage (10 minutes).
- Après le visionnement, prenez 15 minutes pour faire les tâches 2 à 4.
- Visionnez le 3e témoignage (9 minutes).
- Après le visionnement, prenez 5 minutes pour faire la tâche 5.

Attention! Les tâches 3 et 4 sont reliées aux deux premiers témoignages et la tâche 5 est reliée aux trois témoignages.

1er témoignage : Yves Lamotte

Valeur totale : 2 points

1. À la fin de son témoignage, Yves Lamotte éprouve de la satisfaction lorsqu'il reçoit les clés dans les mains.

   Que signifient les clés pour lui?

   Expliquez votre réponse en vous référant au témoignage.

2 pts

2e témoignage : Natasha

Valeur totale : 7 points

2. Dégagez deux contradictions dans le témoignage de Natasha.

2 pts

	Contradictions	
	Élément	**Élément**
1re contradiction		
2e contradiction		

1er témoignage : Yves Lamotte
2e témoignage : Natasha

3. Shirley Roy, chercheure sur l'itinérance à l'UQAM[1], affirme : « Être dans la rue, [...] c'est l'aboutissement d'un long processus. »

   À partir des témoignages d'Yves et de Natasha, dégagez deux facteurs, différents pour chacun d'eux, qui ont contribué à cet aboutissement.

2 pts

Yves Lamotte	Natasha
1. _____	1. _____
2. _____	2. _____

[1] Université du Québec à Montréal

4. Dans ces deux témoignages, une variété de techniques sont utilisées (exemple : les images en noir et blanc, les prises de vue, les plans et l'utilisation de la musique) et les scènes ont été tournées à des moments précis (exemple : la saison, la période du jour, etc.).

   Quels effets ces choix combinés produisent-ils chez les spectateurs?

   Justifiez votre réponse en vous référant aux deux témoignages et à vos connaissances personnelles.

3 pts

1er témoignage : Yves Lamotte
2e témoignage : Natasha
3e témoignage : Daniel Janvier

Valeur totale : 3 points

5. Daniel Janvier affirme que n'importe qui pourrait devenir itinérant.
Partagez-vous ce point de vue?

Justifiez votre réponse en vous référant aux témoignages et à vos connaissances personnelles.

3 pts

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

Jour 2

Janvier 2004

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Lecture

Les sans-abri

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3176-3

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Lecture

Durée : 120 minutes
Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez :
  - lire le texte d'une chanson, un texte narratif et deux textes argumentatifs;
  - faire les tâches reliées à ces textes.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.
- Organisez votre temps de façon efficace.
- N'hésitez pas à relire certaines parties des textes.

Consignes

- Lisez *Quand les clochards* et faites la tâche 6.
- Lisez *L'Itinérante* et faites les tâches 7 à 9.
- Lisez « Quand la population s'occupe de ses urgences… » et faites les tâches 10 et 11.
- Lisez « Des guerriers épuisés » et faites les tâches 12 et 13.

Les quatre textes reliés aux tâches 6 à 13 se trouvent dans le document *Recueil de textes, Les sans-abri.*

Quand les clochards

Valeur totale : 3 points

6. Pensez-vous que « … les clochards… sont des richards »? (vers 65 et 66)

   Justifiez votre réponse en vous référant au texte et à vos connaissances personnelles.

3 pts

L'Itinérante

Valeur totale : 6 points

7. Même si une des grandes valeurs d'Anne est la survie, elle est tout de même furieuse de passer une nuit en prison, là où il fait chaud.

   Expliquez cette colère en intégrant à votre réponse une autre valeur importante pour Anne.

2 pts

8. L'auteure présente la concierge sous les traits d'une femme corpulente. Que symbolise cette corpulence?

   Expliquez votre réponse en vous référant au texte.

2 pts

9. Dégagez le ton du commentaire fait par le jeune policier : « Ah ces clochards! Aucun respect pour la société. » (lignes 320 et 321)

Expliquez le ton que vous avez dégagé, en vous référant au texte.

2 pts

Quand la population s'occupe de ses urgences...

Valeur totale : 5 points

10. Quel énoncé résume le mieux le but du texte?

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

2 pts

a) Informer les lecteurs que la ville de Montréal a un nouveau maire favorable à la cause des sans-abri.

b) Convaincre les lecteurs que les médias sont toujours là pour nous informer au sujet des sans-abri.

c) Accuser la ville de Montréal et les gouvernements de ne rien faire pour les sans-abri.

d) Sensibiliser les lecteurs aux problèmes que vivent les sans-abri.

11. Le ton dénonciateur du texte vous paraît-il efficace pour convaincre le lecteur de l'urgence de la situation des itinérants?

Justifiez votre réponse en vous référant au texte et à vos connaissances personnelles.

3 pts

Des guerriers épuisés

Valeur totale : 5 points

12. Le titre « Des guerriers épuisés » évoque-t-il bien le contenu du texte?

Expliquez votre réponse en vous référant au texte.

2 pts

13. Le point de vue de l'homme de la rue (les gens en général) sur les sans-abri diffère de celui des auteurs. Lequel des deux points de vue partagez-vous?

Justifiez votre réponse en vous référant au texte et à vos connaissances personnelles.

3 pts

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Écriture

Les sans-abri

Jour 3

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3178-X

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Écriture

Durée : 3 heures
Temps supplémentaire : 30 minutes

Directives

- Choisissez **une** des deux tâches d'écriture proposées à la page 3.
- Organisez vos idées pour rédiger votre texte (consultez votre *Cahier de prise de notes*).
- Utilisez la *Grille de vérification* présentée aux pages 4 et 5 avant et pendant la rédaction de votre texte argumentatif.
- Rédigez, révisez et corrigez votre brouillon.
- Transcrivez votre version définitive à partir de la page 6.

Conseils

- Organisez votre temps.
- Consultez votre *Cahier de prise de notes*.
- Consultez votre *Recueil de textes*.
- Inspirez-vous de vos réflexions et de vos discussions.
- Vous pouvez consulter :
  - des dictionnaires unilingues et bilingues;
  - des dictionnaires de synonymes;
  - des recueils de verbes;
  - des grammaires.

À titre d'information, vous pouvez vous référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui sera utilisée dans l'évaluation de votre texte.

Règlements particuliers

- Tous les règlements généraux lus par la personne administratrice la première journée du test s'appliquent également à cette séance d'Écriture.

- Aucun plagiat ne sera toléré. Vous pouvez consulter votre *Recueil de textes* au moment de l'écriture de votre texte et vous pouvez citer des passages. **Vous devez indiquer la source de toute citation ou paraphrase.** Il est interdit de modifier le texte d'un auteur et de l'insérer dans votre texte argumentatif sans en indiquer la référence.

- **Aucun brouillon ne sera corrigé. Veillez à prendre le temps nécessaire pour transcrire votre texte au propre pendant la dernière heure du test.**

- Veillez à la **lisibilité** de votre travail afin d'éviter toute pénalité.

- Vous devez utiliser un stylo pour écrire la version définitive.

Écriture

Choisissez **une** des deux tâches suivantes pour écrire votre texte argumentatif.

❶ Certains intervenants croient que les gouvernements doivent s'engager à défendre la cause des sans-abri. D'autres estiment que, malgré toutes les ressources disponibles, les sans-abri choisissent de rester dans la rue. Le journal *La Liberté* mène une enquête sur le sujet et sollicite l'opinion de ses lecteurs sur la question suivante :

La société a-t-elle une obligation morale envers les sans-abri?

Rédigez une lettre ouverte d'environ 500 mots, adressée au journal, dans laquelle vous faites connaître votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et imprimés qui vous ont été fournis. Intégrez à votre texte des références tirées de ces divers documents. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

ou

❷ Dans la revue *L'itinéraire* (octobre 2002), Martin Richer écrit que, dans plusieurs villes québécoises, les gens ont été invités à passer la nuit du 8 novembre 2002 dans la rue et à partager l'expérience des sans-abri. Certaines villes vivent leur 13^{e} « nuit des sans-abri ».

La ville de Winnipeg devrait-elle organiser une « nuit des sans-abri »?

Rédigez une lettre ouverte d'environ 500 mots, adressée au maire de Winnipeg, M. Glen Murray, dans laquelle vous lui exposez votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et imprimés qui vous ont été fournis. Intégrez à votre texte des références tirées de ces divers documents. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

Grille de vérification

Référez-vous à la *Grille de vérification* avant et pendant la rédaction de votre texte argumentatif.

Introduction	cochez ✔
1. J'ai présenté l'intérêt du sujet traité (sujet amené).	❑
2. J'ai énoncé la question traitée (sujet posé).	❑
3. J'ai énoncé mon point de vue sur la question.	❑
4. J'ai énoncé les trois aspects que je vais traiter pour défendre mon point de vue (sujet divisé : facultatif).	❑
Développement de l'argumentation	
1. J'ai développé trois aspects différents du sujet traité.	❑
2. Mes aspects ont un lien direct et clair avec le sujet traité.	❑
3. J'ai choisi des arguments variés en genre (ex. : faits, exemples, témoignages, énoncés généraux, statistiques) et en type (faisant appel à la raison et/ou à l'émotion).	❑
4. J'ai appuyé mes arguments de références provenant de divers documents visionnés et lus.	❑
5. J'ai indiqué la source de mes références.	❑
6. J'ai agencé mon texte en paragraphes distincts.	❑
7. J'ai exploité les procédés argumentatifs (explication, réfutation, démonstration).	❑
8. La progression entre mes arguments est évidente.	❑
9. Le ton que j'ai adopté est efficace pour transmettre mon message.	❑
10. J'ai manifesté un souci de convaincre le public cible.	❑
11. J'ai employé un vocabulaire précis et approprié à mon intention de communication.	❑
12. J'ai varié le type de phrases; le registre de langue convient à la situation de communication.	❑
13. J'ai établi des liens entre mes arguments par des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.	❑
14. J'ai évité les contradictions et les digressions.	❑

Conclusion	
1. J'ai rappelé mon point de vue.	❑
2. J'ai fait une synthèse des trois aspects du sujet traité.	❑
3. J'ai élargi le sujet (ex. : recommandations, solutions, souhaits).	❑

Règles de la langue	
1. J'ai vérifié l'orthographe, les accords et la ponctuation.	❑
2. J'ai respecté la concordance des temps verbaux.	❑
3. J'ai respecté la structure de la phrase française.	❑
4. J'ai évité l'usage d'anglicismes dans mon texte.	❑

Version définitive

Écrivez **lisiblement au stylo** votre version définitive.

Cochez la case qui correspond à la tâche choisie :

☐ tâche n° 1

☐ tâche n° 2

Si vous utilisez du papier supplémentaire, agrafez-le à cette page.

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Recueil de textes

Les sans-abri

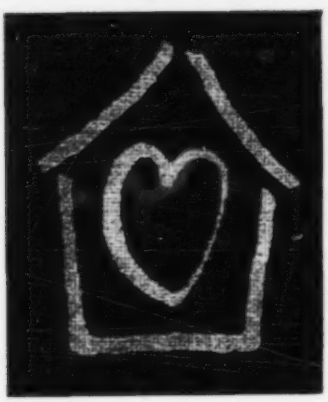

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3182-8

Toutes les mesures ont été prises pour tenir compte des sources et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur.* Prière d'aviser Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba de toute omission ou de toute erreur.

Dans ce document, les textes produits par le Bureau de l'éducation française peuvent être reproduits à des fins éducationnelles non commerciales à condition que la source soit mentionnée. De plus, les textes et les photographies reproduits d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur peuvent être reproduits à condition que la source originale soit mentionnée et qu'une licence ait été accordée par Cancopy. **Toutefois, la reproduction des textes et des photographies se trouvant aux pages 2, 14, 15 et 24, par quelque procédé que ce soit, est interdite.**

Table des matières

Quand les clochards 1

L'Itinérante 3

Quand la population s'occupe de ses urgences 9

Des guerriers épuisés 13

La nuit des sans-abri : Au-delà de la détresse, l'espoir et des solutions 17

La Nuit des sans-abri 19

Devenir itinérant, c'est démissionner de la vie 21

Tendez la main aux sans-abri 23

Les sans-abri : partout un problème sérieux 25

Bibliographie 35

Note :

Chaque texte est précédé d'une question d'anticipation qui vous aidera à le situer et à entamer une première réflexion.

Avant de lire le texte, prenez un moment pour réfléchir à la question.

Quand les clochards

Question d'anticipation

- Croyez-vous que les sans-abri s'entraident et se respectent entre eux?

QUAND LES CLOCHARDS

Quand les clochards
S'endorment collés les uns aux autres
Dans le brouillard
On dirait que c'est la paix qui se vautre
Pour un instant
Plein de douceur
Les continents
Touchent à leur cœur

Quand les clochards
Sont enroulés dans leurs gilets
Quand les clochards
Tournent sur la grille comme des poulets
Pour un instant
Plein de chaleur
Les continents
Percent leur cœur
Comme sont lépreuses les secrètes parties des anges

Galeux désordre de l'esprit
Où les blessures se confondent
Sur le poignard vif de la nuit
Qui vient tracer
Le cercle vicieux des songes
Qui vient bercer
Des images qui se fondent
Sans s'effacer
Enfance ronde
Rêves enlacés
Quand les clochards
Les anges et les démons... s'égarent

Quand les clochards s'endorment collés les uns aux autres
Les yeux hagards, serrant les coudes comme des apôtres
Pour un instant
Plein de douceur
Les continents
Touchent à leur cœur

Quand les clochards s'endorment les uns collés aux autres
Les dieux froussards versent des larmes comme les vôtres
Pour un instant
Plein de candeur
Les continents
Mouillent leur cœur
Comme sont lépreuses les secrètes parties des anges

Dans l'océan de la folie
Ultime beauté de la détresse
Que le pauvre diable porte en lui
Pour mieux sonder
Son infinie tristesse
Et la chanter
L'amour qui plonge
Le cœur qui gonfle comme une éponge
Quand les clochards
Les anges et les démons... s'égarent

Quand les clochards s'endorment collés les uns aux autres
Dans l'air blafard
On dirait que c'est la mort qui se vautre
Pour un instant
Plein de stupeur
Les continents
Touchent à leur cœur
Quand les clochards...
Sont des richards

© Michel (Plume) Latraverse, « Quand les clochards », *Tout Plume (... ou presque)*, Montréal, Éditions Typo, 2001. La permission de reproduire ce texte a été accordée par COPIBEC.

L'Itinérante

Question d'anticipation

- Pensez-vous que les gens devraient partager davantage avec les sans-abri à Noël?

La mort du mari d'Anne déclenche chez elle un long processus de dépression et de désespoir qui se termine dans la rue.

[...]

Un vent glacial vint fouetter son visage et s'engouffra sans aucune gêne sous ses vêtements. Le souffle puissant et glacé mordait sa chair de toutes parts, et elle n'était pas de taille à affronter cet ennemi invisible. Elle n'ignorait pas les ravages du froid en quelques heures seulement. Réfléchir, et vite ! Il fallait absolument qu'elle trouve un endroit où passer la nuit.

Une peur étrange la saisit. Peur de mourir là, dans l'indifférence. Pourquoi est-ce tellement insupportable de jouer son dernier rôle, sans spectateur pour applaudir ? Elle voulait encore jouer, encore vivre !

Les rues étaient désertes, aucun passant à cette heure tardive. Complètement paniquée et transie, elle s'est dirigée vers la première porte cochère et elle sonna sur les douze boutons de l'interphone en même temps. Elle sonnait chez Durand, Martin, Lopez, Boucher... Elle revoit encore tous ces noms défiler sous ses yeux comme autant de sauveurs potentiels. Des lumières se sont aussitôt allumées, et quand elle a entendu le premier Allô, elle a hurlé :

— Au secours, ouvrez-moi, s'il vous plaît. J'AI FROID !

Elle a crié et répété ce message de détresse sans fin, jusqu'à ce que la porte finisse par s'ouvrir. Elle se précipitait déjà par la maigre ouverture qui se dessinait, quand elle fut arrêtée dans son élan. La femme qui se tenait devant elle, la concierge, lui barrait l'entrée de sa forte corpulence. Les deux mains sur les hanches, vêtue d'une robe de chambre miteuse, et les cheveux emmêlés par un sommeil plus agité que réparateur, elle n'offrait pas de meilleur profil que celui d'Anne. Mais elle était du bon côté de la porte. La mine renfrognée par son réveil brutal laissait peu d'espoir à Anne de la sensibiliser à sa cause.

Elle renifla bruyamment, se racla la gorge et se décida enfin à se montrer un peu civilisée en daignant articuler quelques mots :

— Ouais, c'est quoi tout ce tintamarre, à cette heure-ci ? Il est une heure du matin !

Elle serrait un peu plus sa robe de chambre, refroidie elle aussi par le froid qui commençait à s'engouffrer dans l'immeuble. Elle continuait toujours à barrer le chemin à Anne qui n'avait pas d'autre choix que de piétiner sur place. Il lui fallait la convaincre et elle se mit presque à genoux devant ce cerbère pour implorer pitié et chaleur. Quand la grosse Parisienne comprit qu'elle avait affaire à une indigente, son visage torpide s'anima subitement. Elle la toisa d'un regard dédaigneux qui repoussa la malheureuse un peu plus vers son tombeau et vociféra, écarlate de colère :

— Encore une clocharde ? C'est incroyable ! Ces clochards sont de plus en plus nombreux à venir importuner les honnêtes gens. Ça pullule de toutes parts. Le froid, c'est pire que le feu dans une fourmilière, pour vous. Allez, du balai[1], vous n'avez rien à faire ici. Si vous continuez à faire du tapage, j'appelle la police. C'est compris ?

Tout le temps qu'elle parlait, Anne ne pouvait détacher son regard de ses bourrelets graisseux qui tressautaient à chaque haut-le-corps.

Elle aurait dû partir, aller voir ailleurs, comme on le lui suggérait si bien. Mais non ! Elle est restée plantée là, devant cette porte qui s'était brutalement fermée dans un bruit d'enfer. Elle était sa seule issue de secours. Qu'elle s'ouvre et elle n'aurait que deux pas à faire pour se retrouver en sécurité. Qu'elle reste fermée et elle n'aurait que deux heures à vivre.

Et comme si la situation n'était pas assez dramatique, elle commença à ressentir des engelures au bout des orteils. Elle les tapait sur l'asphalte sans parvenir à les réchauffer. Son pauvre manteau d'acrylique et son chan-

1. Allez-vous en! Dehors!

dail n'étaient pas conçus pour de telles températures. Et pour parfaire cette séance de torture, une brise complice du froid tortionnaire la pénétrait partout. Impossible d'y échapper. Elle claquait des dents, et ses tremblements s'amplifiaient sans cesse. Son mal finit par s'atténuer un peu pour laisser place à un engourdissement plus inquiétant encore ; des larmes coulaient maintenant sur ses joues. Elle trouva assez de force pour haïr ces gouttes d'eau qui la refroidissaient encore plus.

Elle restait bravement à la même place, les yeux désespérément levés vers ces Durand, Martin, Lopez... Elle espérait que l'un d'eux aurait pitié et que, pris de curiosité avant d'être pris de remords, il irait à sa fenêtre, juste pour voir si celle qui avait écourté sa nuit était encore là. Il la verrait alors... et peut-être que... Mais non. Pas de regrets, pas de lumière aux fenêtres. Rien. Pas un signe de vie, à part la sienne qui s'affaiblissait de minute en minute. Ivre de colère devant tant d'indifférence et folle de douleur dans ce froid, elle cria au milieu de cette nuit sur laquelle elle régnait, souveraine des solitudes :

— Espèce de sal..de sala..de salauds.

L'insulte lui réchauffa la bouche et lui fit le plus grand bien.

— Ouvrez-moi. Vous n'avez pas le droit de laisser crever les gens comme ça. Non, vous n'avez pas le droit.

Elle se jetait comme une hystérique sur l'interphone. Elle s'y adossait et, tous les boutons enfoncés en même temps, produisaient une musique macabre, proche d'un râle. Elle ne bougeait pas d'un millimètre, de peur que l'appel de détresse cesse dans un seul de ces appartements surchauffés. Elle voulait être sûre que là-haut, tout le monde l'entendait. Sûre que personne ne puisse fermer l'œil et sombrer dans un repos bienfaiteur qu'ils lui refusaient ou, pire, qu'ils voulaient éternel pour elle. Elle continuait à vociférer lorsqu'elle vit un conducteur, arrêté au feu rouge, qui la regardait. Les sourcils légèrement rehaussés, il la dévisageait comme si elle était folle. La vitre derrière laquelle il se réfugiait la repoussait encore dans son isolement, dans sa chambre froide. Lui aussi, comme ceux d'en-haut, était bien au chaud, à l'abri. Elle ne regarderait plus jamais un radiateur de la même façon. Il est la condition essentielle de l'estime de soi sans laquelle l'homme n'aurait jamais établi son système de valeurs. Merci, feux de bois, cheminées, foyers, appareils de chauffage de tout genre. Mais comment traverser l'hiver sans vous ?

— Qu'est-ce que vous avez à me regarder comme ça, hein ? J'ai froid. Tu n'as jamais vu quelqu'un avoir froid ? Tu crois peut-être que je suis folle ? Eh bien, non, je ne suis pas folle. JE NE SUIS PAS FOLLE ! Mais je... je... ne veux pas... mour... ir.

Elle ne s'était jamais entendue hurler de cette façon. Elle s'effrayait elle-même, confortant ainsi l'opinion bien arrêtée de l'inconnu. Le feu passa au vert avec une régularité rassurante, et il démarra, la laissant seule avec ses explications. Sans force, elle se laissa glisser par terre et y resta jusqu'à l'arrivée de la police.

Aujourd'hui c'est Noël ! Enfin, la veille de Noël, le vingt-quatre décembre. Anne connaît parfaitement le jour, puisqu'elle l'a griffonné sur un bout de papier qui lui sert de calendrier, depuis que le ciel est devenu son toit. Ce fut la première précaution qu'elle prit lorsqu'elle s'est retrouvée sur le bitume[2] : écrire la date du jour. Et chaque matin, dès son réveil, elle se saisit de la feuille et elle l'y inscrit. Une façon de ne pas perdre complètement la raison. Savoir son identité, sa date de naissance et le jour où nous sommes, tranquillisent son équilibre mental. Elle peut encore regarder les gens droit dans les yeux et leur dire :

— Je ne suis pas folle, vous savez. Je suis totalement démunie, mais j'ai toute ma raison. Il suffira d'un peu de chance et... je serai comme vous. Au fait, on est le vingt-quatre

2. Asphalte

décembre.

Mais pour l'instant, elle se contente de baisser les yeux devant les regards.

Tout à l'heure, elle a voulu ramasser un bout de papier et n'y est pas parvenue, tant ses doigts étaient gelés. Elle a trouvé un moyen efficace pour les réchauffer, c'est de les mettre dans sa bouche. À 37 °, ils retrouvent leur vitalité perdue. Dommage qu'elle ne puisse faire de même avec ses orteils.

En ce moment, elle est assise sur une bouche d'aération de métro qui a fermé plus tôt aujourd'hui. Ce soir, tout le monde est pressé de faire la fête. Elle trouve ça bon de sentir l'air chaud l'envahir, comme si le métro lui-même, ému par ce jour spécial, voulait lui insuffler un peu de sa vie par sa bouche d'aération. Une haleine de gaz carbonique se dégage de ce souffle chaud et revigorant, mais elle s'y est habituée depuis le temps... Elle a aussi trouvé quelques morceaux de carton sous lesquels elle s'est blottie. Ils étaient déjà là avant qu'elle ne s'installe. Sans doute appartenaient-ils à quelqu'un d'autre. Elle espère seulement qu'il ne va pas revenir. Ils ne tiendraient pas à deux là-dessous. Et puis, la promiscuité n'est pas vraiment son fort. En tout cas, vu le soin qu'il a pris à disposer convenablement ses cartons, le type est un professionnel. Un clochard d'expérience.

Cartons... Je m'amusais souvent avec Audrey à faire des cabanes. Nous passions des après-midi entières sous des abris imaginaires. On allait fouiner dans la cuisine pour récupérer des cageots[3] ou des cartons. Sinon, nous nous débrouillions d'une autre manière pour fabriquer les abris. Des serviettes de toilette tendues entre deux chaises et le tour était joué ! Nous avons ainsi bâti des centaines de maisons. Une maison rien qu'à nous ! Sans tous ces autres enfants qui partageaient nos repas, nos nuits, nos cauchemars et nos faux espoirs. Une maison où on était enfin libre de faire ce qu'on voulait, sans ces religieuses au regard sévère. Une maison où nous étions heureuses. J'étais avec ma sœur et on attendait sagement papa et maman dans notre chambre avec tous les jouets, des cailloux, des brindilles, des boutons... Mais quelle déception, le soir, quand nous devions réintégrer le dortoir ! Je rentrais sous les draps, plus triste chaque fois. Je me jurais de ne plus jouer à ce jeu stupide. Mais l'imagination est plus puissante que la drogue. Elle vous maintient toujours en vie, même après une overdose. Un drogué peut craindre la mort au bout de son calvaire. Nous, nous ne pouvions que redouter la folie. Et sitôt le jour revenu, ma volonté se diluait dans la perspective joyeuse de fuir à nouveau mon triste quotidien.

Si elle n'avait pas si faim, elle serait presque bien. Tout à l'heure, un passant lui a jeté de l'argent sans même la regarder. S'il l'avait fait, il aurait vu que ses pièces étaient tombées entre les grilles de la bouche d'aération. Tant pis ! Ce soir, c'est Noël. Les gens sont plus généreux.

La police a donc fini par arriver. Émergeant d'un semi-brouillard, elle discernait vaguement un gyrophare[4]. Des bruits de portières qui s'ouvraient. Fuir ! Se lever et courir le plus loin possible devant cette insulte qui s'amenait au moindre coup de fil. Cette salope ! Elle avait mis à exécution ses menaces. Elle les avait appelés. Pourtant, ça faisait un bon moment qu'Anne avait cessé d'exister au niveau sonore. Elle avait dû téléphoner avant. Ou alors, elle ne pouvait supporter l'idée de se rendormir, la sachant derrière sa porte. Il valait sans doute mieux pour la concierge que la police la cueille vivante ce soir, plutôt que morte le lendemain matin. De cette manière, aucune déposition. Ce n'est pas le genre de femme à se laisser importuner pour si peu. Et en plus, ça lui donnait bonne conscience.

Trop tard. La loi était déjà sur Anne. Ils étaient deux. Deux uniformes à la démarche nonchalante s'approchèrent d'elle. Le plus grand des deux la souleva comme un fétu de paille, la prenant sous les aisselles. Elle essayait de se débattre, mais l'agent ne s'en était même pas rendu compte. Tout en croyant gigoter, alors qu'elle était inerte

3. Emballage léger, fait de lattes de bois, destiné au transport de fruits,

4. Lanterne rotative à feu clignotant placé sur le toit d'un véhicule prioritaire.

dans les bras de l'uniforme, elle se retrouva dans la fourgonnette.

— Tu as froid, à ce qu'il paraît ? Eh bien, tu vas être contente ! On va te réchauffer.

Visiblement peu habitué à formuler des phrases aussi longues, il arrêta net sa conversation, claqua la portière, puis s'installa à l'avant avec son collègue qui l'attendait, occupé à se curer les dents, des fois qu'il aurait autre chose que des clochardes à ramasser. L'arrière du véhicule, destiné aux détenus, était séparé du chauffeur par un grillage conçu pour résister à toutes les attaques. Comme Anne ne pouvait se prétendre une grande criminelle, même avec beaucoup d'imagination, elle s'identifia aussitôt à une pestiférée. Mais dans ce cas, les microbes étaient assez menus pour passer entre les mailles du grillage ! À bout de force, elle abandonna l'idée des microbes. Rassurée finalement par cette séparation entre ses kidnappeurs et elle, elle se laissa aller sur la banquette et s'y allongea. Elle semblait être faite pour elle. Juste assez longue pour son mètre soixante-cinq. C'était si rare depuis un certain temps de trouver quelque chose à sa mesure qu'elle en aurait pleuré de joie.

— Encore une clocharde qui va se réchauffer sur le dos des contribuables. Quel métier de con ! Je suis un flic, pas un éboueur. C'est la huitième qu'on embarque aujourd'hui. Je te dis que j'en ai vraiment marre de débarrasser le trottoir de toute cette vermine.

Son collègue émit un grognement qui ressemblait à un ouais, et les deux flics poursuivirent leur conversation sans s'occuper de leur passagère. Pendant un moment, elle s'est demandé s'ils se souvenaient de sa présence. Elle était offusquée, mais son épuisement eut raison de sa révolte. Leurs paroles s'éloignaient de plus en plus vite pour former un vague brouhaha.

Une chaleur bienfaisante emplissait le camion et tout doucement, Anne s'est assoupie, bercée par leurs paroles et le ronronnement du moteur. Pendant quelques instants, elle se sentait redevenir la petite fille qu'elle avait été, la pupille de l'État[5]. Cet État protecteur qui est toujours là pour la maintenir la tête hors de l'eau.

Anne-la-détenue finit par s'endormir dans ce camion où tant d'êtres immondes prirent place et virent pour l'ultime fois, depuis les fenêtres grillagées, défiler les dernières images de leur liberté. Anne n'avait même pas pris la peine de jeter un coup d'œil dehors. D'abord, parce qu'elle n'était pas immonde, et ensuite, parce qu'il faisait une nuit d'encre.

Elle se réveilla quand le fourgon cessa de ronronner. On la traîna à l'intérieur du commissariat où un autre flic l'attendait, planté devant sa machine à écrire. Quand il a commencé à l'interroger, elle a compris que ce n'était pas elle qu'il attendait. Il était rivé à sa machine, prêt à taper dessus au moindre suspect qui se tiendrait devant lui. Au début, Anne prit ce jeune homme pour quelqu'un d'important. Puis, les yeux de la jeune femme furetèrent un peu partout pour conclure qu'il n'était qu'un sous-fifre[6]. Tout était impersonnel dans cette pièce. Pas de photos, pas de dessins, aucun objet personnel, pas même une tasse. Elle se trouvait dans un bureau de passage.

— Nom, adresse...

Elle dit son nom et ajouta « sans domicile », pour toute adresse.

— Bon ! Vous avez combien d'argent sur vous ?

La stupidité de la question provoqua chez elle un rire nerveux qu'elle n'avait pas vu venir. Rire à gorge déployée quand, pour la même raison, on devrait pleurer à chaudes larmes, lui fit le plus grand bien.

— Je suppose que tes ricanements signifient que tu n'as pas un rond ?

Son soudain tutoiement la démangea et, instincti-

5. Orphelin mineur, placé sous l'autorité d'un tuteur.
6. Individu qui occupe un emploi tout à fait secondaire.

vement, elle commença à se gratter la tête. Devant l'air dégoûté du jeune homme, elle s'arrêta immédiatement. L'image d'un pou se balançait entre elle et lui.

— Vous supposez bien, MONSIEUR.

— Bon, dans ce cas, je ne vais pas perdre mon temps plus longtemps. Tu vas passer une nuit au poste pour vagabondage, MADAME.

Il lui semblait même l'entendre crier Au suivant ! Un vulgaire numéro ! Même pas droit à la décimale qui, à la traîne comme une bonne courtisane, donne au nombre ses lettres de noblesse.

Une main se saisit de son bras et un autre uniforme l'entraînait hors du bureau. Elle baignait dans l'irrationnel ! Sa compréhension chavirait dans un tourbillon d'événements qu'elle ne pouvait maîtriser. Elle suffoquait et, à deux doigts de se trouver mal, elle prit une grande inspiration. Et, dans un geste brusque, elle se dégagea de l'étreinte du policier pour se précipiter à nouveau dans le bureau.

— VOUS M'ARRÊTEZ POUR VAGABONDAGE ?

Hors d'elle, elle s'agrippa au bureau comme à une bouée de sauvetage, les mains crispées et le corps penché par-dessus. Son visage touchait presque celui du jeune prétentieux qui voulait l'enfermer. Il reçut sa respiration haletante en pleine face. Il recula, dégoûté.

— On m'a volé l'homme que j'aimais, on m'a volé ma vie, on m'a volé mes affaires et c'est moi qui dois aller en prison ? Je n'ai rien fait d'illégal qui justifie cet internement. RIEN. Je n'ai jamais volé, jamais causé de tort à quiconque. Je ne fais que survivre. Pourquoi ne pas emprisonner les enfants ou les oiseaux ? Eux non plus n'ont pas un sou ! Pour qui te prends-tu, toi, pour oser commettre une telle injustice, hein ? REPONDS, espèce de pourriture !

Sans même prendre la peine de dire un seul mot, il se leva, prit tranquillement son lunch et sortit en tapotant l'épaule de son collègue. Mais sur le seuil de la porte, il ne put se retenir de lui lancer.

— Bon courage avec elle, vieux ! Ah ces clochards ! Aucun respect pour la société.

[...]

© Patricia Portella Bricka, *L'Itinérante*, Éditions de la Paix.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

Veuillez noter que le texte reproduit n'est qu'un extrait du roman.

Quand la population s'occupe de ses urgences...

Question d'anticipation

- Les villes ont-elles l'obligation de venir en aide aux sans-abri?

Quand la population s'oc

LUC LALONDE
Directeur général
de la Fédération des organismes
sans but lucratif d'habitation
de Montréal (FOHM)

À la une de nos journaux, encore des abris de fortune qui font parler d'eux. Depuis toujours, les personnes itinérantes habitent les rues et les lieux de fortune que le destin leur propose. Par temps froid, ils s'abritent au-dessus des chaudes sorties de ventilation des stations de métro, sous les ponts. Parfois, ils vont plus loin, s'approprient un espace et l'organisent avec les moyens du bord.

2 Mais voilà, c'est dangereux. Dangereux à cause du risque d'incendie, dangereux pour la sécurité, pour les autres. On oublie souvent qu'il y a un risque encore plus grand de mourir gelé... mais ça, ça ne concerne pas «les autres». Ce ne sont que les itinérants eux-mêmes qui gèlent et se meurent, et ils font moins de bruit. Ils sont moins «médiatiques». Y a pas de quoi faire un reportage. Sauf s'il y a une nouvelle ville avec un nouveau maire à mettre sur la sellette. On ne s'en plaindra pas: la une, ça donne aussi l'occasion de faire passer des messages à la population et aux médias eux-mêmes.

3 Pour ces derniers, notez que la une pourrait être tapissée, à tous les jours, d'histoires de personnes qui s'abritent là où elles le peuvent, qui squattent tantôt un édifice, tantôt un espace public, une bouche de métro ou une cafétéria de centre commercial. On estime qu'il y a plus de 15 000 personnes sans domicile fixe qui arpentent les rues de Montréal. Aucune donnée n'existe sur le nombre de décès ou d'hospitalisations directement liés au fait de ne pas avoir de toit. Aucune donnée n'existe non plus pour décrire la souffrance, la pauvreté et le désarroi dans lesquels ces personnes se retrouvent.

4 À la Fédération des OSBL[1] d'habitation de Montréal (FOHM), on dispose cependant d'un nombre impressionnant d'histoires vécues, de faits divers racontés lors de nos soupers communautaires, de témoignages de ceux et celles qui s'inscrivent sur les listes d'attente d'OSBL d'habitation pour personnes seules. Toutes ces «anecdotes» auraient pu faire la une. Mais le *timing* — nouvelle ville, nouveau maire — n'était pas là. Quoi qu'il en soit, nous profiterons de ce *timing* pour rappeler ceci.

5 ■ La ville de Montréal connaît le plus bas taux d'inoccupation des logements (moins de 1 %) et, du coup, les plus grosses hausses de loyer de son histoire.

6 ■ Les services d'aide pour sans-abri ont signifié à la Régie régionale de la santé et des services sociaux qu'il y aurait des problèmes cet hiver car leurs lits étaient déjà en nombre insuffisant à l'été.

7 ■ Les groupes communautaires avaient déjà alerté les autorités l'été dernier pour que soient mises en place des mesures d'urgence afin de contrer la crise du logement du 1er juillet 2001.

8 ■ Ces mêmes groupes doivent de nouveau faire ces démarches auprès des autorités en vue de juillet 2002.

9 Profitons-en aussi pour rappeler que le gouvernement fédéral avait annoncé en grande pompe, en 1999, des millions de dollars destinés aux itinérants et qu'en ce début d'année 2002, pas un seul sou n'a encore été dépensé. Rappelons aussi les engagements du gouvernement du Québec, qui devait permettre d'accélérer les mises en chantier dans le cadre du programme Accès Logis, alors qu'il n'y a toujours pas de nouvelles mises en chantier. La nouvelle ville

[1] *OSBL : organismes sans but lucratif*

rance

cupe de ses urgences...

et la nouvelle communauté urbaine devaient elles aussi permettre des investissements majeurs dans le logement social, chose qui n'apparaît pas au budget 2002.

10 Tous ces délais ont des justifications. Non, en fait, pas des justifications, plutôt des explications. Car «justification» signifie qu'il y a des raisons, une logique derrière des événements. Mais il n'y a pas de logique dans le fait qu'un pays membre du G7, membre de l'ONU, que le «plus beau pays au monde» laisse des gens dans la rue, dans le froid de l'hiver. Et qu'il dénonce par ailleurs les solutions que la population met en avant dans l'absence de réponse politique ou sociale adéquate.

11 Il y a plein de bidonvilles dans le monde. On peut juger cela épouvantable, inadmissible, comme on peut y voir une réponse à des besoins. On peut fermer les yeux et permettre aux gens de trouver leurs propres solutions. On peut aussi leur suggérer mieux. En ce début d'année, espérons que c'est ce que l'on fera. Les OSBL d'habitation, pour leur part, offrent plus de 10 000 unités de logement à Montréal, dont près de 15 % sont destinées à des personnes seules et itinérantes. On construit environ 500 unités de logement social par année dans le cadre du programme provincial Accès Logis, dont moins de 5 % pour cette clientèle. Et s'il faut passer par la une des journaux, je vous invite à nous joindre: nous vous trouverons sans difficulté un sujet par jour pour permettre de dénoncer les faits, notamment la lenteur avec laquelle notre société répond aux situations urgentes.

ARCHIVES LE DEVOIR

On oublie souvent qu'il y a un risque encore plus grand de mourir gelé... mais ça, ça ne concerne pas «les autres».

© Luc Lalonde, *Le Devoir*.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

Des guerriers épuisés

Question d'anticipation

- Comment réagissez-vous lorsque vous voyez un sans-abri?

FORUM

Des guerriers épuisés

Contrairement à ce qu'en pense l'homme de la rue, le sans-abri n'est pas un paresseux.

Réjean Thomas et Réjean Bergeron

1 Interrogez l'homme de la rue au sujet des sans-abri et vous vous apercevrez rapidement que bien des gens s'imaginent encore aujourd'hui que l'itinérance est un choix, un mode de vie que des jeunes et des moins jeunes ont adopté délibérément en toute conscience. Pour le plaisir comme on dit, pour le trip. « Ah! On vit dans un pays libre... S'ils veulent vivre dans la rue, c'est leur problème. Mais qu'y viennent pas se plaindre, par exemple. Et puis qu'ils arrêtent donc de nous achaler! Ils sont toujours là à nous quêter de l'argent. Qu'ils fassent comme tout le monde : qu'ils aillent travailler au lieu de rester assis sur leur derrière. C'est pas des impotents, après tout... »

2 Le jugement est clair et distinct. Que voulez-vous, on ne peut quand même pas reprocher à l'homme de la rue, celui qui ne fait qu'y passer, d'être cartésien[1]. Notre système d'éducation a mis des années pour le convaincre que l'homme est un être raisonnable et conscient, doué d'une liberté, d'une volonté et d'une responsabilité. Lorsque l'homme de la rue fait face à un phénomène aussi étrange et déroutant que l'itinérance, il s'empresse alors à appliquer ces beaux concepts tout propres, ces prêts-à-porter de la pensée, sur le dos des mendiants.

3 Il oublie, notre homme de la rue, ou veut oublier, que l'homme, à commencer par lui, n'est pas toujours à la hauteur de ces beaux idéaux. La raison, la conscience, le libre-arbitre et la volonté sont des mécaniques très capricieuses. Un rien peut les enrayer. Si, en hiver, une auto peut « décider » de ne pas démarrer à cause de quelques degrés en moins, imaginez ce qui peut se produire dans la tête d'un jeune adulte qui, enfant, a été maltraité, battu, abusé, abandonné, placé, déplacé, replacé, abusé encore; et surtout, mal aimé.

L'itinérance n'est pas un choix

4 On ne décide pas comme ça, un beau matin, d'aller vivre dans la rue. Le travail de Médecins du Monde au centre-ville de Montréal nous a très bien appris que l'itinérance est toujours la conséquence d'un processus d'une descente aux enfers qui, cercle par cercle, peut s'échelonner sur quelques mois ou sur plusieurs années.

5 Chacun a sa propre histoire et son propre seuil de tolérance face aux différents coups que lui a fait subir la réalité quotidienne – pour ne pas parler du destin. Ainsi, mille facteurs peuvent, d'une manière lente et insidieuse, entraîner graduellement une personne dans la rue : perte d'un emploi, d'un loyer, rupture, abandon, déracinement, pauvreté, violence familiale, abus sexuel, solitude, toxicomanie, problèmes de jeu, problèmes de santé mentale (40 % des gens qui s'y retrouvent en souffrent). Et ces facteurs viennent rarement seuls. Ils se tiennent souvent la main pour distribuer leurs cartons d'invitation.

6 Non, la rue n'est pas un choix. Elle se présente souvent comme le dernier recours après avoir tout perdu ou encore, comme un moyen de fuir une réalité quotidienne devenue insupportable. C'est souvent le cas avec les jeunes fugueurs que rencontrent les infirmières de Médecins du Monde. La rue leur semble bien tranquille comparée au foyer familial où règne la terreur. Mais c'est un leurre.

7 Le jeune est souvent idéaliste. Les grandes artères et les quartiers hot du centre-ville sont pour lui des gages de liberté. Belle liberté! Le caractère anonyme de la grande ville est aussi un atout à ses yeux.

1. Logique, rationnel

FORUM

Enfin un endroit où il pourra se faire oublier deux heures ou deux jours, le temps d'une fin de semaine, histoire de reprendre ses esprits et de faire le point (ou la fête). Certains en reviennent, d'autres pas. Rapidement entourés par des plus « expérimentés », par des plus débrouillards, ils se laissent guider, parfois la drogue gratuite aidant, vers des cercles infernaux qu'ils confondent pendant un temps avec ceux du paradis.

Un homme d'action

8 Contrairement à ce qu'en pense l'homme de la rue, le sans-abri n'est pas un paresseux. Au contraire, il est un homme d'action (il n'a pas le choix). Ses journées et ses nuits il les passe à chercher et à appliquer des stratégies pour survivre dans la jungle urbaine. Mais il est aussi un combattant épuisé et désorganisé, physiquement et surtout psychologiquement. C'est d'ailleurs cette désorganisation psychologique qui a fini par faire éclater son univers quotidien de jadis pour le conduire, petit à petit, dans des maisons de chambres, des refuges, des soupes populaires, des squats, des abris de fortune ou sur une bouche de métro.

9 L'éclatement de l'univers physique va de pair avec l'éclatement de l'univers mental, dans bien des cas. L'identité d'une personne a de la peine à se maintenir tout d'un bloc lorsque tout s'écroule autour d'elle. On n'a pas idée de ce que pouvait représenter l'abri de fortune sous le viaduc Notre-Dame pour les quelques presque-sans-abri qui s'y trouvaient. Un royaume, rien de moins. En le démembrant et en l'emportant dans leurs camions, les employés de la Ville de Montréal ont aussi emmené un petit morceau des gens qui s'y réfugiaient.

10 Tout comme l'espace, le temps finit par prendre une drôle de dimension dans la tête de ceux qui n'ont que la rue pour l'égrener. Le temps est comme un muscle. À force de rester sur place, il finit par se contracter. Ainsi, le présent devient de plus en plus envahissant chez l'itinérant. Il y a tant à faire maintenant. Le passé, on aime mieux l'oublier. L'avenir, quant à lui, reste toujours incertain, hypothétique et surtout beaucoup trop compliqué à gérer.

11 S'y projeter demande tellement d'énergie, d'effort mental. Penser à demain, c'est comme essayer de prévoir deux coups d'avance aux échecs. Penser à ce que l'on fera la semaine prochaine, c'est vouloir entreprendre une partie complète contre Kasparov : une montagne et la certitude d'être mis échec et mat. Et de toutes façons, pourquoi s'attarder à ce dont demain sera fait alors qu'on ne sait même pas s'il y aura à manger le soir même.

12 Dans cet état d'esprit, on peut imaginer les difficultés auxquelles sont confrontées ces personnes lorsqu'elles ont à se frotter à nos modes de vie hyper synchronisés. Suivre une prescription médicale; se présenter à un rendez-vous; se lever et se coucher à heure fixe; attendre à l'urgence... Les sans-abri n'ont pas le temps. Prisonniers du maintenant, c'est dorénavant le temps qui les possède.

13 Voilà autant de traits qui caractérisent l'univers mental dans lequel bien des sans-abri ont fini par s'emmurer avec le temps. Les avoir à l'esprit nous fait mieux comprendre tout ce que ça prend d'énergie, de patience, de tolérance et d'ouverture d'esprit lorsque vient ou viendra le temps d'aller vers eux et de les aider (car on ne peut pas les laisser tomber!). Ils ont beau être le miroir de tout ce que l'on ne veut pas être, ils sont ce que nous sommes, des êtres humains, nos semblables.

Les auteurs sont respectivement président de Médecins du Monde Canada et philosophe.

© Réjean Thomas et Réjean Bergeron, « Des guerriers épuisés », *La Presse*, 28 avril 2002, p. A11.

La permission d'adapter et de reproduire ce texte a été accordée par Réjean Bergeron.

La nuit des sans-abri
Au-delà de la détresse, l'espoir et des solutions

Question d'anticipation

- Accepteriez-vous de passer une nuit en compagnie de sans-abri?

La nuit des sans-abri

Au-delà de la détresse, l'espoir et des solutions

Martin Richer

Détresse et espoir; ensemble vers des solutions, tel sera le thème de la 13e nuit des sans-abri. Le 8 novembre prochain, de 18 h à 6 h le lendemain, les gens sont invités à passer une nuit dans la rue et à partager l'expérience des jeunes qui n'ont trouvé que ce refuge pour y passer leurs nuits, mais aussi… leurs journées.

Cette 13e nuit se veut un événement de sensibilisation et de solidarité envers les personnes itinérantes. Plusieurs activités sont au programme : prise de parole, spectacles, chansons, art, contes et plusieurs artistes seront au rendez-vous.

Une des activités aura comme thème le passeport pour la citoyenneté. Dans une société où les exclus et les sans-abri ne se sentent pas citoyens comme monsieur-et-madame-tout-le-monde, l'activité aura pour but de fabriquer des passeports pour les personnes de la rue. En plus de la photo habituelle, on pourra y trouver le cheminement de la personne, et ce qu'il a pu connaître, par exemple, comme difficultés financières ou d'accès aux soins de santé. Les jeunes résumeront aussi ce qu'ils aimeraient réaliser; ce précieux document sera remis dans les jours suivants aux élus (on pense notamment au premier ministre Landry). Cette initiative traduit bien le cri d'alarme formulé par les jeunes : *« Nous réclamons le droit d'être jeunes, de ne pas être sûrs de notre chemin, d'hésiter, d'entreprendre et de changer, d'abandonner et de recommencer, de suivre un chemin qui n'est pas celui des autres, de prendre des risques et de perdre, parfois. Nous réclamons le*

droit à l'inexpérience, le droit d'essayer par nous-mêmes, quitte à nous tromper. Nous réclamons le droit de vivre nos craintes, nos angoisses et nos souffrances, sans être jugés ou réduits au silence, par des préjugés ou des médicaments. »

Encore cette année, on retrouvera l'activité *Œuvre d'espoir sur corde à linge*, un ramassis de plusieurs choses, que ce soit un t-shirt, un poème ou un dessin déposés par les gens.

Sans oublier le prix prestigieux qui succédera au *Pompon d'Or* remporté, haut la main, en 2001, par le réseau des *Auberges du cœur?* Le *Pompon d'Or* vise à souligner un bon coup ou une bonne action commise envers les itinérants. Le *Minute pompon*, prix de l'espoir (ou du désespoir, c'est selon) vise à interpeller ses récipiendaires pour les encourager à accomplir des actions significatives. MM. Jean Chrétien et Paul Martin ont été les récipiendaires 2001 du *Minute pompon*.

La nuit des sans-abri se tiendra devant le 5497, boul. Monk, accessible par transport en commun, station de métro Monk et autobus 36. Cette nuit est rendue possible grâce à plusieurs *Auberges du Cœur*, au *Centre le Havre*, au *Regroupement pour l'aide aux itinérants du Québec* ainsi qu'à d'autres partenaires oeuvrant auprès des itinérants.

La nuit se tiendra simultanément en plusieurs autres lieux au Québec, notamment à Longueuil, à St-Hyacinthe, à Sherbrooke, à Drummondville, à Victoriaville, à Trois-Rivières, à Québec, à Rimouski et à Joliette.

Cette activité s'adresse à tous.

©Martin Richer, *JOURNAL L'ITINÉRAIRE*.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

La nuit des sans-abri

Au-delà de la détresse, l'espoir et des solutions

Martin Richer

Détresse et espoir: ensemble vers des solutions, tel sera le thème de la 13e nuit des sans-abri. Le 8 novembre prochain, de 18 h à 6 h le lendemain, les gens sont invités à passer une nuit dans la rue et à partager l'expérience des jeunes qui n'ont trouvé que ce refuge pour y passer leurs nuits, mais aussi... leurs journées.

Cette 13e nuit se veut un événement de sensibilisation et de solidarité envers les personnes itinérantes. Plusieurs activités sont au programme : prise de parole, spectacles, chansons, art, contes et plusieurs artistes seront au rendez-vous.

Une des activités aura comme thème le passeport pour la citoyenneté. Dans une société où les exclus et les sans-abri ne se sentent pas citoyens comme monsieur-et-madame-tout-le-monde, l'activité aura pour but de fabriquer des passeports pour les personnes de la rue. En plus de la photo habituelle, on pourra y trouver le cheminement de la personne, et ce qu'il a pu connaître, par exemple, comme difficultés financières ou d'accès aux soins de santé. Les jeunes résumeront aussi ce qu'ils aimeraient réaliser; ce précieux document sera remis dans les jours suivants aux élus (on pense notamment au premier ministre Landry). Cette initiative traduit bien le cri d'alarme formulé par les jeunes : *« Nous réclamons le droit d'être jeunes, de ne pas être sûrs de notre chemin, d'hésiter, d'entreprendre et de changer, d'abandonner et de recommencer, de suivre un chemin qui n'est pas celui des autres, de prendre des risques et de perdre, parfois. Nous réclamons le*

droit à l'inexpérience, le droit d'essayer par nous-mêmes, quitte à nous tromper. Nous réclamons le droit de vivre nos craintes, nos angoisses et nos souffrances, sans être jugés ou réduits au silence, par des préjugés ou des médicaments. »

Encore cette année, on retrouvera l'activité *Œuvre d'espoir sur corde à linge*, un ramassis de plusieurs choses, que ce soit un t-shirt, un poème ou un dessin déposés par les gens.

Sans oublier le prix prestigieux qui succédera au *Pompon d'Or* remporté, haut la main, en 2001, par le réseau des *Auberges du cœur?* Le *Pompon d'Or* vise à souligner un bon coup ou une bonne action commise envers les itinérants. Le *Minute pompon*, prix de l'espoir (ou du désespoir, c'est selon) vise à interpeller ses récipiendaires pour les encourager à accomplir des actions significatives. MM. Jean Chrétien et Paul Martin ont été les récipiendaires 2001 du *Minute pompon*.

La nuit des sans-abri se tiendra devant le 5497, boul. Monk, accessible par transport en commun, station de métro Monk et autobus 36. Cette nuit est rendue possible grâce à plusieurs *Auberges du Cœur*, au *Centre le Havre*, au *Regroupement pour l'aide aux itinérants du Québec* ainsi qu'à d'autres partenaires oeuvrant auprès des itinérants.

La nuit se tiendra simultanément en plusieurs autres lieux au Québec, notamment à Longueuil, à St-Hyacinthe, à Sherbrooke, à Drummondville, à Victoriaville, à Trois-Rivières, à Québec, à Rimouski et à Joliette.

Cette activité s'adresse à tous.

©Martin Richer, *JOURNAL L'ITINÉRAIRE*.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

La Nuit des sans-abri

Jean-Pierre Lacroix

Chaque année, des milliers de personnes n'ont pas d'autre solution que de passer une nuit ou plusieurs nuits dehors, faute d'endroits où aller. Depuis 13 ans, la *Nuit des sans-abri* permet de sensibiliser les gens aux conditions de vie des sans-abri en les faisant participer à une vigile de solidarité du coucher au lever du soleil.

Dans une douzaine de villes à travers le Québec, le réseau de solidarité des *Auberges du cœur*, a réuni autour de braseros[1] des milliers de personnes pour porter un message à la fois de détresse et d'espoir.

Pour la région montréalaise, le lieu de rassemblement se situait devant l'Auberge communautaire du Sud-ouest à Ville Lasalle. La ville avait érigé une grande scène en plein milieu du boulevard Monk et des kiosques pour les divers spectacles en soirée précédant la longue nuit.

Porte-parole de l'Auberge depuis de nombreuses années, la comédienne Danielle Proulx a souhaité la bienvenue à la foule et le président d'honneur, l'animateur et comédien

Photo: Jean-Pierre Lacroix

Marc Labrèche et deux jeunes de l'Auberge

Marc Labrèche, a allumé le brasero. Jusqu'à minuit, de nombreux artistes se sont succédés : chanteurs, musiciens, conteurs. De plus, la Ligue nationale d'improvisation (LNI) a joué un match avec des jeunes de l'Auberge.

Radio Ville-Marie diffusait, en direct de l'Auberge, des entrevues, tables rondes, discussions avec des intervenants en itinérance et on accueillait aussi, depuis un micro-trottoir, les témoignages des jeunes.

©Jean-Pierre Lacroix, *JOURNAL L'ITINÉRAIRE*.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

1. Bassin de métal, rempli de charbons ardents, posé sur un trépied, destiné aujourd'hui au chauffage en plein air.

Devenir itinérant, c'est démissionner de la vie

Question d'anticipation

- Les sans-abri choisissent-ils de vivre dans la rue?

Un vieil ivrogne barbu s'avance vers vous en tendant la main : vous lui donnez un huard et vous continuez votre route en vous félicitant de votre âme charitable. Mais avez-vous déjà pensé deux secondes à ce qui avait poussé cet homme à vivre dans la rue? Croyez-vous que ces gens, jeunes et moins jeunes, ont le choix de devenir itinérants? Ont-ils fait volontairement ce choix de décrocher, de fuir la vie normale? Je crois que oui car, pour ces personnes désillusionnées, la mendicité devient la porte de sortie la plus facile, et ils décident de se fermer les yeux à toute autre alternative qui s'offre à eux.

DEVENIR ITINÉRANT, C'EST DÉMISSIONNER DE LA VIE

La plupart du temps, c'est un problème personnel, peut-être pas sans solution, qui déclenche le processus qui amènera la personne à vivre dans la rue. Prenez par exemple cet homme qui a perdu son emploi récemment et qui n'arrive plus à payer son loyer : au lieu de chercher un nouveau logis et un nouvel emploi, il en vient à la conclusion que le destin s'acharne contre lui, qu'il ne sert à rien de rêver en couleurs et que mendier est le sort réservé aux ratés de sa catégorie. Toute cette réflexion témoigne du manque de persévérance et de confiance en soi qui pousse ces individus à choisir la rue.

Il existe tant de programmes sociaux au Québec qui peuvent nous aider financièrement lorsqu'on est sans emploi — comme l'assurance-chômage et le bien-être social — qu'il est presque impossible que toutes les personnes qui se retrouvent dans la rue n'y aient pas droit. Il suffirait simplement que ces individus se donnent la peine de demander du secours, et le nombre de mendiants dans les rues serait grandement diminué. Et si le problème n'est pas financier, mais plutôt psychologique, là encore il y a des organismes qui peuvent venir en aide à ces gens.

De leur côté, les jeunes itinérants ou itinérantes ont aussi fait le choix de vivre en marge de la société. Probablement que l'atmosphère qui régnait à la maison ou en famille d'accueil était très tendue, voire quasi insoutenable, mais rien n'empêche qu'on a choisi de renier le système social dans lequel on vivait, de s'éloigner de ses problèmes quotidiens pour se bâtir un petit monde à soi dans la rue, là où les problèmes d'hier sont effacés, oubliés.

Cela dit, je ne nie pas que les gens qui se retrouvent dans la rue aient de bonnes raisons d'avoir décidé de baisser les bras et d'abandonner une société qui leur a peut-être causé bien des malheurs, mais personne non plus ne peut nier le fait que ce n'est pas la société qui a «mis dehors» ces individus : c'est plutôt eux qui ont décidé de «prendre la porte» de leur propre gré.

Valérie Auclair
Institut secondaire Keranna

© Valérie Auclair, *Le Magazine jeunesse*, Salon international de la jeunesse.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

Tendez la main aux sans-abri

Question d'anticipation

- Que ressentez-vous en sachant qu'il y a des sans-abri à Winnipeg?

Ceux qui n'ont pas de refuge ont besoin de chaleur

Tendez la main aux sans-abri

Sandy Belisle, une infirmière autorisée qui travaille au Anishinabe Fellowship Centre, au coin de l'avenue Logan et de la rue Laura, a besoin de notre aide, mes amis.

En fin de semaine dernière, elle m'a envoyé un courriel pour me poser la question suivante : « Cher Monsieur Mustard, que deviennent les vieux sacs de couchage? »

Vous DEVINEZ SÛREMENT que c'est d'abord une réponse déplacée qui m'est venue à l'esprit, jusqu'à ce que je poursuive un peu ma lecture.

Figurez-vous que Sandy travaille avec les sans-abri. Depuis l'arrivée précoce du froid et de la neige, elle cherche désespérément des vieux sacs de couchage, des vieilles bâches, etc., pour les remettre à quelques-uns de ses protégés qui passent la nuit dehors et dorment... sous les ponts, dans les escaliers glacés, partout où ils peuvent trouver un petit abri pour atténuer les rigueurs du climat.

Certes, il existe des foyers d'accueil de nuit pour les sans-abri à Winnipeg, mais pour toutes sortes de raisons, certains d'entre eux choisissent de ne pas les utiliser ou n'en ont pas le droit.

Les deux principaux groupes abandonnés dans le froid sont les personnes qui ont des problèmes de santé mentale et les toxicomanes. À cause de leur tendance à la violence, ils représentent un risque pour les autres.

Cela ne veut pas dire que TOUS les sans-abri qui évitent les foyers d'accueil ont des problèmes de santé mentale ou de violence. Mais quelle qu'elle soit, la raison qui les amène à faire des choix dangereux pour eux-mêmes — par exemple dormir dehors en hiver à Winnipeg — échappe généralement à leur contrôle.

Comme l'explique un spécialiste local des sans-abri, « quelle que soit la raison qui les a conduites là, certaines personnes ne saisissent tout simplement pas les perches qu'on leur tend pour les aider et semblent réellement déconnectées de la société. Certains semblent avoir des problèmes d'ordre émotionnel, personnel ou spirituel qui les rendent incapables d'accepter de l'aide. »

« L'important est que si nous pouvons trouver une façon de les aider à être plus en sécurité là où ils sont, nous devrions faire ce que nous pouvons pour leur donner toute la protection et tout le confort possibles. D'ailleurs, qui sait si un acte de compassion ne pourrait pas les amener à se reconnecter? »

Comme le dit Sandy, « nous ne jugeons pas, nous acceptons simplement ces gens et nous leur tendons la main, en faisant tout notre possible pour aider un être humain comme nous qui se trouve dans le besoin. »

Voilà pourquoi, pour reprendre ses propres termes, elle « essaie de savoir où les sacs de couchage qui ont bien servi leurs propriétaires prennent leur retraite. Même un sac de couchage dont la fermeture éclair est cassée peut être utile à des sans-abri. Nous pouvons utiliser tout ce que les gens qui ont bon cœur veulent bien nous faire parvenir. »

Sandy, Keith Morrisseau, un travailleur social au Anishinabe Fellowship Centre, et le pasteur Margaret Mullin — la dame qui dirige le Centre — aimeraient aussi que l'on sache qu'ils ont également besoin d'autres articles pour ceux qui fréquentent le centre : des couvertures, des oreillers, des vêtements propres, des accessoires d'hiver pour les hommes, les femmes et les enfants, tout ce qui peut rendre plus supportable la vie des démunis dans leur quartier.

Outre aux sans-abri, ils apportent leur aide aux prestataires de l'aide sociale et, de façon générale, à tous ceux qui vivent d'expédients.

Si vous pouvez les aider, apportez vos dons au Centre Anishinabe, au coin Laura et Logan, du lundi au jeudi de 9 h à 17 h, ou même ici au Sun (1700, avenue Church), pendant quelque temps, de 8 h à 17 h en semaine. Je m'en occuperai personnellement.

Des questions? Appelez Margaret Mullin en composant le 942-8682.

Dépêchez-vous, mes amis. Il fait FROID dehors!

On peut joindre Laurie Mustard au téléphone (632-2749), par télécopieur (632-4250) ou par courriel lmustard@wpgsun.com.

BRIAN DONOGH Sun Media Corp.

Keith Morriseau (à gauche) et Sandy Belisle, du Anishinabe Fellowship Centre, recueillent des sacs de couchage pour les sans-abri. Récemment, ils ont trouvé une personne qui dormait dans ce puits d'escalier de la rue Elgin.

© Laurie Mustard, « Extend hand to homeless », *Winnipeg Sun*, mardi 29 octobre 2002, p. 6.
La permission de traduire et reproduire ce texte a été accordée par le *Winnipeg Sun*.

Les sans-abri : partout un problème sérieux

Question d'anticipation

- Dans un pays aussi riche que le Canada, pourquoi y a-t-il autant de sans-abri?

LES SANS-ABRI : partout un problème sérieux

PARTIE II — CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION DES SANS-ABRI

A — LE MYTHE DU SANS-ABRI

Lorsqu'on évoque le sans-abri, les images traditionnelles affluent assez rapidement à notre esprit. Ces images, largement véhiculées par les médias et la littérature, entre autres, nous présentent le sans-abri comme un homme d'âge mûr (généralement plus de quarante ans) aux prises avec de graves problèmes d'alcool et à la santé mentale plus ou moins instable. Néanmoins, les changements socio-économiques survenus au cours des trois ou quatre dernières décennies ont considérablement modifié le paysage de l'itinérance et le mythe traditionnel du sans-abri est en voie de s'effondrer. On ne peut certes pas nier la persistance de ce type de sans-abri qui hantait nos grandes artères urbaines dans un passé pas si lointain. Mais, depuis, des individus aux horizons socioéconomiques fort disparates sont venus se joindre à la cohorte des sans-abri, contribuant ainsi à la destruction du mythe traditionnel du sans-abri.

De fait, la composition de la population des sans-abri fait penser à une véritable mosaïque. Aussi, il n'est pas rare de rencontrer, au hasard de nos rues, des femmes, des enfants, de jeunes adolescents, des malades mentaux, des immigrants nouvellement arrivés au pays, des réfugiés, des femmes victimes de violence conjugale, des personnes libérées de prison et des travailleurs au statut précaire.

B — LES FEMMES

Selon une étude menée en 1987 par le Conseil canadien de développement social, les femmes composaient à cette époque environ 30 % de la population des sans-abri. Néanmoins, on peut croire qu'il s'agit là d'une estimation très minimale, puisque certains faits ou certaines pratiques viennent minimiser la présence des femmes au sein de la population des sans-abri. Ainsi, nombre de ressources d'hébergement qui sont mises en place visent encore beaucoup la clientèle masculine. Les ressources pour les femmes sans-abri sont beaucoup moins nombreuses, ce qui vient évidemment modifier la perception du nombre de femmes vivant dans la rue. D'autre part, les études effectuées sur les femmes sans-abri ont démontré que ces dernières avaient une plus grande propension à s'occuper de leur hygiène personnelle et vestimentaire, ce qui fait en sorte qu'elles sont beaucoup moins visibles et repérables dans nos rues. En dernier lieu, il appert que les femmes vivent la situation des sans-abri de manière beaucoup plus courte dans le temps que les hommes, en général. Cette dernière réalité s'explique en partie par le fait que certaines femmes sont en mesure de trouver des solutions d'habitation temporaires souvent en échange de services sexuels ou domestiques. Car au-delà des facteurs couramment avancés pour expliquer les causes de l'itinérance et la présence de sans-abri, comme le sont la violence familiale, l'usage d'alcool ou de drogues, les problèmes de santé physique ou mentale, l'affaiblissement des liens familiaux semble être un facteur qui frappe de plein

fouet les femmes, leur ouvrant ainsi la voie vers l'itinérance. De nombreuses études ont en effet démontré qu'un bon nombre de femmes s'étaient retrouvées sans-abri à la suite d'une rupture familiale (séparation ou divorce), ce qui pénalise traditionnellement les femmes en ce qui concerne leurs revenus. C'est d'ailleurs la principale raison que ces dernières énoncent généralement pour expliquer leur présence dans le monde de l'itinérance.

C — LES JEUNES

Phénomène relativement nouveau, les jeunes forment maintenant une partie non négligeable de la population des sans-abri au Canada. Toujours selon l'étude réalisée par le Conseil canadien du développement social, ci-dessus mentionnée, près de 12 % des individus qui se trouvaient dans les centres d'hébergement étaient âgés de 15 ans et moins.

Chaque année, des milliers d'enfants fuient le domicile familial. Pour la seule année 1995, par exemple, ils étaient plus de 56 000. Certains se réfugient temporairement chez des amis ou des parents plus ou moins proches, leur évitant ainsi un séjour périlleux dans la rue. Néanmoins, selon les données recueillies auprès des différents corps policiers, 90 % de ces jeunes fugueurs réintègrent le foyer dans les 60 jours suivant la fugue. Les 10 % qui demeurent dans la rue doivent alors développer des stratégies de survie qui les mènent souvent à commettre des délits comme le vol, ou à se prostituer.

Les raisons qui poussent les jeunes vers la rue sont complexes et nombreuses. Néanmoins, les études à ce sujet précis ont identifié deux facteurs qui contribuent tout particulièrement à l'itinérance des jeunes. Dans un premier temps, les mauvais traitements subis par les jeunes apparaissent comme une cause majeure d'itinérance. Dans une étude réalisée en 1992 dans la région d'Ottawa-Carleton, on apprend en effet que 75 % des enfants de la rue y étaient en raison d'agressions physiques, sexuelles ou morales vécues dans leur milieu familial. Mais plus encore, dans un deuxième temps, il semblerait que la transformation du marché du travail ait également énormément contribué à l'itinérance des jeunes. En effet, la grande précarité des emplois n'offrent pas aux jeunes les revenus et une sécurité d'emploi adéquate pour leur assurer un logement convenable.

D — LES AUTOCHTONES

La présence de membres des communautés autochtones se fait sans doute moins bien sentir au Québec qu'ailleurs au Canada. Néanmoins, les autochtones font désormais bel et bien partie du phénomène de l'itinérance, comme le démontrent par ailleurs de manière assez éloquente les statistiques qui suivent. En 1997, bien que ne formant que 2 % de la population canadienne totale, les autochtones constituaient le quart du contingent des sans-abri dans la ville de Toronto. Dans une étude qui date de 1985, on a estimé à 72 % le nombre de sans-abri d'origine autochtone dans certains quartiers de Winnipeg.

Encore ici, les raisons qui expliquent le recours à la rue chez les autochtones sont similaires à celles des non-autochtones. De fait, on retrouve dans la population des sans-abri autochtones les même problèmes que chez les non-autochtones, à savoir l'usage abusif d'alcool et de drogues et la présence de maladies mentales. Néanmoins, la condition des sans-abri autochtones se caractérise aussi par certains traits marquants, comme des niveaux d'instruction et de revenus plus faibles, des taux de chômage plus élevés, une plus grande proportion de familles monoparentales et des conditions de logement plus difficiles. Le racisme dont sont victimes un bon nombre de sans-abri d'origine autochtone dans leur recherche d'un abri adéquat peut également être considéré comme un facteur aggravant.

E — LES FAMILLES

Phénomène relativement nouveau : les familles font désormais partie du paysage de l'itinérance. On a tout d'abord établi ce constat chez nos voisins américains, mais il semblerait que ce phénomène soit amoindri ici, au Canada, du simple fait de la présence d'un meilleur filet de sécurité sociale au pays. Ce problème est, on le verra plus loin, particulièrement criant en Ontario, où se dessinent, depuis un bon nombre d'années, les contours d'une crise majeure en matière de logement, et tout particulièrement concernant le logement social.

Il convient néanmoins de mentionner que, dans ce portrait, les familles forcées de vivre l'itinérance sont dans une majorité de cas des familles monoparentales dirigées par des femmes. En Ontario, par exemple, la « révolution du bon sens » proposée par le premier ministre conservateur Mike Harris aura eu pour conséquence désastreuse de réduire dramatiquement les prestations de sécurité sociale que les femmes, assumant la responsabilité d'une famille monoparentale, étaient la plupart du temps appelées à utiliser. Ce faisant, ces femmes étaient souvent expulsées de leur loyer, à défaut de pouvoir le payer à terme, ou de ne pouvoir le payer tout simplement. Ces dernières pouvaient toujours faire appel aux ressources que sont la famille élargie ou les amis, mais l'itinérance demeure souvent la seule solution lorsque ces ressources s'avèrent insuffisantes.

PARTIE III — LES CAUSES DE L'ITINÉRANCE

D'un continent à l'autre, d'un pays à l'autre, la situation des sans-abri peut varier, en fonction de la perception du problème qui en est faite par les instances politiques. Mais, néanmoins, sans pouvoir prétendre à l'universalité en ce domaine, on peut facilement identifier une série de causes récurrentes d'un pays à l'autre, expliquant la présence et l'augmentation des sans-abri. Notre propos se base essentiellement sur des études réalisées chez nos voisins américains. Mais, étant donné la similitude des situations socio-économiques entre les États-Unis et le Canada, il nous sera permis d'extrapoler certaines observations à la situation vécue ici, chez nous. Ce faisant, nous avons identifié cinq causes qui expliquent de manière assez convaincante l'augmentation de l'itinérance au Canada.

A — LA BAISSE DU NOMBRE DE LOGEMENTS À PRIX MODIQUE

On a constaté au cours du siècle dernier une nette tendance à la disparition des quartiers pauvres, auparavant intégrés au tissu urbain traditionnel. Certes, ces quartiers pauvres renfermaient eux-mêmes des logements souvent qualifiés d'insalubres par les autorités municipales, mais qui étaient à tout le moins abordables. Ainsi en fut-il à Montréal, par exemple, de l'ancien « faubourg à m'lasse », qui fut littéralement rasé pour faire place à la Maison de Radio-Canada. On a également assisté à ce que les autorités municipales n'hésitent pas à appeler la « revitalisation » de certains quartiers autrefois défavorisés, afin de les convertir en logements beaucoup moins abordables. Certains autres quartiers, comme le Plateau Mont-Royal, à Montréal, ont littéralement été transformés par la spéculation en l'espace de deux décennies, si bien que les populations pauvres ont dû fuir la hausse vertigineuse des loyers en allant s'établir plus à l'est, ou dans le sud de l'île de Montréal. Ce mouvement des populations pauvres, chassées de leurs quartiers traditionnels et forcées de se reloger dans un marché qui offre de moins en moins de loyers modiques, aura donc contribué à l'augmentation de la population des sans-abri au Canada et, en général, en Amérique du Nord.

B — LA BAISSE DU MARCHÉ DES EMPLOIS OCCASIONNELS

La disparition des quartiers pauvres a également eu une influence majeure sur le monde du travail, dans la mesure où ces mêmes quartiers étaient une source non négligeable de main-d'œuvre non spécialisée pour les entreprises qui utilisaient de manière plus ou moins fréquente des travailleurs temporaires dans des emplois le plus souvent saisonniers. Ne pouvant plus compter sur ces emplois précaires et souvent mal rémunérés, les populations des quartiers pauvres n'ont plus été en mesure de s'offrir des logis abordables, ce qui a eu pour effet de précipiter un bon nombre de ces travailleurs vers l'itinérance. De fait, une étude américaine a démontré de manière nette qu'il existait une corrélation directe entre la diminution de ces emplois et l'augmentation de la population des sans-abri.

C — LA DÉSINSTITUTIONNALISATION

Aux prises avec des difficultés budgétaires évidentes, et devant le coût grimpant du secteur de la santé au cours des deux dernières décennies, les gouvernements provinciaux (de qui relève la gestion du système de santé, et à laquelle participe également le gouvernement fédéral) ont procédé à ce qu'il convient d'appeler la désinstitutionnalisation de secteur de la santé mentale. En réalité, un bon nombre de patients qui étaient gardés en institution psychiatrique pour des séjours de longue durée ont été invités à regagner le monde extérieur, en prenant appui sur les diverses ressources du milieu, que ce soit les familles proches ou éloignées, ou encore les maisons d'accueil ou les centres d'hébergement.

Néanmoins, on a souvent tendance à pointer la désinstitutionnalisation comme la principale cause de la hausse de l'itinérance. Nombre d'études hésitent cependant à tracer un lien direct entre ce phénomène et la hausse de la population des sans-abri. S'il semble aujourd'hui évident que la désinstitutionnalisation et la diminution des services médicaux et psychiatriques contribuent à maintenir le phénomène des sans-abri, on ne peut affirmer que la désinstitutionnalisation ait contribué à l'augmentation de la population des sans-abri, dans la mesure où celle-ci demeure un phénomène qui remonte à plus de soixante ans chez nos voisins américains, et à quarante ans ici, au Québec. De manière générale, on reconnaît que l'augmentation de la population des sans-abri est trop récente pour venir concorder avec les moments forts de la désinstitutionnalisation, tant ici qu'aux États-Unis.

D — LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET LA TOXICOMANIE

Encore ici, tout comme le constataient les études américaines portant sur la désinstitutionnalisation, la consommation d'alcool et la toxicomanie ne peuvent être identifiées comme des facteurs ayant pu causer l'augmentation notable de la population des sans-abri dans l'ensemble de nos sociétés occidentales. Néanmoins, la consommation d'alcool et la toxicomanie contribuent grandement à maintenir les populations des sans-abri dans leur état d'itinérance. Il se développe dès lors une spirale à laquelle les sans-abri peuvent difficilement échapper. De fait, l'abus répété d'alcool et de drogues rend les consommateurs itinérants de moins en moins aptes à intégrer la société en occupant un emploi ou en maintenant des relations normales avec leur famille ou leurs amis, ce qui a pour résultat de les précipiter vers une plus grande marginalité. L'arrivée du crack, ce dérivé de la cocaïne, et la baisse du prix de l'héroïne viennent amplifier le phénomène de la consommation des drogues chez les itinérants.

E – LES CHANGEMENTS DANS LA DISTRIBUTION DES REVENUS

Toutes les causes que nous venons d'énumérer ne peuvent à elles seules expliquer l'augmentation et la persistance du phénomène de l'itinérance au sein de nos sociétés. De fait, chacune a contribué à sa mesure à amplifier et à ancrer le phénomène au cours des dernières décennies. Mais, cependant, il est une cause qui semble faire l'unanimité; c'est celle de la paupérisation d'une partie de la population. De fait, les études consultées font toutes état d'une corrélation très directe entre l'augmentation de l'itinérance dans certaines grandes villes américaines et la chute des revenus des classes moyennes et inférieures. En bref, la stagnation du revenu moyen de la classe moyenne, notamment durant la décennie 1980, a empêché cette dernière de s'acheter des logements neufs, ce qui a eu comme principale conséquence de bloquer l'accès à des logements abordables aux familles à moindre revenu, déjà aux prises avec une baisse de l'offre des habitations à prix modique.

©André Ménard et coll., *Guide pédagogique, Nouvelles Plus*, vol. 2, Radio-Canada.

Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.
Veuillez noter que le texte reproduit n'est qu'un extrait.

Bibliographie

AUCLAIR, Valérie. « Devenir itinérant, c'est démissionner de la vie », *Le Magazine jeunesse*, vol. 4, n° 3, hiver 1996, 1re édition.

LACROIX, Jean-Pierre. « La Nuit des sans-abri », *JOURNAL L'ITINÉRAIRE*, Montréal, décembre 2002.

LALONDE, Luc. « Quand la population s'occupe de ses urgences... », *Le Devoir*, le mercredi 9 janvier 2002.

LATRAVERSE, Michel (Plume). « Quand les clochards », *Tout Plume (... ou presque)*, Montréal, Éditions Typo, 2001.

MÉNARD, André et coll. « Les sans-abri : partout un problème sérieux », *Guide pédagogique, Nouvelles Plus*, vol. 2, n° 5, Radio-Canada, février 2002.

PORTELLA BRICKA, Patricia. *L'Itinérante*, Québec, Éditions de la Paix, 2001.

RICHER, Martin. « La nuit des sans-abri : Au-delà de la détresse, l'espoir et des solutions », *JOURNAL L'ITINÉRAIRE*, Montréal, octobre 2002.

« Tendez la main aux sans-abri », traduction de l'article « Extend hand to homeless » écrit par Laurie MUSTARD et paru dans le *Winnipeg Sun*, le mardi 29 octobre 2002.

THOMAS, Réjean, et BERGERON, Réjean. « Des guerriers épuisés », *La Presse*, 28 avril 2002.

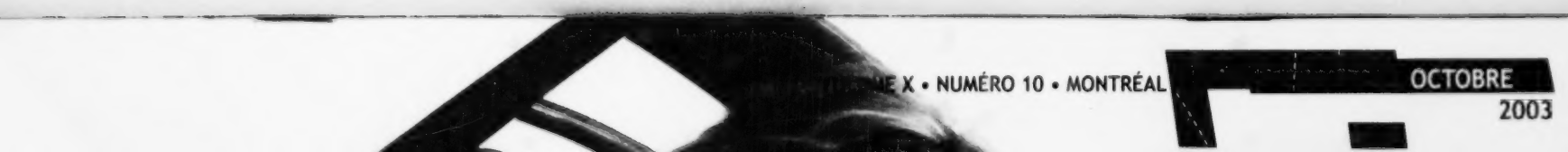

E X • NUMÉRO 10 • MONTRÉAL OCTOBRE 2003

L'ITINÉRAIRE

RIEN DANS LES MAINS, RIEN DANS LES POCHES, MAIS UN JOURNAL DANS LA TÊTE.

2$

La consultation de la revue L'Itinéraire a pour but d'appuyer le thème « Les sans-abri » du Test basé sur les normes, Français langue première S4, janvier 2004. « Cette publication est produite et rédigée en majorité par des personnes vivant ou ayant connu l'itinérance, dans le but de leur venir en aide et de permettre leur réinsertion sociale et professionnelle. »

Les opinions exprimées dans cette revue ne représentent pas nécessairement celle du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba.

Commençons par la faim

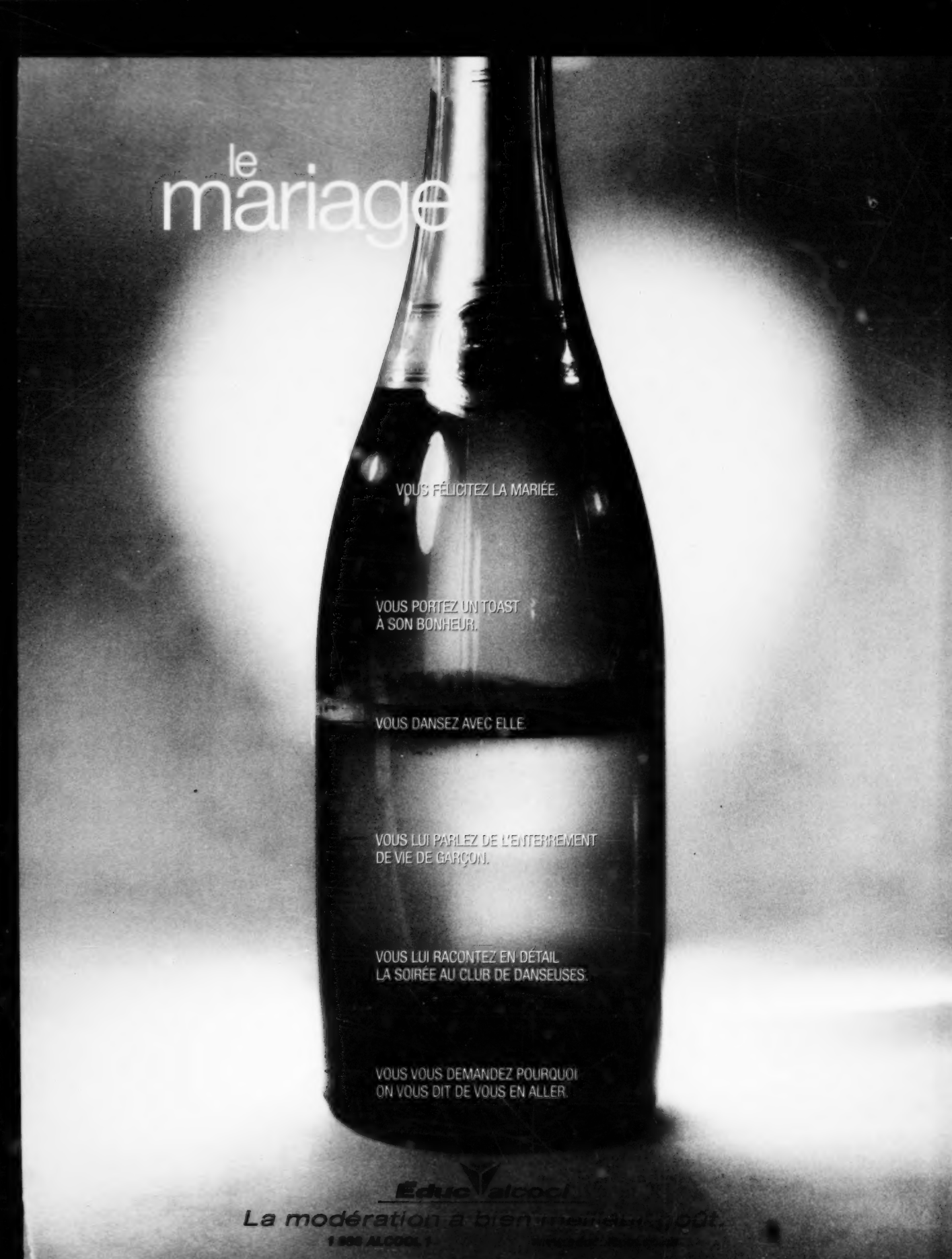
le mariage
VOUS FÉLICITEZ LA MARIÉE.
VOUS PORTEZ UN TOAST À SON BONHEUR.
VOUS DANSEZ AVEC ELLE.
VOUS LUI PARLEZ DE L'ENTERREMENT DE VIE DE GARÇON.
VOUS LUI RACONTEZ EN DÉTAIL LA SOIRÉE AU CLUB DE DANSEUSES.
VOUS VOUS DEMANDEZ POURQUOI ON VOUS DIT DE VOUS EN ALLER.
Éduc'alcool
La modération a bien meilleur goût.
1 800 ALCOOL-1

L'ITINÉRAIRE

RIEN DANS LES MAINS, RIEN DANS LES POCHES, MAIS UN JOURNAL DANS LA TÊTE

Le *Groupe communautaire L'Itinéraire* est un organisme de charité fondé en 1990 pour aider les itinérants.
Le conseil d'administration est composé en majorité de personnes ayant connu l'itinérance, l'alcoolisme ou la toxicomanie.

Le conseil d'administration :
Président : Sylvio Hébert
Vice-présidente : Michèle Wilson
Trésorier : Éric Cimon
Secrétaire : André Martin
Conseillers : Robert Beaupré, Audrey Côté

Administration du groupe :

- **Direction :** **codirecteur :** Serge Lareault; **codirectrice :** Denise English
- **Administration :** **Responsable :** Serge Lareault; **Adjointe à l'administration :** Claudette Turgeon; **Adjointe administrative :** Denise Duellet; **Agente de développement :** Audrey Côté; **Conseillère publicitaire :** Renée Larivière
- **Café sur la rue :** **Responsable :** Denise English; **Organisatrice :** Carole Couture
- **Distribution :** **Responsable :** Denise English; **Intervenant(e)s :** Robert Beaupré, Julie Mc Dermott; **Organisateur :** Sylvio Hébert, François Bouchard; **Représentants des camelots :** Gabriel Bissonnette, Robert Dion
- **Espace Internet :** **Responsable :** Myléne Bonin; **Organisateur :** Jean-Pierre Est; **Concepteur Internet :** Serge Coulon
- **Journal :** **Responsable :** Serge Lareault; **Adjoint à la rédaction :** Jérôme Savary; **Agente de développement :** Nancy Roussy

Le mensuel *L'Itinéraire* a été créé en 1992 par Pierrette Desrosiers, Denise English, François Thivierge et Michèle Wilson. À cette époque, il était destiné aux gens en difficulté et offert gratuitement dans les services d'aide et maisons de chambres. Depuis mai 1994, *L'Itinéraire* est vendu régulièrement dans la rue. Cette publication est produite et rédigée en majorité par des personnes vivant ou ayant connu l'itinérance, dans le but de leur venir en aide et de permettre leur réinsertion sociale et professionnelle.

Pour chaque numéro, vendu 2 $, 1 $ revient directement au camelot. Les profits de *L'Itinéraire* servent à financer les projets d'entraide.

***Attention aux fraudeurs; personne n'est autorisé à solliciter au porte à porte ou dans les commerces des dons monétaires ou matériels pour* L'Itinéraire.**

La direction de *L'Itinéraire* tient à rappeler qu'elle n'est pas responsable des gestes des vendeurs dans la rue. Si ces derniers vous proposent tout autre produit que le journal ou demandent des dons, ils ne le font pas pour *L'Itinéraire*. Si vous avez des commentaires sur les propos tenus ou le comportement des vendeurs, communiquez sans hésiter avec Denise English (514) 597-0238, poste 32.

Équipe de production du journal

Rédacteur en chef : Serge Lareault

Collaborateurs : Nancy Roussy, Audrey Côté, Gina Mazerolle, Johanne Gingras, Elyse Frenette, Cathy Bazinet, Jérôme Savary, Karine Projean, Cathy Bazinet, Léo Paul Lauzon, Maxime, Gabriel Bissonnette, Josette Thibault, Jean-René Lavoie, Richard Larochelle, Lucie Hamel, André Canuel, André Charest, Vianney Huard, France Lapointe, Jean-Pierre Béliveau

Infographiste : Jocelyne Sénécal
Photo page couverture : modèle : Geoffrey Boom, photo : Nicholas J. Pogue.

Révision : Guy Crevier, André Martin, Lorraine Boulais, Marie-Ève Desrochers

Mots croisés : Gaston Pipon

Imprimeur : Québecor World Lebonfon
Tirage : 18 000 exemplaires vendus par des itinérants et des sans-emploi dans les rues de Montréal

L'Itinéraire est membre de :
NASNA • Association nord-américaine des journaux de rue

Le réseau international des journaux de rue. Son tirage est certifié par AMECQ

L'Itinéraire est entièrement recyclable

La formation professionnelle des travailleurs(euses) à *L'Itinéraire* a été rendue possible grâce, entre autres, à Emploi Québec, à la CDEC du Plateau Mont-Royal/Centre-Sud, à la Ville de Montréal, à la Régie régionale de la santé Montréal-Centre et à l'UQAM.

L'Itinéraire
Administration - adresse postale
1100, Ontario Est,
Montréal (Québec) H2L 1R1

Journal et Espace Internet
1907, rue Amherst

Café sur la rue
1104, Ontario Est

Tél. : (514) 597-0238
Télec. : (514) 597-1544
Courriel : itineraire@videotron.ca
Site : www.itineraire.ca

sommaire

Dossier : Commençons par la faim 5

Actualité

4 Édito : Le Grand Antonio : vivant oublié, mort reconnu
14 Hommage à Arthur Allaire (1934-2003)
22 Fusées et dragons écologiques
24 La graine a enfin germé et prend racine

Chroniques

Livre **9,17**
Cinéma **10**
Économie socialement responsable **12**
Info VIH/SIDA **16**
Santé mentale **18**
Communautaire **20**
Info alcool **23**
Mots de camelots **26**
Prof Lauzon **32**
Témoignage **33**
Le monde du travail **34**

Mots croisés **31**

édito

Le Grand Antonio vivant oublié, mort reconnu

serge lareault
rédacteur en chef

L'une des images qui a marqué mon enfance est celle du Grand Antonio, ce gros bonhomme que j'avais vu dans la rue, tirant un autobus avec sa longue tresse de cheveux attachée au pare-choc.

Le Grand Antonio était tout un personnage à l'époque. Ce grand lutteur de 225 kilos, qui avait eu une carrière internationale, impressionnait tout le monde en tirant toutes sortes de véhicules en pleine rue. C'était notre Louis Cyr des années 70.

Les années ont passé, des troubles psychologiques sont apparus et, bien que vivant dans un appartement, un temps à Pointe Saint-Charles, dernièrement Rosemont, il était oublié ou devenu aux yeux de ceux qui le reconnaissaient, une personne de la rue. On le voyait vendre des crayons à la station Berri-UQÀM, l'air débraillé.

Le héros était déjà mort; les gens voyaient en lui un itinérant. L'idole populaire était tombée bien bas. On ne se souciait plus de lui. J'ai été surpris de l'attention médiatique qui lui a été accordée lors de sa mort, en septembre dernier, à l'âge de 77 ans. Le Grand Antonio est mort comme il avait vécu ses dernières années, seul, assis sur un banc public. Étrange coïncidence, car le banc public est presque l'emblème des gens de la rue… même si les policiers font tout pour les empêcher d'y passer des heures ou de dormir dessus.

Ce n'est qu'une fois qu'il n'est plus là pour se faire entendre qu'on se souvient de lui, de la figure populaire qu'il a été. Personne ne s'était soucié de lui lors de ses années de déboires au cours desquelles, plus que jamais, il aurait eu besoin de cette reconnaissance publique.

La mort du Grand Antonio nous démontre bien que lorsqu'une personne vit une dégringolade sociale, parfois due à la maladie mentale ou à la toxicomanie, l'exclusion sociale est automatique. Antonio était si abandonné de la société qu'il n'a pu avoir d'obsèques que grâce à un don anonyme. Il n'avait donc rien, et ce, même s'il avait apporté à notre collectivité un morceau de folklore dont nous nous rappelons aujourd'hui.

Le Grand Antonio aura tout de même eu sa minute de gloire post-mortem. Ce qui n'est pas le cas des personnes démunies qui meurent dans la plus totale indifférence. Pour contrer cet état de fait, il existe en France depuis quelques années la Journée des morts de la rue, dédiée à la mémoire de tous ceux et celles qui sont morts seuls et pauvres. Quelques personnes désirent créer un tel événement à Montréal pour l'an prochain. Espérons que cela aura lieu.

En attendant, il faut souligner l'apport de la Maison du Père qui célèbre un office religieux pour les personnes de la rue qui décèdent sans que personne ne réclame leur corps.

Soulignons également la cérémonie du 18 septembre dernier organisée conjointement par la Coalition pour les droits des travailleuses et travailleurs du sexe, Stella et le Centre amitié autochtone en souvenir de plus de 60 travailleuses du sexe (pour la plupart autochtones) disparues ou tuées à Vancouver par un tueur en série. Comment ces femmes au ban de la société ont-elles pu disparaître en nombre si considérable avant que le « monde » s'en aperçoive?

Enfin, pour ceux qui voudraient connaître une tranche de vie inconnue du Grand Antonio, la Fonderie Darling, dans le Sud-Ouest de Montréal, consacrera une exposition sur ses « collages » à compter du 21 octobre prochain. À surveiller■

Stagiaire à la recherche de cadeaux pour nos camelots

Cet automne, *L'Itinéraire* accueille Mathieu Proulx, stagiaire en techniques de loisirs du Cépep Saint-Laurent. Sa mission? Organiser le party de Noël des camelots. Pour plusieurs personnes issues de la rue, cette fête de Noël organisée par *L'Itinéraire* constitue leur seul moment de joie de la période des Fêtes. Si vous êtes commerçant et souhaitez faire des dons en matériel pour les cadeaux de nos camelots, n'hésitez pas à communiquer avec Mathieu au 597-0238, poste 23.

Quand la faim justifie les moyens

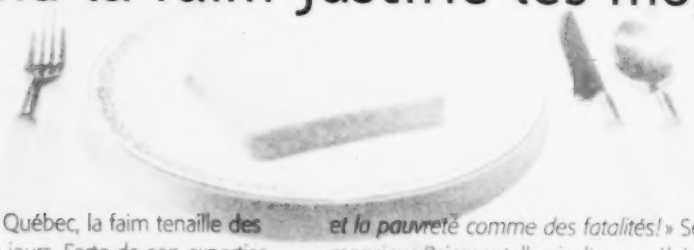

Dr. Gilles Julien

audrey coté

C'est une triste réalité. Au Québec, la faim tenaille des milliers de personnes tous les jours. Forte de son expertise dans l'aide aux plus démunis, l'organisation des Oeuvres du cardinal Léger tenait son premier colloque intitulé *Commençons par la faim* le 4 septembre dernier. Au menu : des conférenciers engagés et directement impliqués dans leur milieu et refusant de gérer la pauvreté comme s'il s'agissait d'une conséquence inéluctable du système économique actuel.

Action concertée

« *Nos gouvernements créent des silos avec leurs programmes d'aide aux plus pauvres. Il faut trouver des façons de travailler ensemble sans être continuellement enfermés dans des programmes qui ne prennent pas en considération l'ensemble du problème!* », s'est exclamée Diane de Courcy, présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal. Le caractère sectaire des programmes d'aide aux moins favorisés a fait l'objet de vives critiques par l'ensemble des intervenants issus des milieux politique et communautaire. La volonté d'une action concertée pour lutter contre la faim engendrée par la pauvreté s'est rapidement imposée comme le leitmotiv du colloque.

Et comment passer outre l'épineuse question du maigre financement octroyé aux organismes lorsqu'il s'agit de lutter contre la pauvreté : « *À force de vouloir lutter contre la pauvreté sans y mettre l'argent,* constate Vivian Labrie du Collectif pour un Québec sans pauvreté, *on finit par lutter contre les pauvres.* » Cette lutte aux pauvres plutôt qu'à la pauvreté se traduit notamment par les nombreuses coupures à l'assistance-emploi sans oublier l'absence d'indexation réelle des prestations au coût de la vie. Selon madame Labrie, en 1985, une personne seule recevait 440 $ mensuellement alors qu'en 2003, soit 18 ans plus tard, elle reçoit 523 $. Pour être conséquente par rapport à l'augmentation du coût de la vie, cette prestation devrait atteindre 700 $ par mois pour une personne seule.

Agriculture et culture

Dans la même optique, Guy Paiement de la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal-Métropolitain a dénoncé « *l'aplaventrisme qui désigne la faim et la pauvreté comme des fatalités!* » Selon monsieur Paiement, l'agriculture québécoise, de plus en plus orientée vers l'exportation, doit d'abord et avant tout être destinée à nourrir les Québécois à un coût abordable. « *Le jour où vous ne maîtrisez plus votre alimentation, vous perdez le contrôle sur tout le reste. Et c'est ce qui se passe en ce moment* », a-t-il ajouté.

La faim et la pauvreté étant les résultantes d'un long processus social d'exclusion, il va sans dire que les solutions doivent dépasser le dépannage alimentaire. C'est dans cette optique qu'Annie Vidal a fondé Faites de la musique dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, une entreprise d'économie sociale qui permet aux parents à faible revenu d'offrir des cours de musique à leurs enfants. « *L'alimentation, c'est le droit à la vie, mais la culture, c'est le droit à l'humanité.* » Dans le même quartier, le pédiatre Gilles Julien a mis sur pied Assistance pour enfants en difficulté, un organisme à but non lucratif où les enfants peuvent recevoir des soins médicaux, psychologiques, éducatifs car, dit-il, « *la faim ne vient jamais seule* ».

Sur le plan local, la situation est empreinte d'espoir, mais les intervenants du colloque se sont dit inquiets du recul que semble prendre le nouveau gouvernement québécois en matière de lutte à la pauvreté. Vivian Labrie a d'ailleurs déclaré que « *le Québec actuel a un problème de logique sociale, à savoir que c'est une société qui a laissé aller ses standards de solidarité* ». Enfin, Guy Paiement a suscité l'enthousiasme général avec une idée originale pour sensibiliser nos dirigeants aux personnes qui subissent la pauvreté quotidiennement : « *Je propose que nous organisions des stages d'immersion en milieux pauvres pour nos politiciens et gens d'affaires. De la même façon qu'ils procèdent pour apprendre une autre langue, ils pourraient apprendre et surtout comprendre le langage de la pauvreté.* » Réagissant à ces propos, la journaliste Aïda Kamar a proposé que ces stages s'adressent également aux journalistes, trop souvent enclins à traiter les victimes de la pauvreté dans une perspective sensationnaliste ■

Quand la faim justifie les moyens

audrey coté

C'est une triste réalité. Au Québec, la faim tenaille des milliers de personnes tous les jours. Forte de son expertise dans l'aide aux plus démunis, l'organisation des Oeuvres du cardinal Léger tenait son premier colloque intitulé *Commençons par la faim* le 4 septembre dernier. Au menu, des conférenciers engagés et directement impliqués dans leur milieu et refusant de gérer la pauvreté comme s'il s'agissait d'une conséquence inéluctable du système économique actuel.

Action concertée

« *Nos gouvernements créent des silos avec leurs programmes d'aide aux plus pauvres. Il faut trouver des façons de travailler ensemble sans être continuellement enfermés dans des programmes qui ne prennent pas en considération l'ensemble du problème* », s'est exclamée Diane De Courcy, présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal. Le caractère sectoriel des programmes d'aide aux moins favorisés a fait l'objet de vives critiques par l'ensemble des intervenants issus des milieux politique et communautaire. La volonté d'une action concertée pour lutter contre la faim engendrée par la pauvreté s'est rapidement imposée comme le leitmotiv du colloque.

Et comment passer outre l'épineuse question du maigre financement octroyé aux organismes lorsqu'il s'agit de lutter contre la pauvreté. « *À force de vouloir lutter contre la pauvreté sans y mettre l'argent*, constate Vivian Labrie du Collectif pour un Québec sans pauvreté, *on finit par lutter contre les pauvres.* » Cette lutte aux pauvres plutôt qu'à la pauvreté se traduit notamment par les nombreuses coupures à l'aide [illegible] sans oublier l'absence d'indexation [illegible] des prestations au coût de la vie. Selon madame Labrie, en 1989, une personne seule recevait 440 $ mensuellement alors qu'en 2003, soit 14 ans plus tard, elle reçoit 523 $. Pour être conséquente par rapport à l'augmentation du coût de la vie, cette prestation devrait atteindre 700 $ par mois pour une personne seule.

Agriculture et culture

Dans la même optique, Guy Paiement de la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain a dénoncé « l'agroéconomie qui [illegible] *et la pauvreté* [illegible] ». Selon monsieur Paiement, l'agriculture [illegible] de plus en plus orientée vers l'exportation [illegible]

Dr. Gilles Julien

[illegible]

Le 17 octobre est la Journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté. Pour alimenter le débat, nous vous proposons trois portraits de visionnaires engagés qui luttent contre la faim.

Le docteur Julien rattrape les enfants défavorisés

Dr. Gilles Julien

jérôme savary

Les enfants connaissent bien le bâtiment situé aux coins des rues Adam et Aylwin. Au cœur du quartier Hochelaga-Maisonneuve, l'organisme à but non lucratif Assistance aux enfants en difficulté (AED) traite la pauvreté des enfants de façon unique au Québec. À sa tête, un visionnaire de 57 ans qui en paraît quinze de moins, le pédiatre social (tel qu'il se définit) Gilles Julien.

Plus efficace que les Centre locaux de services communautaires (CLSC) et que les hôpitaux pédiatriques, AED s'occupe des enfants de façon plus directe et globale. « *Il n'y a rien qui rend les services aussi accessibles aux enfants que AED* », explique le docteur Gilles Julien.

Toute la gamme des services essentiels permettant de traiter la souffrance des 0-14 ans est ainsi proposée par l'organisme. « *On va pouvoir travailler tous les besoins [des enfants], qu'ils soient émotifs, physiques, de protection, n'importe quoi* », précise le docteur.

Injustice folle

Son implication auprès de cette jeune population en difficulté repose sur un constat très critique. Selon lui, une injustice folle frappe la population des enfants défavorisés. Ils n'auraient même pas d'accessibilité aux soins de santé, et tout leur avenir serait « *foutu en l'air* » pour des raisons de pauvreté.

Depuis quelques années, ce projet parti de la seule volonté du pédiatre Julien est un succès majeur. Aujourd'hui, 100 enfants par semaine profitent des services d'AED. « *La plupart prennent au moins un repas par semaine, ça fait partie de notre mode, à nous autres, de les nourrir automatiquement* », s'enorgueillit cet homme engagé.

Le lien qui se crée là-bas entre les enfants et l'équipe est très fort. « *Je connais tous ces enfants intimement, [je suis] comme un deuxième parent* », explique, avec une émotion discrète, Gilles Julien.

Ce travail très personnel est le résultat de la réflexion et des expériences du pédiatre social. En effet, selon lui, il s'agit de rendre accessible « *pour vrai* », dans un quartier ou un bout de rue, les meilleurs services aux enfants. Ayant travaillé dans des structures classiques, il pose une analyse sans appel : « *Dans les CLSC où j'ai travaillé, l'expérience a été désastreuse sur l'objectif d'être impliqué davantage dans la communauté*, tranche celui qui est encore rattaché au CLSC Côte-des-Neiges et à l'hôpital Ste-Justine. *C'est une institution, avec ses barrières, ses conflits de personnel. Nous, on a une efficacité incroyable et un investissement minimum pour un résultat fantastique visible à tous les jours.* »

Former la relève

Conforté par la réussite de AED et du soutien récent de la Fondation Chagnon, Gilles Julien ouvrira au mois de novembre un nouvel établissement pour les 0-6 ans dans Côte-des-Neiges. L'idée est de cibler les enfants les plus à risque pour les aider dans leur développement jusqu'au début de leur scolarité. « *Il y a une question de justice sociale très forte*, souligne le médecin, *car quand t'arrives à l'école à quatre ans et que tu parles pas, que tu t'es fait enfermer chez vous pour toutes sortes de raisons, t'es fait. Les chances que tu récupères [le retard] sont à peu près nulles.* »

Finalement, M. Julien s'est donné un dernier mandat : former la relève en pédiatrie sociale. Et ça marche, puisque McGill lui envoie depuis deux ans des stagiaires chez AED. « *Plusieurs jeunes allaient en médecine avec une mission sociale qu'ils perdaient en cours de route, et là, ils la retrouvent* », se réjouit le pédiatre social.

Le docteur Gilles Julien s'arrêtera-t-il de travailler auprès des enfants une fois que cette relève sera opérationnelle? « *Moi, je ne vais pas prendre ma retraite; c'est tellement agréable, intéressant et structurant, que je vais faire ça jusqu'à ma mort.* » ■

Renverser la logique sociale actuelle

Photo : Nathalie J. Pagé

jérôme savary

Vivian Labrie

Le temps presse. Déjà quatre mois que le Collectif pour un Québec sans pauvreté attend le plan d'action gouvernemental relatif à la nouvelle loi sur l'élimination de la pauvreté. Porte-parole du Collectif, Vivian Labrie se poste en vigie critique du navire gouvernemental. « *Il existe désormais un outil législatif, mais il n'y a pas de volonté politique* », déplore-t-elle.

Pire, les récentes sorties du ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchard, indiquent plutôt de nouvelles restrictions pour les prestataires de l'aide sociale. Faire preuve de solidarité ne représenterait pourtant qu'une broutille budgétaire. « *Couper une personne sur l'aide sociale, c'est lui retirer les moyens de sa survie*, s'indigne Vivian Labrie. *Pour que les prestations soient à l'abri des pénalités, il suffirait de 47 millions de dollars.* » Cette protection viendrait mettre un frein à l'iniquité qui frappe les assistés sociaux. « *Par exemple, le parent de famille monoparentale et divorcé qui travaille touche l'intégralité de sa pension alimentaire pour élever ses enfants. Si cette même personne est sur l'aide sociale, [selon les règlements de la sécurité du revenu], sa pension est alors en partie soustraite de sa prestation, ce qui constitue un acte discriminatoire pour ces personnes* », indique Vivian Labrie.

Le gouvernement se trouve face à de nouvelles responsabilités avec l'adoption de la loi sur l'élimination de la pauvreté. D'autant plus que le Parti libéral du Québec (PLQ) s'était déjà engagé, par exemple, à assurer la gratuité des médicaments pour les personnes sur l'aide sociale et pour les personnes âgées, rappelle la responsable du Collectif. D'ailleurs, souligne-t-elle, « *les gens qui ne sont pas assistés sociaux, mais qui subissent une contrainte à l'emploi, bénéficient déjà de la gratuité des médicaments* ».

Redistribuer les ressources

Aujourd'hui, à défaut d'honorer ses engagements vis-à-vis des plus démunis, le PLQ s'est engagé vers une baisse générale des impôts. « *Pour une société solidaire, les mécanismes de redistribution par l'impôt doivent être maintenus*, souligne Vivian Labrie. *Chaque année depuis 2000, avec 3,5 milliards $ de ressources publiques en moins, on est incapable de rediriger du revenu vers les personnes vraiment dans le besoin.* »

À l'inverse, il existe des solutions redistributrices qui permettraient d'accorder davantage de ressources aux plus pauvres. « *Le retour d'impôt moyen dont bénéficie le 1/5 des ménages québécois les plus riches correspond à 3000 $ par année*, relève la porte-parole. *Pourquoi ne redirige-t-on pas ces retours d'impôts vers les gens les plus démunis, plutôt que de couper dans leur aide?* » Réponse de Vivian Labrie : « *Car la société flotte sur des préjugés et sur des demi-vérités selon lesquels, par exemple, les personnes assistées sociales ne feraient pas d'efforts.* »

Autre aberration : les prestations de la sécurité du revenu (aide sociale) augmentent moins vite que le coût de la vie. Selon la responsable du Collectif, les assistés sociaux devraient toucher 700 $ en 2003, et non 523 $, si le montant de prestation mensuel avait suivi l'augmentation moyenne du coût de la vie. « *Ceci souligne un problème de logique sociale, car on laisse aller les standards de solidarité* », déplore Vivian Labrie.

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté insiste sur l'importance d'une prise de conscience collective afin que ces solutions soient reprises par le gouvernement. Sa porte-parole affirme qu'il faut amener la population à envisager l'avenir autrement. « *Pour enrayer la pauvreté, il faudrait que tous et chacun s'engagent dans un contrat social.* » ■

Souveraineté alimentaire

jérôme savary

Guy Paiement

Face au modèle économique néo-libéral, la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain soutient des propositions alternatives depuis 20 ans. « *Dans notre esprit, la faim c'est le problème, le développement social c'est l'horizon des solutions* », précise son président Guy Paiement.

La Table regroupe plus de 75 membres représentant, par exemple, des banques alimentaires ou des groupes de concertation de quartier. Ces organismes ont ainsi élaboré des pistes alternatives à travers la méthode de l'échange régulier d'informations et de réflexions.

Ateliers de nutrition

Plusieurs écoles des quartiers défavorisés de Montréal sont les lieux de la plus récente initiative de lutte contre la faim soutenue par la Table. Il s'agit d'ateliers de nutrition qui sont proposés aux jeunes enfants. Cette activité permet d'inverser le rapport à la nourriture en passant d'une démarche attentiste à une démarche créatrice et productive. « À travers le cours de nutrition, c'est aussi une façon de valoriser l'enfant et sa famille à quelque chose de complètement neuf, se réjouit Guy Paiement. À savoir, au lieu d'attendre la nourriture, pourquoi ne serions-nous pas nous-mêmes capables d'en être les responsables? »

Des jardins collectifs voient également le jour depuis peu, surveillés de près par les organismes membres de la Table. Il faut ici les distinguer des jardins communautaires. Pour ceux-ci, « communautaires » s'entend par une large accessibilité, mais le terrain est cultivé par une seule personne. Dans les jardins collectifs, les gens se mettent ensemble pour cultiver le terrain et se partager la production. Cet esprit de production collective pour mieux lutter contre les fins de mois maigres est actuellement en plein essor.

Cette nouvelle façon de s'approprier la terre renvoie au concept fondamental de souveraineté alimentaire. « *Dans notre esprit, la sécurité alimentaire devrait changer d'appellation pour la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire de pouvoir décider soi-même de ce qu'on veut manger, pas seulement individuellement, mais aussi collectivement* », revendique le président de la Table.

Par ailleurs, les groupes d'achat à saveur coopérative représentent une alternative majeure. « *Là, on franchit peut-être un cran de plus*, insiste Guy Paiement. *Ce sont des gens qui se rassemblent et qui font leurs achats pour le mois. À une quinzaine, ils peuvent épargner de 15 % sur la viande jusqu'à 50 % sur les fruits et légumes.* »

Valoriser la solidarité

Toutes ces solutions concrètes appuyées par la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain sont intimement liées à sa politique globale de sécurité alimentaire. Forte de 70 recommandations, ce nouvel outil de réflexion propose des interventions responsables, comme celle de subventionner les aliments biologiques, afin que tout le monde puisse y avoir accès.

Guy Paiement va même plus loin. « *On souhaiterait mettre en contact certains groupes d'achat et des cuisines collectives avec de jeunes producteurs agricoles pour qu'ils leur achètent leur production. Cela permettrait de valoriser la solidarité entre les gens et de manger des produits de qualité, tout en économisant de l'argent.* » Selon le président de la Table, ces achats en commun représentent « *un pied de nez à la pauvreté, mais aussi à la mondialisation [néo-libérale]* ».

Plus largement, Guy Paiement inscrit ces actions collectives dans un processus qui va à l'encontre du cheminement actuel, où l'organisation du travail telle qu'elle est définie empêche l'épanouissement des individus dans la société. « *Avant d'être des consommateurs ou des utilisateurs de services, on est des citoyens*, explique le président de l'outil de concertation. *Un citadin, c'est quelqu'un qui habite la ville. Un citoyen, c'est quelqu'un qui habite la ville, mais qui veut, avec d'autres, qu'elle soit habitable et viable.* »Selon Guy Paiement, cette perspective impliquent que des conditions changent pour que tout le monde puisse vivre de façon intelligente. « *Pour cela, il y a de la place pour le rêve et pour l'art. C'est ça qui est notre utopie concrète.* » ■

L'envers de l'assiette

élyse frenette
camelot, Mont-Royal/Bordeaux

Dans son livre, *L'envers de l'assiette et quelques idées pour la remettre à l'endroit*, Laure Waridel (co-fondatrice d'Équiterre) tente de nous faire comprendre que notre assiette est un champ de bataille écologique, idéologique, économique, sociologique et géographique et que nous devons, pour cette raison, prendre davantage soin de la façon dont nous remplissons notre panier épicerie.

L'auteure explique qu'avec les 3N-J nous pouvons prendre soin de la nature. Les 3N-J font référence à nu, non-loin, naturel et juste. *Nu* signifie la diminution ou l'élimination complète des emballages qui recouvrent nos aliments, *Non-loin* concerne la provenance de ce que nous mangeons (plus ces aliments ont un long chemin à parcourir, plus l'énergie, tel le mazout, est gaspillée, augmentant ainsi la pollution), tandis que *Naturel* désigne la diminution de produits chimiques en agriculture et dans la transformation de nos denrées. Pour sa part, le mot *Juste* exprime le désir que les petits agriculteurs et les gens à faible revenu à travers le monde puissent gagner un salaire convenable et avoir accès à des aliments de qualité.

Laure Waridel nous rappelle aussi de faire nos 3R-V : réduire à la source, réutiliser, recycler et valoriser. Tout au long de notre lecture, elle nous conscientise aux dangers d'une mauvaise gestion de nos ressources alimentaires, et nous amène à faire un choix entre deux visions de l'agriculture lors de notre prochaine visite au supermarché.

Et vous croyiez que faire le marché était banal! Laure Waridel nous permet de découvrir que la faim et la malnutrition ne sont pas réservées aux « gens d'ailleurs ». Selon Statistique Canada, entre 1998 et 1999, 8 % de la population se sont trouvés en situation d'insécurité alimentaire. Et ce sont « *les jeunes de la naissance à 17 ans (...), surtout s'ils proviennent d'une famille monoparentale, plus à risque d'être à faible revenu* », qui en sont victimes. L'auteure nous démontre que l'insécurité alimentaire et la malnutrition vont de pair.

Le livre nous démontre aussi que le commerce équitable est important même si les multinationales nous font croire, bien à tort, que le libre-échange est la meilleure méthode pour soulager la faim dans le monde. Présentement, nous vivons le « phénomène du bio » pour contrer l'avènement des aliments bombardés de produits chimiques. Voyant qu'il y a là une nouvelle clientèle, les multinationales ont décidé de s'emparer de cette part lucrative du marché. General Food, par exemple, a racheté l'entreprise de produits biologiques Small Planet Foods, mais, attention, le nom de General Food n'apparaît tout simplement pas sur cette ligne de produits biologiques.

Le « bio » commence aussi à rattraper les grosses entreprises agroalimentaires. En Suisse, 140 restaurants de la chaîne McDonald's se sont mis à offrir du café équitable. Cela peut paraître paradoxal, mais cela est loin d'être le cas, car « *c'est le commerce équitable qui infiltre les McDo suisses et non l'inverse.* »

Il ne faut toutefois pas sous-estimer le pouvoir des géants de l'alimentation. « *Plusieurs compagnies multinationales ont des revenus annuels supérieurs au PIB (produit intérieur brut) de nombreux pays du Sud. Ces géants agroalimentaires ont pour premier objectif de faire fructifier leurs avoirs et non de nourrir les gens. Elles interviennent partout dans le monde sans faire preuve de responsabilité sociale et environnementale.* » Et il en revient à nous, consommateurs, de réfléchir à nos listes d'épicerie futures. Pour contrer le pouvoir des grosses entreprises nous devons changer notre façon d'acheter.

À la fin de chaque chapitre, l'auteure donne des suggestions pour mieux faire son épicerie, un petit lexique sur des termes bien précis de l'agroalimentaire, et une liste de livres que nous pouvons nous procurer pour nous permettre de faire des choix éclairés.

L'envers de l'assiette de Laure Waridel est un excellent livre de référence à se procurer pour nous aider à faire de bons choix en tant que consommateurs. ■

Sexe de rue

Une réalité qui dépasse la fiction

Marianne

gabriel bissonnette
camelot, rue St-Denis

Le 27 août dernier, à l'Office national du film, j'assistais à l'avant-première du documentaire de Richard Boutet, *Sexe de rue*, film sur la prostitution de rue de Montréal dans les quartiers du Centre-ville et du Centre-Sud.

Sexe de rue est un film traitant d'une réalité éprouvante qui permettra à monsieur et madame « tout le monde » de comprendre que la prostitution de rue à Montréal n'est pas une réalité simple et qu'il faut s'y attarder puisqu'elle est de plus en plus présente surtout dans les quartiers défavorisés.

Le documentaire éclate de vérité car il ne s'est pas fait en une nuit mais en trois ans, dont 2 ans de recherche effectuée par l'assistante-réalisatrice Nicole Chaput. Ce film dur au regard tendre illustre plusieurs facettes du milieu de la prostitution qui ne laissent pas place à la généralisation. Hétéro, bi ou homo, droguée, ex-droguée ou pas droguée du tout, femme, homme, entre les deux ou les deux, jeune ou moins jeune, artiste, poète, psychothérapeute improvisée, tenancière de bordel ou client : tout s'entremêle et déjoue les préjugés dans ce documentaire époustouflant.

Il est rare que le regard des médias épate ceux qui connaissent la rue. *Sexe de rue* est l'une de ces rares exceptions. Pour une fois, le préjugé ne semble pas à l'honneur. Les scènes sont criantes de vérité tout comme les travailleuses du sexe, leurs clients et leurs amis d'ailleurs.

Les visages du courage

Ces travailleuses ont eu le courage de laisser une équipe de tournage – et donc nous tous – entrer dans leur intimité la plus profonde. Nous avons reçu Marianne Matte et Marie-Claude Pratte à *L'Itinéraire*. Deux femmes extraordinaires et sympathiques que j'ai beaucoup aimées dans le film et que j'ai adorées en entrevue. Marianne fait de la prostitution sous toutes ses formes depuis l'âge de 16 ans. Elle vient de terminer une peine de pénitentier de quatre ans après s'être faite arrêter pour vols à main armée commis avec le revolver volé à un client violent. C'est dans la poésie qu'elle passe ses rages et essaie d'oublier ses démons. Marie-Claude, « l'artiste », ex-prostituée et ex-toxicomane, est pour moi le personnage de l'espoir de ce film.

J'ai demandé à nos deux invitées ce qu'elles ont pensé du tournage et du visionnement de leur performance sur grand écran. Marianne, « la révoltée », me raconte : « *Ce que j'ai aimé le plus pendant le tournage, c'est la douceur avec laquelle le film a*

Le regretté Richar

nag
mai
ficile
m'a
tour
vice
voit
clier

jam
tout
mai
peir

de
vaill
tent
déc
que
sexe
épa
qui

Valérie

d Boutet

été réalisé. J'ai bien aimé l'équipe de tournage : tout le monde était ben fin. » Elle m'a aussi confié que pendant le tournage, elle était en rechute et que lorsqu'elle a vu le film elle n'a pas beaucoup aimé se regarder. « *Il y a aussi des scènes que je recommencerais pas, comme la scène où je fais mon « fix » [injection]. Quand tu te fais un « fix » c'est aussi intime que baiser.* » Alors, pour cette poète enragée, le visionnement a été parfois difficile.

« *J'ai trouvé le tournage un peu dur mais, en même temps, c'est avec la fin de ce tour-*
e que j'ai bouclé mon passé de prostituée et de toxico-
ne, me raconte Marie-Claude. *J'ai également trouvé ça dif-*
quand je me suis ramassée sur la rue pour « acter ». Ça
même donné le goût : il y a eu un moment pendant le
nage où un client a arrêté pour me demander mes ser-
s et je me suis dit « tiens c'est le client idéal – belle
ure, un chinois en plus de ça. » Dans le temps, c'était le
nt que j'aurai bien aimé avoir. »

En parlant du métier, l'artiste n'est pas nostalgique : « *J'ai*
ais aimé me prostituer. Je le faisais pour la drogue de
e façon. C'est Marianne qui m'amenait des clients à la
son. Mais pendant tout ce temps-là j'ai jamais arrêté de
ndre et c'est ça qui m'a sauvée. »

Mais ces deux femmes ne sont pas les seuls personnages
ce film marquant. J'ai été attendri par Claudia, une tra-
euse du sexe transexuelle « non opérée » militante qui
e d'éliminer la violence et qui dégage une amabilité
outante. Elle est la « putain respectueuse » qui démontre
les travailleuses du sexe donne beaucoup plus que du
e y compris très souvent une oreille attentive et une
ule sur laquelle pleurer. Audrey est un travesti de 42 ans,
démontre avec conviction à quel point toutes ces tra-
vailleuses du sexe sont lucides face à leur métier. Il représente cette voix qui crie haut et fort, « *Je l'ai ma dignité!* » Barbara est splendide dans la simplicité de l'approche du métier qu'elle aime. Elle est celle qui offre tout, « la généreuse » qui trouve que la plus belle mort serait de mourir en faisant l'amour.

J'ai aussi été captivé et bouleversé par Valérie, dite « la frondeuse » avec son humour noir. À l'âge de 12 ans, sa propre mère lui injecte son premier « hit » [injection de drogue] et plus tard un oncle lui donne le second qui lui « donnera la piqûre ». Lorsqu'on lui demande combien d'argent elle gagne et si elle en met de côté : « *Je fais environ 500 $ par jour, pis oui, j'm'en met de côté...* », dit-elle avec un petit sourire en pointant ses deux bras pleins de cicatrices causées par ses injections « *... j'en mets de chaque côté* ».

D'hier à aujourd'hui

Le documentaire nous offre aussi un petit historique de la prostitution dans la ville de Montréal. À travers les propos d'une historienne et de divers « personnages », le « Montréal interdit » prend vie. J'ai bien aimé ce petit cours d'histoire, surtout sur la corruption des policiers et de certaines personnes influentes qui nous démontrent rapidement que « plus ça change, plus c'est pareil ».

Richard Boutet, réalisateur accompli

Sexe de rue est malheureusement le dernier film de Richard Boutet, car il est décédé le 29 août dernier, une fois son film terminé. Ce documentaire est un merveilleux legs de ce grand documentariste revendicateur qui s'est d'ailleurs mérité le « Zénith du meilleur documentaire FFM 2003 ».

Sexe de rue sera à l'affiche du 26 septembre au 8 octobre à L'Excentris et le 13 octobre au O Patro Vys (356, Mt-Royal E.) et au Café Va-et-Vient (3706, Notre-Dame O.).

Gabrielbissonnette101@hotmail.com ■

Marie-Claude

Concertation en RESO

Pierre Morrissette

jérôme savary

Le Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest (RESO) dispose d'un acronyme très approprié. Le RESO joue effectivement un rôle de réseau. Il s'est ainsi donné pour mission de créer des synergies dans les différents secteurs économiques et sociaux de l'arrondissement Sud-Ouest de la Ville de Montréal.

« *Les deux grandes préoccupations du RESO sont le développement de la main d'œuvre, avec la création et le maintien de l'emploi pour les populations locales, et l'aide au développement économique à travers les entreprises communautaires et privées* », explique le directeur du service du développement communautaire et de l'économie sociale du RESO, Pierre Morrissette.

Cet instrument agit sur le développement local, principalement à travers l'économie sociale et responsable, et intervient sur les quartiers Pointe Saint-Charles, Petite Bourgogne, Saint-Henri, Ville Émard, Côte Saint-Paul et Griffintown.

Tout le milieu dynamique du Sud-Ouest profite des outils de concertation que le RESO a mis en place. Comme l'indique son site Internet très riche en informations[1], le défi de la participation de la communauté dans son milieu et de la démocratie constitue les fondations de ce mouvement.

Contrôler son territoire

L'organisation entend par là assurer le plus grand contrôle par la population locale de l'avenir de son territoire. « *Les clientèles sont différentes, mais le RESO regroupe des acteurs socio-économiques, des entreprises, des organismes communautaires, des syndicats, des institutions, qui délèguent des représentants à notre conseil d'administration* », précise Pierre Morrissette.

La diversité des intervenants oblige parfois le RESO à des arbitrages délicats. « *Le défi quotidien du RESO est de trouver l'angle de développement qui permet de rallier tout le monde* », concède-t-il.

Ce travail de concertation, fastidieux à mettre en place, entraîne cependant une dynamique de succès. Selon le directeur du service du développement communautaire et de l'économie sociale, le plus petit arrondissement de Montréal (après Ville-Marie) compte aujourd'hui 32 000 emplois, comparativement aux 25 000 d'il y a cinq ans.

Sur le terrain, des réussites concrètes laissent présager du meilleur, avec des secteurs communautaires et alternatifs très actifs. Ainsi, 45 entreprises d'économie sociale réparties dans une douzaine de secteurs d'activité sont implantées sur le territoire.

Place au récréatif

La vocation du territoire proche du canal Lachine s'est aussi métamorphosée. Finie la rudesse du monde industriel qui avait fait du Sud-Ouest le berceau du développement industriel au Canada. Place désormais à la douceur des activités récréatives et à la prolifération des condominiums. En 2002, le canal Lachine a été réouvert. « *Cela faisait longtemps que le Sud-Ouest se perdait et ce changement était souhaité* », se souvient Pierre Morrissette.

En marge de cette nouvelle vocation, le RESO travaille fort pour implanter plus de mixité sur les bords du canal. « *La mixité fonctionnelle (mélanger l'activité économique avec l'activité commerciale, le logement, etc.) et la mixité sociale doivent dorénavant devenir réalités sur le bord du canal* », prévient-il.

Le RESO est ainsi très présent sur le projet de reconversion d'un bâtiment d'un million de pieds carrés que Postes Canada cherche à vendre, et dispose d'autres idées pour l'aménagement futur du Sud-Ouest. « *Le futur plan d'urbanisme [de la Ville de Montréal] est un outil de référence important pour le développement [de notre territoire]* », souligne le directeur du service du développement communautaire et de l'économie sociale.

Au-delà de cette perspective importante, Pierre Morrissette reste persuadé que le travail de concertation du RESO est fondamental. « *C'est dans l'échange des idées que la lumière jaillit.* »

[1] http://www.resomtl.com■

Festival interculturel du conte du Québec

La solidarité dans la diversité

17 au 26 octobre 2003

Ne manquez pas

La grande veillée des Quêteux

Des contes et des histoires!

Mardi 21 octobre à 20 h au Théâtre Corona

Michel Faubert accueillera des conteurs du Québec, du Tchad, de Bretagne, d'Italie et de France. Chaque conteur sera introduit par un camelot du journal L'Itinéraire.

Théâtre Corona, 2490, rue Notre-Dame Ouest,
Passez-passer disponibles à la Maison de la culture
Marie-Uguay, (514) 872-2044

www.festival-conte.qc.ca

Conseil des Arts de Montréal
Maison de la culture Marie Uguay
Conseil des Arts du Canada / Canada Council for the Arts
Patrimoine canadien / Canadian Heritage
Maison Saint-Gabriel
Québec

Le chant du cygne

Hommage à Arthur Allaire (1934-2003)

Figure emblématique de l'ex-Chorale de l'Accueil Bonneau et personnage haut en couleur souvent sous les feux de la rampe, éminemment représentatif de la bohème montréalaise d'une certaine époque, Arthur Allaire, alias Colas, n'est plus!

Sa participation au célèbre chœur d'ex-hommes de la rue aura été son chant du cygne ou, du moins, le prélude à celui-ci. Outre ses drôleries, il se sera aussi fait remarquer de ses confrères par son assiduité. Terrassé par un infarctus lors d'un récital dans le métro, il avait survécu, parvenant même à reprendre en grande partie ses forces... jusqu'au 12 juillet dernier, jour fatidique, où, se rendant à son chevet au centre hospitalier Jacques-Viger, deux bénévoles de l'Accueil Bonneau apprennent son décès. Aussi, les membres de l'ex-collectif de chanteurs et de musiciens, sous la direction de Pierre Anthian, rassemblés au complexe funéraire Urgel Bourgie de Laval, ont-ils tenu à lui rendre un ultime hommage tout en chansons.

Survie

Sa vie, à l'instar de celles de tous les autres aux prises avec les conditions d'extrême pauvreté, aura été axée sur les impératifs de la survie. Un *job* à plein temps! Traumatisé dès le départ du fait de n'avoir pas connu ses parents (il comptait parmi les orphelins de Duplessis) et privé de la chaleur du foyer (qu'on nous passe le cliché), il a connu un départ plutôt chaotique dans la vie. Tout de même père de six enfants, trois garçons et trois filles, il a su gagner le respect et l'amour de ses rejetons.

« *Pour nous de l'Accueil, c'était Colas* », a rappelé M. Jean-Claude Nepveu, diacre et membre de la Conférence Notre-Dame de Bonsecours de la Société Saint-Vincent de Paul, en guise d'éloge funèbre. « *Mais pour ses enfants, comme l'un d'entre eux me l'a redit avec force, c'était d'abord et avant tout* leur *papa.* »

Quand, en 1997, il joint les rangs de nos bardes itinérants, il gravite déjà depuis plus de 10 ans autour de l'Accueil Bonneau.

La directrice générale, sœur Nicole Fournier, se rappelle une « *larme perlant sur le visage raviné de Colas* », dans une scène d'*Enfants de chœur*, documentaire de Magnus Isacsson sur la Chorale de l'Accueil Bonneau. Cette scène avait été tourné à la basilique Notre-Dame lors des funérailles des trois bénévoles ayant péri dans l'explosion qui a soufflé l'Accueil Bonneau le 9 juin 1998. Cette religieuse se remémore aussi notre ami s'avançant d'un pas décidé au devant du cardinal Jean-Claude Turcotte, venu réconforter les gens de l'Accueil, en fin d'après-midi de ce même jour. Scène touchante où la rencontre de deux êtres différents, de conditions de vie et de milieu social aux antipodes, laissait déjà entrevoir quelque chose du colossal effort concerté, des bonnes volontés et des énergies canalisées dans la reconstruction de l'Accueil.

Bonhomie

La souffrance mène souvent au repli sur soi. En contraste, la spontanéité, voire même une fraîcheur un tantinet enfantine et l'ouverture à autrui caractérisaient essentiellement la manière d'être de Colas. Voilà peut-être son legs le plus précieux à ceux qui l'ont côtoyé ou qui ont, à quelque titre, tenu le bâton de pèlerin avec lui. ■

Colloque
« Violence, harcèlement, exploitation : pour des actions cohérentes! »

Le 3 octobre prochain, la Fondation Robert-Sauvé organise le colloque « Violence, harcèlement, exploitation : pour des actions cohérentes! », au Centre St-Pierre, 1212 rue Panet. Les organisateurs espèrent que les participants permettront l'amorce de solutions qui pourront changer les pénibles réalités vécues par les personnes démunies. Inscription : individus (100 $); organismes communautaires (25 $). Pour information : 1 866-827-1183.

Le 7 novembre 2003, personne n'est à l'abri...

Vous voulez aider les gens de la rue autrement qu'en leur donnant directement de l'argent?

OFFREZ AUX PLUS DÉMUNIS DES CARTES REPAS

POUR SEULEMENT **3,00 $** CHACUNE

Bon de commande pour cartes repas

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Code postal : _____

Tél. : (____) _____

Je désire recevoir
nombre de cartes : _____ X 3,00 $ chacune
Total : _____ $

☐ Je désire recevoir les cartes à l'adresse ci-dessus.
☐ Je désire laisser les cartes à *L'Itinéraire* pour que vous les donniez vous-mêmes.

Signature : _____

Veuillez joindre votre chèque à l'ordre du
Groupe communautaire *L'Itinéraire*
et postez à l'adresse suivante : 1108, rue Ontario Est, Mtl (Qué.) H2L 1R1
Aussi en vente au **Café sur la rue**, 1104, rue Ontario Est, Montréal (Qué.)
Tél. : 597-0238, poste 32

octobre 2003

Un appui à notre lutte contre la pauvreté

Gilles Duceppe

Député de Laurier-Sainte-Marie
Chef du Bloc québécois

1717, boul. René-Lévesque Est, bureau 305,
Montréal (Québec) H2L 4T3
Tél.: (514) 522-1339 Téléc.: (514) 522-9899

Réal Ménard, Député
Hochelaga-Maisonneuve

4036, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H1W 1T2

Tél.: (514) 283-2655
Fax: (514) 283-6485

CHAMBRE DES COMMUNES

Bernard Bigras
Député de Rosemont

2105, rue Beaubien Est
Montréal (Québec)
H2G 1M5
Tél.: (514) 729-5342
Téléc.: (514) 729-5875

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

André
BOULERICE
Député de
Sainte-Marie-Saint-Jacques

1951, boul. de Maisonneuve Est
Bureau 001
Montréal, Québec
H2K 2C9

Téléphone : (514) 525-2501
Télécopieur : (514) 525-5637

15

CIRQUE DU SOLEIL

8400, 2e Avenue, Montréal (Québec) Canada H1Z 4M6

FONDATION DOLLARD-CORMIER

Alcool, drogue, jeu excessif

Ensemble...
Pour un pas en avant!

110, rue Prince-Arthur Ouest, Montréal (Québec) H2X 1S7
Tél. : (514) 982-4533 poste 545 Téléc. : (514) 282-5599
Courriel : fondc@cam.org
La Toile : www.centredollardcormier.qc.ca/dc_fondation.htm

Ville-Marie,
Au cœur de la métropole!

Votre voisin a-t-il un permis pour les travaux qu'il vient de débuter?
Votre propriétaire refuse de corriger une anomalie dans votre logement.
Informez-vous de vos droits...

LA DIVISION DES PERMIS ET DE L'INSPECTION VOUS ÉCOUTE

Pour toutes vos questions sur :
- Les permis de construction et de transformation de bâtiments;
- Les certificats d'occupation commerciale;
- Les enseignes commerciales et publicitaires;
- Le code du logement;
- Tout autre règlement de la ville visant les bâtiments, l'urbanisme et les nuisances;

Personne ressource du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 15.
Une boîte vocale peut prendre les messages en tout temps.
Renseignements et plaintes : 872-1672

Arrondissement de Ville-Marie
Ville de Montréal

Dans la peau d'un séropositif

serge lareault

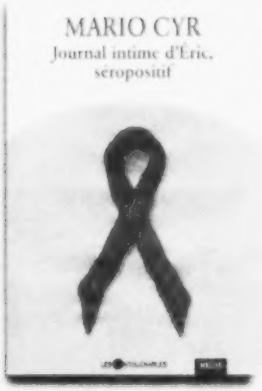

Le *Journal intime d'Éric, séropositif*, de Mario Cyr, est certainement un livre à lire par les personnes infectées par le VIH, mais aussi par celles et ceux qui désirent comprendre un peu mieux ce que les personnes séropositives peuvent vivre.

« *C'était la première fois que je répondais à une commande* », de dire Mario Cyr, un auteur qui a fait sa marque depuis quelques années à Montréal. L'organisme de prévention et d'information sur le VIH, Séro-Zéro, cherchait un auteur pour rédiger à toutes les semaines environ, une page du journal intime d'une personne séropositive. « *J'ai accepté le défi*, a expliqué Mario Cyr à *L'Itinéraire*. *Ce n'est pas évident d'écrire un livre directement sur Internet, au fur et à mesure. Habituellement, lorsqu'on écrit un livre, on le travaille au complet avant de le publier.* »

Mais Mario Cyr avait tout de même l'avantage de connaître le sujet. Quelques années auparavant, son conjoint était mort du sida. C'est d'ailleurs ce triste événement qui l'a amené à l'écriture, celle-ci étant une façon de l'affronter et de l'accepter. De plus, l'auteur a été jumelé à une personne séropositive pour l'écriture. S'inspirant du vécu de cette personne, Mario Cyr y a mis quelques expériences que lui ou d'autres de ses connaissances ont vécues.

Quelques pages du *Journal* ont été publiées sur le site Internet de Séro-Zéro, mais une polémique a divisé l'organisme et le livre de Mario Cyr a été repris par l'éditeur Les Intouchables.

L'écriture et la sensibilité de l'auteur donnent au *Journal* un effet de réalisme poignant. On a la conviction qu'il s'agit vraiment du journal intime d'un séropositif. « *J'ai reçu des courriels de personnes me remerciant pour mon témoignage, car ça leur avait remonté le moral*, explique Mario Cyr. *Il y a même des médecins qui ont imprimé des passages diffusés sur Internet pour les distribuer à leurs patients.* »

Éric raconte à travers son journal la douleur de l'annonce par le médecin, la peur du rejet, la crainte de transmettre le virus à d'autres, l'angoisse de la mort, etc. Ce sont là des réalités que des millions de personnes vivent dans le monde sans qu'on en entende parler. La pudeur, la crainte des réactions font en sorte que les personnes atteintes gardent leur douleur pour elles-mêmes, l'enfermant dans leur journal intime.

Le langage est cru, sans détours, comme s'il s'agissait d'une écriture intime. Parfois choquant mais d'autant réaliste, le *Journal* nous confronte à une réalité que l'on ne veut pas toujours voir. Au-delà de la réalité des séropositifs et de la mort qui les guette, ce livre traite de nous tous qui allons mourir d'une façon ou d'une autre et de l'importance d'apprécier la vie. Le *Journal* est d'abord et avant tout un livre d'espoir.

Journal intime d'Éric, séropositif, Mario Cyr, éditions Les Intouchables. ■

ET SI ÇA PEUT FAIRE UN PETIT PEU MOINS MAL...
LE POUVOIR DES UTILISATEURS DE DROGUE D'INJECTION DANS LA RÉDUCTION DES RISQUES
DARLÈNE PALMER 6 NOVEMBRE 2003, 18h (EN FRANÇAIS)
INTERVENANTE DE PREMIÈRE LIGNE, CACTUS MONTRÉAL.
848-2424 poste: 7958 alcor.concordia.ca/~hivaids
1455, de Maisonneuve O., H110

Mon grand
Un livre sur Jean-Pierre Lizotte

Jean-Pierre Lizotte

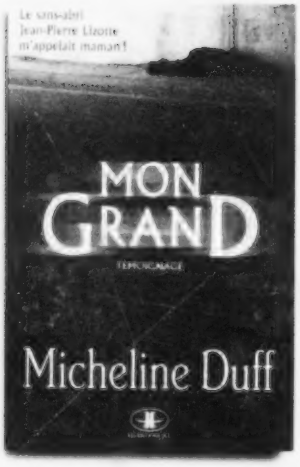

serge lareault

Ce mois-ci, cela fera quatre ans que Jean-Pierre Lizotte, un collaborateur de *L'Itinéraire*, est décédé suite aux coups et blessures qu'il a reçus lors de son arrestation devant le Shed Café de la rue Saint-Laurent. Micheline Duff, une femme qui l'a bien connu, vient de faire paraître le livre *Mon grand* qui traite des dernières années de la vie de Jean-Pierre Lizotte et des difficultés que peut éprouver une mère qui tente d'aider un enfant incapable de s'adapter à la société.

Micheline Duff n'était pas la mère de Jean-Pierre Lizotte, mais elle l'a aimé comme telle. Après avoir lu un poème de ce dernier dans un journal, elle décide de lui écrire à la prison de Bordeaux et finira par faire sa connaissance.

C'est à ce moment que commence une incroyable aventure qui conduira Mme Duff à bien des déboires en tentant de réinsérer Jean-Pierre par le truchement de l'espoir et d'un amour maternel inconditionnel.

Elle acceptera toutes les incartades de ce prisonnier qui ne pouvait se maintenir en liberté que quelques jours, retombant toujours dans la drogue et la petite criminalité pour se la procurer. La détermination de Mme Duff l'a conduite à vivre des expériences qu'elle n'aurait jamais cru avoir à traverser.

À la lecture de *Mon grand*, on saisit l'ampleur des problèmes de Jean-Pierre Lizotte. Le portrait qu'en fait Mme Duff n'a rien de reluisant car cet homme souffrait de troubles psychologiques profonds malgré sa grande intelligence. Toutefois, on perçoit dans les descriptions qu'elle a faites de cet homme qu'il avait encore un cœur d'enfant blessé.

On comprend aussi à la lecture de ce livre ce que peut ressentir une personne qui se consacre entièrement à la réinsertion d'un être cher.

Micheline Duff écrit au début de son livre : « *Cré Jean-Pierre! J'aurai eu la coupe à boire jusqu'à la lie. Tant pis pour moi, je l'avais choisi! Et je sais que je souffrirai encore en écrivant ce livre et en me rendant jusqu'au bout de ce témoignage. Mais je le ferai pour toi, mon grand, pour préciser ton image d'écorché vif aux yeux de ceux qui se sont contentés de voir en toi l'itinérant, celui qu'on bannissait des bars de la rue Saint-Laurent à coups de poing et à coup de prise Nelson, sans se demander qui tu étais vraiment.* »

L'histoire de Micheline Duff et de Jean-Pierre Lizotte est celle de la rencontre entre une personne bienveillante et un être souffrant qui n'arrivait pas à fonctionner dans la société actuelle. Les questions que l'on peut se poser sont celles-ci : que peut-on faire pour ceux et celles qui, malgré des coups de main ponctuels et même un amour inconditionnel, n'arrivent pas à répondre aux exigences de la société? Y a-t-il un espace de survie possible? Même la rue ne représente pas un asile puisque c'est là que Jean-Pierre y a trouvé sa fin tragique. Tendre la main, offrir un peu de soleil malgré tout, semble être la seule réponse.

Le témoignage de Mme Duff est à lire pour quiconque s'intéresse à la situation des personnes itinérantes et toxicomanes ou qui vivent une telle situation avec un proche.

Mon grand, Micheline Duff, éditions JCL inc., 2003.

Histoires de famille

On ne choisit pas sa famille… Mais peut-on apprendre à l'accepter?

cathy bazinet
collaboration spéciale
ACSM-Montréal

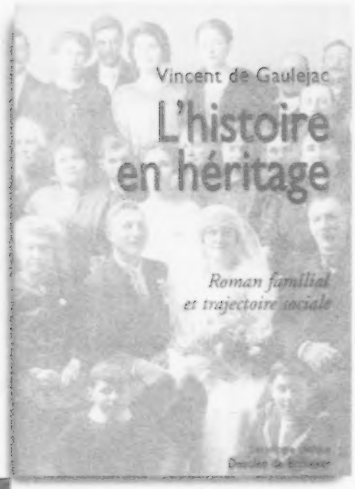

Une expression populaire dit qu'il y a deux familles, celle dont on hérite à la naissance et celle qu'on se choisit. Le problème avec la première, c'est qu'elle nous lie pour la vie! Pour certains, ce lien sera étouffant et source de conflits, pour d'autres, il constituera le fil d'Ariane de leurs origines. Quoi qu'il en soit et quoiqu'on en dise, la famille influence notre histoire personnelle et fait de chacun de nous l'héritier de traits psychologiques, sociaux, idéologiques et culturels qui teintent nos décisions et nos choix de vie.

Un air de famille

Pour mieux maîtriser son devenir, il faut donc partir à la recherche de son héritage. C'est ce que proposent Diane Laroche et Janine Hohl, deux femmes riches d'expériences personnelles et professionnelles, à travers des séminaires à saveur psychosociologique portant sur le roman familial en relation avec les trajectoires sociales et économiques.

« *Souvent, des problématiques non réglées d'une génération sont transmises à la suivante. Notre histoire familiale nous permet de faire un bilan de notre vie, de maîtriser les changements qui nous bouleversent et aussi de nous réconcilier avec une partie de nous-mêmes* », explique Diane Laroche, intervenante sociale en psychiatrie à l'Hôpital Fleury. Pour ce faire, différents exercices sont proposés, notamment la réalisation de son génogramme, une technique pour dessiner un arbre familial. Il permet d'identifier des caractéristiques des membres de la famille et leurs relations, sur une période d'au moins trois générations. Les génogrammes fournissent également une vue d'ensemble rapide sur des *patterns* familiaux complexes et ils fournissent des hypothèses quant à la manière dont une problématique peut être reliée à un contexte familial donné.

Les animatrices Janine Hohl et Diane Laroche ont une approche très respectueuse de l'histoire personnelle et familiale de chacun des participants, et cette démarche s'effectue en toute confidentialité. Elles appartiennent également au groupe initiateur de ce type d'ateliers au Québec, formé par Vincent de Gaulejac.

Pour en savoir plus

Livres de Vincent de Gaulejac
L'histoire en héritage. Roman familial et trajectoires sociales
Les sources de la honte

Ateliers à venir

Roman familial et trajectoire sociale
Belles soirées le 31 octobre et le 1er novembre
Histoires d'argent : roman familial et trajectoire économique, les 14, 15 et 16 novembre
Renseignements : dialaroche@sympatico.ca

Association canadienne pour la santé mentale
Filiale de Montréal
(514) 521-4993
acsmmtl@cam.org
www.acsmmontreal.qc.ca

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE
FILIALE DE MONTRÉAL

L'art pour sensibiliser à l'analphabétisme

Le 2 septembre dernier, la Fondation pour l'alphabétisation inaugurait sa campagne de sensibilisation à l'analphabétisme en dévoilant l'œuvre *La demeure d'Arachné*, de l'artiste Marc Lincourt. Cette œuvre, suivant le profil et les dimensions de la station Craig (à proximité du pont Jacques-Cartier, soit sur le terre-plein entre l'avenue Viger Est et le boulevard Ville-Marie) est formée de la lettre A et d'une toile d'araignée qui exprime les difficultés de compréhension des personnes analphabètes. Selon la Fondation, environ un million de personnes de 16 à 65 ans sont faiblement alphabétisées et se situent au plus bas niveau de l'échelle des capacités de lecture. En appui à la Fondation, le ministre de l'Éducation du Québec, Pierre Reid, a également dévoilé la troisième édition de la campagne intitulée « Savoir lire, écrire et compter, c'est profiter de la vie! » La campagne vise deux objectifs : la sensibilisation de la population à l'analphabétisme et le recrutement des personnes peu scolarisées. À cet effet, le ministre a précisé qu'il informera ses réseaux d'alphabétisation des cibles que son gouvernement veut atteindre d'ici 2007.

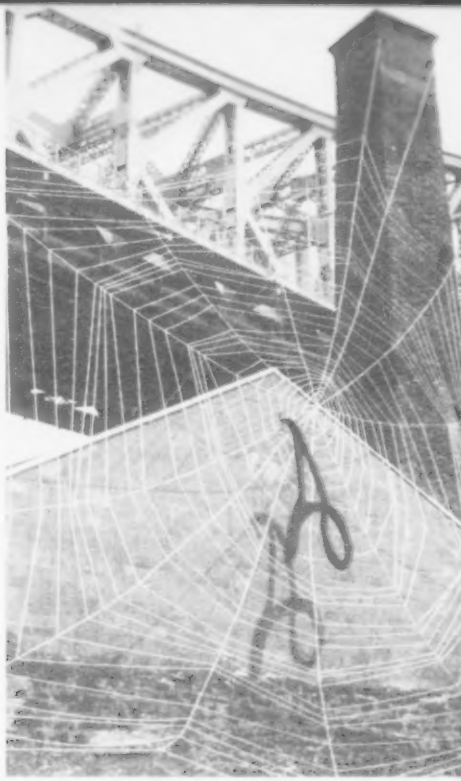

La demeure d'Arachné, de l'artiste Marc Lincourt.

Radio Ville-Marie
91,3 fm Montréal

Une station branchée sur la vie

Une programmation diversifiée et captivante
24 heures à l'écoute de la vie
140 émissions par semaine
110 animateurs et chroniqueurs
150,000 auditeurs en quête de musique de qualité, de réflexion et de partage
30 organismes communautaires participants

Notre mission :

éclairer, divertir, informer, contribuer au progrès humain, social, culturel et spirituel
Dans un monde en changement, Radio Ville-Marie une voix réconfortante qui fait chaud au coeur

1-877-668-6601 - *Rester à l'écoute!* - (514) 382-3913

Radio Ville-Marie est récipiendaire du prix international Agnellus Andrew

Pour obtenir l'horaire détaillé :
Radio Ville-Marie
505 ave. du Mont-Cassin, Montréal, Québec H3L 1W7
Tél. : (514) 382-3913 Télécopieur : (514) 858-0965 Sans frais : 1 877 668-6601
Internet : www.radiovm.com courriel : cira@radiovm.com

Les Grands ballets canadiens dansent pour les femmes de la rue

Les Grands Ballets canadiens de Montréal s'associent à La rue des Femmes en inaugurant leur saison 2003-2004 par une représentation bénéfice de Cendrillon, le 23 octobre prochain, au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts. Le spectacle sera précédé d'un cocktail VIP pour tous les invités de La rue des Femmes. Les profits générés par cette soirée serviront à offrir des repas nourrissants, un gîte sécuritaire ainsi que des activités thérapeutiques aux nombreuses femmes qu'accueille 365 jours par année La rue des femmes.

La mise à l'encan d'une toile de l'artiste Armand Vaillancourt, ainsi que la présence des deux porte-parole de l'organisme, Lynda Johnson et Karen Young, contribueront à accroître la « magie » de l'événement! Vous êtes donc conviés à passer une soirée agréable tout en soutenant la cause des femmes sans-abri.

Prix du billet : 125 $. Cocktail à 18 h 30. Spectacle à 20 h 00. Un reçu pour fins d'impôts sera émis à ceux qui en feront la demande, conformément à la loi régissant les organismes de charité. Pour vous inscrire, contactez Marie-Josée Cloutier, à La rue des femmes, au (514) 284-9665.

Murale commémorative et politique pour les travailleuses du sexe

Le 18 septembre dernier , la Coalition des travailleuses et travailleurs du sexe et le Centre amitié autochtone inaugurait une murale à la mémoire des 63 travailleuses du sexe (dont plusieurs étaient autochtones) assassinées ou disparues à Vancouver depuis 1978. La murale symbolise la solidarité des travailleuses du sexe de Montréal avec leurs consœurs de Vancouver. La Coalition et le Centre ont dénoncé l'absence d'intervention de la police qui n'a jamais voulu chercher la cause de ces disparitions. Vous pouvez admirer cette murale dans le terrain vacant adjacent au 2053 rue Saint-Laurent, entre Ontario et Sherbrooke.

Colloque « Pour repenser l'aide juridique »

Inform'Elle, un OBNL d'information et de formation des femmes en droit matrimonial, organise le colloque « Pour repenser l'aide juridique », consacré à l'accès des femmes à l'aide juridique en matière matrimoniale. Le colloque se déroulera au Centre socioculturel de Brossard, 7905, ave. San Francisco, Brossard, le jeudi 30 octobre de 8 h 30 à 17 h, et le vendredi 31 octobre 2003 de 9 h à 15 h.

Pour tout renseignement complémentaire : contactez Brigitte Verdière, chargée de projet d'Aide juridique (450) 443-3442; courriel : droitpourelle@informelle.osbl.ca

Site internet : http://www.informelle.osbl.ca

Pour cesser l'errance des jeunes

Version revue d'un texte publié en juin dernier - Le Café 18-30 d'Ahuntsic est un lieu pour les jeunes adultes qui « peuvent » vivre des problèmes reliés à l'itinérance, la toxicomanie ou l'alcoolisme. Hélène, une intervenante de l'endroit, précise : « *Le Café ne se limite pas aux jeunes de la rue mais se veut plutôt un lieu de rencontre pour quiconque en ressent le besoin. Le but premier est de « briser l'isolement ». Les jeunes se sentent seuls, ont un réseau social restreint, des difficultés au niveau interpersonnel.* » Au Café, on ne parle pas d'itinérance mais d'errance des jeunes qui souffrent surtout d'isolement et qui ont envie de rencontrer du monde.

Les activités varient à tous les mois et elles sont ajustées en fonction des participants et non le contraire. Hélène explique : « *On s'ajuste avec les gens qui viennent. Ce ne sont pas toujours les intervenants qui font les activités puisque nous tentons de valoriser les compétences personnelles des jeunes en encourageant la responsabilisation des individus. Toutefois, les intervenants sont toujours présents tout au long du processus pour s'assurer du développement et de la réussite des projets.* » Pour pouvoir bien encadrer sa clientèle, le Café est en partenariat avec les autres groupes du quartier (alimentation, échange de seringues, travailleurs de rue) et fournit des services d'accueil, de référence, d'écoute et d'accompagnement (au CLSC, hôpital, etc.)

Café 18-30 d'Ahuntsic, 1362 Sauvé Est (métro Sauvé), (514) 381-4600. Heures d'ouverture : lundi de 16 h à 21 h et du mardi au vendredi de 14 h à 21 h.

Le 7 novembre, personne n'est à l'abri... Attention ???

Desjardins

Caisse populaire Desjardins du Mont-Royal

Siège social
435 avenue du Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2J 1W2

Centre de Services Saint-Louis-de-France
745 rue Roy est
Montréal (Québec) H2L 1E1

Tél. : (514) 288-5249
Téléc. : (514) 288-7536

Solidaires de L'Itinéraire

kiosque Mont-Royal

Depuis 1983 : 20 ans déjà!

fruits et légumes frais
plantes vertes
fleurs

métro Mont-Royal

427, rue de la Commune Est
Montréal (Québec)
H2Y 1J4

Accueil Bonneau Inc.

Téléphone: (514) 845-3906
Télécopieur: (514) 845-7019

L'Institut de pastorale des Dominicains
un centre universitaire à taille humaine
un lieu de formation permanente
à la foi chrétienne

2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine,
Montréal (Qué) H3T 1B6
Tél. : (514) 739-3223 Téléc. : (514) 739-1664
Courriel : secretariat@ipastorale.org
Site Internet : www.institutdepastorale.org

De bons emplois * Des revenus décents

Un autre monde est possible

www.ccmm-csn.qc.ca (514) 598-2021

Conseil central du Montréal métropolitain CSN

Les Œuvres de la Maison du Père
550, boul. René-Lévesque Est
Montréal (Québec) H2L 2L3
Tél.: (514) 845-0168
Fax: (514) 845-2108
Centre d'accueil pour hommes de 25 ans et plus.

Église Unie Saint-Jean

Communauté protestante francophone au cœur de la cité

+ célébration chrétienne dominicale à 10h30
+ ressourcement spirituel et biblique
+ pastorale des mariages

Visitez notre site web:
www.cam.org/~st_jean

110, rue Sainte Catherine Est
Montréal H2 X 1K7
(514) 866-0641

Fusées et dragons écologiques

gina mazerolle
camelot, rue St-Denis

Les familles à faible revenu sont souvent à court de moyens pour acheter des jouets neufs pour leurs enfants. C'est en constatant cela qu'un couple de jeunes marginaux a eu l'idée de créer des jouets de bois recyclé. En amour depuis six mois, Peter et Hélène se sont repris en main en fondant Nature en jeux, un OBNL de fabrication de jouets de bois recyclé destinés aux familles en difficulté financière.

Fusées, petits véhicules, fermettes, tous ces jouets sont réalisés par le couple grâce à l'équipement d'ébénisterie que leur offre l'X, un lieu de diffusion de la culture alternative. D'ailleurs, l'X tiendra bientôt des ateliers d'ébénisterie pour les jeunes. Peter est fier d'être aujourd'hui travailleur autonome, car il a eu une enfance difficile : « *J'ai fait de l'héroïne de 19 à 30 ans. J'ai arrêté par moi-même, sans méthadone. J'étais tellement décidé. C'est spécial, car c'était souffrant et apaisant en même temps. Pour m'aider, j'ai répertorié des matières naturelles pour les sevrages d'héroïne.* » Il s'en est sorti et a fondé l'organisme T.R.A.S.H. qui veut dire Techniques et Références pour l'Accompagnement des Sevrages d'Héroïne. Après T.R.A.S.H., il a eu envie de travailler manuellement : « *Grâce aux gens de l'X qui m'ont prêté leurs locaux et du matériel, j'ai pu réaliser mon projet d'OBNL de jouets en bois recyclé pour concurrencer les fabriquants de jouets en plastique.* »

Hélène aussi semble avoir trouvé sa voie depuis qu'elle a mis sur pied Nature en jeux avec Peter : « *Moi, j'étais sans emploi et je ne savais pas trop ce que j'voulais faire. Quand j'ai rencontré Peter, il m'a offert de venir essayer de travailler le bois. J'ai aimé ça et j'ai décidé de quitter Drummondville et de m'installer à Montréal. J'aime travailler le bois et je veux en connaître plus et apprendre des trucs. D'ailleurs, je commence un DEP en ébénisterie. Nous faisons de la création et de la réparation de jouets de bois sans teinture ni peinture. Nous faisons la finition avec de la cire d'abeille. Nos projets prennent la forme de bateaux, de figurines, de petits animaux, de dragons et des châteaux.* »

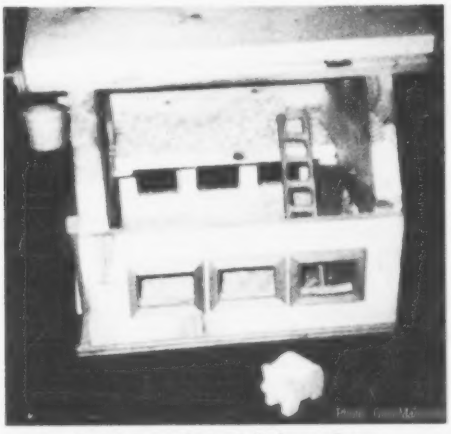

Fermette en bois réalisée par Peter

Si vous voulez leur faire don de retailles de bois, particulièrement du bois dur, et d'outils de toutes sortes, n'hésitez pas. Encouragez ces jeunes dynamiques qui ont eu la la bonne idée de se créer un emploi à la fois socialement engagé et écologique.

Vous pouvez aider Hélène et Peter en téléphonant à l'X au (514) 866-4004 ■

Si vous avez
un problème de jeu...
MISE SUR TOI
1 866 SOS-JEUX
1 866 767-5389

Viens te retrouver!

johanne gingras
collaboration spéciale

Tel est le slogan du 42e Congrès régional du mouvement des Alcooliques anonymes (AA) proposé par un membre de 77 ans, Oscar C, qui célébrait 19 années d'abstinence continue en février 2003. C'est un appel que lancent tous les membres des AA qui se sont retrouvés et ont refait connaissance avec eux-mêmes en prenant le chemin de la sobriété. C'est une invitation, aux alcooliques qui luttent, à briser l'isolement afin de se libérer des conséquences de la consommation d'alcool. Les membres voient le congrès comme une expression de leur gratitude pour ce que leur apporte leur appartenance au mouvement des AA et l'occasion de partager leur expérience.

La mission

Les organisateurs du congrès se sont donnés pour mission de faire connaître le mouvement des Alcooliques anonymes au grand public, de transmettre le message des AA, de faire connaître la région et ses services, de favoriser un sentiment d'appartenance au mouvement des AA et, enfin, de créer une occasion de réjouissance sans alcool. Pour ce faire, les ateliers prévus au congrès aborderont, pour n'en citer que quelques uns, des thèmes tels que : alcoolisme et la spiritualité, l'information publique et le centre d'aide téléphonique, les médias et la publicité, l'anonymat, l'alcoolisme au féminin, l'ouverture à toutes les cultures, etc.

Le Congrès

Un comptoir d'information public donnera toutes les informations concernant le congrès. Des billets au coût de 10 $ (les enfants sont admis gratuitement) seront disponibles le 10 octobre, à partir de 18 h, et le 11, dès 8 h, au collège Jean-de-Brébeuf. Ce congrès concerne la grande région 87, soit de Sorel à Valleyfield et de Granby à Montréal. Les réunions seront en français ou en anglais. Pour les malentendants, il est prévu qu'ils pourront d'obtenir de l'aide de traducteurs utilisant le langage des signes.

Un appel est lancé à tous ceux qui désireraient offrir leurs services comme bénévoles au congrès régional. Quatre cents bénévoles ont pris part au congrès 2002 et on en souhaite autant en 2003, puisqu'on estime que 2000 à 3000 membres y participeront, comme par les années passées.

Les organisateurs ainsi que tous les membres des Alcooliques anonymes vous donnent rendez-vous pour partager, vous informer et vous divertir.
Collège Jean-de-Brébeuf, 5625, rue Decelles, métro : ligne bleue, station Université de Montréal, autobus 51 ou 119, ou ligne orange, station Côte Sainte-Catherine, autobus 129
Information : (514) 374-3688 ■

Solidaire avec L'Itinéraire

Le député de Mercier,

Daniel Turp

Pour nous joindre :
1012, avenue du Mont-Royal Est
Bureau 102
Tél. : (514) 525-8877
Télécopieur : (514) 521-0147
www.danielturp.org
d@danielturp.org

ASSEMBLÉE NATIONALE

Chez Marijane

La graine a enfin germé et prend racine

gina mazerolle
camelot, rue St-Denis

La graine a enfin germé et elle prend racine. Depuis le 1er octobre 2003, Montréal accueille en effet son premier *coffee shop*. Chez Marijane est le nom de ce café particulier, situé au 2039, rue Saint-Denis. Il comprendra les bureaux des partis politiques Bloc-Pot et Parti Marijuana. « *On travaille sur cette idée depuis un certain temps, ça va être la cuisine et le salon pour accueillir les poteux du monde entier*, explique le chef du Bloc-Pot, Hugo St-Onge. *Le but est de faire revivre des idées, des débats sur ces sujets-là, et pour faire différemment des capitalistes. C'est* No attitude *pour faire brasser des débats sur des sujets controversés.* »

Pour Hugo St-Onge, le but visé par l'ouverture de Chez Marijane est clair. « *L'objectif est de mettre fin à la prohibition et de trouver des solutions aux systèmes politiques qui appliquent ce régime prohibitionniste.* »

Café avant tout, les produits qui seront proposés seront sains et originaux. « *En premier, il va y avoir du café, des jus santé faits maison, des salades, des sandwichs, des quiches, etc. Je veux proposer des trucs hors de l'ordinaire. Pour la nourriture, je veux m'affilier avec les jeunes de l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec* », prévoit le responsable politique.

En plus de ces services relativement classiques, les amoureux de l'herbe devraient retrouver là-bas une atmosphère riche d'échanges et de création de neuf heures du matin à neuf heures du soir. « *C'est une place pour avoir des discussions, des débats, des échanges constructifs sur toutes les choses dont on ne parle jamais, comme des débats de société, sans censure et sans préjugé*, s'enthousiasme le chef du Bloc-Pot. *Le fait que c'est un* coffee shop *c'est déjà assez original, alors le contenu risque de suivre. Cette ambiance spéciale bénéficiera d'un cadre spécial. Il va par exemple y avoir un* stage *pour ceux qui voudront performer musicalement.* »

L'ajout de ce nouvel espace culturel s'inscrit dans la vocation historique du quartier. « *Dans le quartier Latin, il y a toujours eu une effervescence d'idées, présentement c'est de moins en moins ça*, regrette Hugo St-Onge. *Maintenant, la rue Saint-Denis est une allée commerciale.* »

Par ailleurs, le montage de ce projet alternatif ne s'est pas fait sans problèmes. « *Lors d'une entrevue pour la télévision, le 7 septembre dernier, notre propriétaire a paniqué et capoté*, rappelle cet apôtre de l'herbe. *Quand les médias lui ont téléphoné, il a dit, en voulant se protéger, qu'il niait le projet et a commencé à vouloir s'y attaquer, au lieu de réagir en disant qu'il n'avait aucun commentaire. Il a ainsi agi de mauvaise foi, car nous avions* dealé *avec lui trois semaines auparavant.* »

Motivés, Hugo St-Onge et ses compagnons d'aventure ne comptent pas baisser les bras pour autant. « *Nous continuons le projet et nous ne lâchons pas!* »

Vous pourrez constater de vous-même que Chez Marijane tient bon, en vous rendant à la pendaison de crémaillère qui se tiendra le 1er octobre 2003. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

***

Le premier *coffee shop* a été ouvert à Amsterdam, dans une maison pour les jeunes, et existe depuis plus de vingt ans. Par la suite, des promoteurs privés ont aussi commencé à en construire. Il en existe cinq au Canada. Trois en Ontario, dont deux à Toronto et un à London. En Ontario, depuis janvier 2003, la loi réglementant certaines substances et drogues ne s'applique plus. Vancouver a également son *coffe shop*, le *Blunt Brother*, ce qui signifie un joint fait avec du papier de cigare. Depuis février 2003, un autre *coffee shop* a ouvert à St-John, au Nouveau-Brunswick.

***

Saviez-vous que le célèbre Club Compassion qui vient en aide aux personnes malades en prescrivant de la marijuana comme médication vient de déménager? Bientôt, des condominiums pousseront au 950 de la rue Rachel Est, et le Club se retrouvera au numéro 68, soit quelques pas plus loin. Les raisons de se réjouir sont nombreuses. Depuis le 1er août dernier, le Club dispose d'un bail de cinq ans, contrairement au bail mensuel d'avant. De cette façon, leur bureau administratif sera plus professionnel, stable, chaleureux et beau. Les heures d'ouverture restent les mêmes. ■

Info RAPSIM

Fusion, défusion : une confusion à régler!

Depuis bientôt deux ans, les groupes en itinérance vivent les impacts de la fusion qui a créé la nouvelle ville de Montréal. Alors que l'administration municipale parle de réorganisation et que d'autres parlent de défusion, la mise en place de la nouvelle ville n'est même pas encore terminée.

Ça marche mal

Les exemples de difficultés reliées à l'arrivée de la nouvelle ville sont trop nombreux pour que l'on ne cherche pas de solutions.

Une confusion et une compétition existent au niveau des responsabilités entre les arrondissements et la ville centrale, que ce soit au niveau des politiques face à la prostitution, aux jeunes de la rue ou à la lutte à la pauvreté.

Les arrondissements se retrouvent en concurrence pour des programmes tels que les fonds destinés à la lutte à la pauvreté. Dans la recherche de financement, les groupes communautaires se retrouvent ainsi perdants ou gagnants, selon leur appartenance à un arrondissement ou un autre.

La reconnaissance du milieu communautaire en itinérance comme interlocuteur fait à certains moments défaut dans l'élaboration des politiques ou des projets, où l'on se retrouve parfois devant une situation de fait accompli.

En pleine pénurie de logements, l'approbation des projets communautaires de logements ou d'hébergement a subi dans plusieurs arrondissements des délais et complications indus.

Le partage de la richesse de l'assiette fiscale foncière entre les secteurs favorisés de l'île et les quartiers populaires, qui était un des objectifs de fusion, est loin de s'être concrétisé de façon convaincante. Quand l'on se place au niveau de la rue, que ce soit dans le Centre-ville ou le Centre-Sud, le changement n'est pas là.

Il ne s'agit pas de penser que, de façon magique, la fusion aurait transformé le Centre-Sud en un Westmount de l'Est. Mais de viser à ce qu'un quartier comme le Centre-Sud, comme d'autres quartiers populaires, puisse bénéficier de ressources supplémentaires de la part de l'administration municipale pour faire face aux responsabilités qui lui incombent.

Les ressources financières pour faire face aux problèmes sociaux doivent principalement venir du gouvernement fédéral et du gouvernement québécois qui en ont les moyens par l'impôt sur les revenus. Une partie de ces moyens peut aussi venir de la richesse des arrondissements plus nantis, que ce soit en raison de la valeur des maisons ou de celle de leur parc industriel.

Le plan Tremblay

Pour faire face à la menace de défusion, l'administration municipale a développé un plan de réorganisation. Ce plan visant à répondre aux demandes d'accroissement de pouvoir, voir d'autonomie, des anciennes villes devenues des arrondissements.

Ce plan risque de consolider les iniquités en établissant davantage de responsabilités aux arrondissements. La possibilité d'améliorer les services par le biais d'une taxation spéciale d'arrondissement ne fera qu'accroître l'avantage des arrondissements les mieux nantis.

Dans le cas du Centre-Sud, le plan adopté par la ville menace de morceler le quartier en le séparant du Centre-ville et ainsi de la richesse foncière qui s'y trouve. Le quartier aurait encore à faire face à la dynamique du Centre-ville qui le caractérise largement, mais sans avoir les moyens de celui-ci.

L'idée ramenée par ce plan de doter les arrondissements d'un maire devra, si elle est retenue, établir un partage de pouvoir clair entre la ville centrale et les arrondissements pour éviter davantage de confusion et de « tirage de couverture ».

Une voix pour les démunis

Par sa politique de logement, par un soutien aux organismes communautaires en itinérance et un respect de leur autonomie, par une approche de tolérance envers le monde de la rue, en défendant les besoins des plus démunis auprès des gouvernements supérieurs, la ville peut et doit se doter de politiques et de mesures visant à améliorer les conditions de vie de la population itinérante. Au-delà de ce qui ressortira du débat sur la réorganisation municipale, l'administration municipale doit assumer ce rôle.

Le réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal. Tél.: (514) 879-1949

La police est toujours sur mon dos!

« *Ça fera!* », *comme disait ma mère...*

jean-pierre béliveau
camelot-journaliste, métro laurier

Le dernier numéro de *L'Itinéraire* qui portait sur la manifestation justifiée par la réunion de l'OMC m'a rappelé beaucoup de souvenirs d'abus de pouvoir des policiers à mon égard.

En effet, en janvier 2001, je m'étais entendu avec mon propriétaire pour mon déménagement le 1er avril suivant, jour de ma fête. Les deux mois qui ont suivi ont été un véritable enfer. J'avais même pris mon ami comme colocataire afin d'avoir un témoin, car j'avais le pressentiment de ce qui allait m'arriver. Mon concierge et la police de quartier m'en ont fait baver. Durant la période que j'avais pour déménager, des appels non fondés pour plaintes de bruits ont été effectués. Cela veut dire que j'avais régulièrement la visite des policiers chez moi.

Je me sentais même surveillé par la police sur Internet. Ils surveillent même ça aujourd'hui! À cette époque, le Sommet des Amériques s'en venait à Québec. J'avais fait ma première entrevue en février avec le professeur Michel Chossudovsky qui a écrit le livre *La mondialisation de la pauvreté*. Une fois l'article prêt à être publié, j'ai avisé le professeur Chossudovsky par courriel que tout était beau et que l'entrevue allait paraître en mars. Les policiers, le jour suivant, étaient chez moi et m'ont amené au poste Crémazie. Drôle de coincidence!!! Ils ont pris mes empreintes et m'ont libéré en pleine nuit à – 15° C. Je n'avais même pas de manteau. Je ne savais pas où j'étais. J'ai sonné au poste pour leur demander dans quel coin de la ville ils m'avaient conduit. Le policier m'a répondu à travers la porte : « *Un beigne et un café!* » Drôle de réponse! J'ai passé la nuit à essayer de me retrouver. À 5 h 20 du matin, un postier qui s'en allait travailler m'a indiqué le chemin pour rentrer chez moi. C'est inhumain!

Toujours à cette époque, mon fameux concierge me faisait des menaces régulièrement, du genre : « *viens dans la ruelle* », « *ça vous tentes-tu de vous promener en corbillard?* », etc. J'ai fait part des menaces de mon concierge aux policiers, mais ils m'ont dit qu'ils ne pouvaient rien faire. Ces policiers attendaient-ils que je devienne en crisse et que je lui saute dessus? J'aurais été pris en défaut, ce qu'ils auraient aimé... D'ailleurs, plusieurs personnes âgées de mon quartier m'ont dit que ça ne donnait rien d'aller voir la police en cas de harcèlement. Police de quartier, mon oeil!!! En tout cas, on m'a dit que le concierge est depuis parti avec l'argent des loyers...

Tout ce stress dû au propriétaire et à la police, en plus de la pénurie de logement, ont fait que je me suis retrouvé à la Maison du Père, le 4 avril 2001, pour un séjour de deux mois. J'y ai rédigé de mémoire les faits survenus. Voici un extrait de la lettre rédigée au commandant du poste en question, M. Benoit Traversy : « *Vos policiers, le 2 avril au soir, sont intervenus pour une cause civile. Ils ont expulsé mon colocataire légitime et un cadenas a été posé sur la porte de mon appartement. Je doute du pouvoir qu'ils avaient de faire cela, car habituellement cela prend des huissiers. Je me suis donc retrouvé à la rue et j'ai perdu tous mes effets personnels. Je vais me renseigner sur mes droits et voir s'il y a un recours judiciaire possible* ». Mais quand on est dans la rue, on n'a pas le choix de... pardonner!

Enfin, le 29 juin dernier, j'étais assis avec mon ancien colocataire lorsqu'un vieux monsieur est venu le voir en disant : « *Ce matin, il y a quelqu'un qui est venu chez moi et m'a mis un couteau sur la gorge* ». La frayeur dans ses yeux a réveillé le caporal-chef en moi. Je lui ai mis la main sur l'épaule et je lui ai dit : « *Ne vous inquiétez pas, on va faire quelque chose* ». N'ayant pas la loi dans les mains, j'ai pris contact avec la police et leur ai expliqué la situation alors que le vieux monsieur était parti. Les policiers ne m'ont pas cru. Résultat, c'est moi qu'ils ont traité en criminel. Pourtant, je n'avais fait que mon devoir de citoyen.

Ils ne savent que s'en prendre aux petits et laissent les gros criminels tranquilles. Des fois, je me demande s'ils ne sont pas de connivence avec eux. Il faut que ça cesse et qu'ils me laissent tranquille. « *Ça fera!* », comme disait ma mère.

La suite de cette histoire viendra après le procès qui aura lieu bientôt concernant ma dernière mésaventure avec la police. Monsieur le Juge décidera cette fois-ci.

P.S. J'ai trouvé génial la réécriture de la devise de la police, sur la couverture de *L'Itinéraire* de septembre dernier : « *Ensemble pour mieux sévir* ».

beliveaujp@videotron.ca ■

Merci à ma dame élégante

Lucie
Camelot, SAQ Mont-Royal/Papineau

En ce matin du 12 août vers 8 h 30, je m'installe avec mon café et ma cigarette sur ma galerie arrière au 3e étage. Je ne suis pas seule. J'ai beaucoup d'amis avec moi. Premièrement, j'ai la charmante compagnie des oiseaux et mes amis les écureuils qui s'en donnent à cœur joie dans la cour. Il y a surtout le « roi » de la cour, le gros chat noir, père de mes nouveaux rejetons nés le 2 août et le 9 août. Pour ceux et celles qui désirent en adopter, j'ai deux chattes d'Espagne, une chatte blanche, un chat blanc, ainsi qu'un petit chat blanc et caramel. Je demande une contribution de 10 $ seulement.

Je suis fière de vendre le journal *L'Itinéraire* dans le Plateau. Comme j'ai rencontré plusieurs difficultés à mon point de vente de la SAQ au cours des mois de juillet et août, je tiens à remercier ma dame élégante qui me supporte toujours avec cœur. Elle a même appelé *L'Itinéraire* pour expliquer la situation et me défendre. Merci aussi à ceux qui ont appelé pour tout confirmer. Un bonjour tout spécial et un prompt rétablissement à la danseuse du 3e âge qui a eu le malheur de tomber sur son bras. Et un bonjour tout spécial à Marie, travailleuse en communications téléphoniques, qui voulait que je la mentionne dans *L'Itinéraire*. Merci de votre encouragement!

Marche nuptiale en vue

Michel Côté
Camelot, Pointe-aux-Trembles

En ce mois d'octobre de l'an de grâce deux mille trois, moi, Michel Côté, humble camelot de mon métier, ai l'infime plaisir d'annoncer à mes chers clients et chères clientes que je vais prendre épouse pour la deuxième fois. En effet, ma conjointe des quatre dernières années (sauf les seize derniers mois où nous n'étions plus ensemble) a décidé de me demander en mariage.

Moi qui n'attendais que cela ai sauté sur l'occasion pour dire OUI. Nous allons nous fiancer au mois de décembre et devrions convoler en justes noces au mois de mai à une date qui n'a pas encore été choisie. Je vous tiendrai au courant de la date dès que je la connaîtrai.

Pour ceux qui ne le savaient pas, ma fiancée est Gina Mazerolle, journaliste et camelot à *L'Itinéraire*.

Au tour des Caisses populaires d'avoir leurs scalpers

André Canuel
Camelot, métro Champ-de-Mars, métro Place d'Arme et Mont-Royal/Lanaudière

Hé bien oui, autant les banques que les caisses ferment des succursales en les remplaçant par des guichets automatiques pour combler le service et augmenter les frais. En théorie, tout est parfait, on a de l'argent à n'importe quelle heure, en autant qu'on a la carte Interac, on passe à n'importe quelle succursale de n'importe quelle banque et on encaisse notre argent. Mais il y a quand même un problème que je qualifie de majeur. Le 29 août 2003, je reçois mon chèque de B.S. et me présente à la Caisse populaire sur Berri entre Ste-Catherine et René-Lévesque. Je prends un numéro pour attendre mon tour. Surprise! On a tous une chaise pour attendre notre tour. Mon numéro est le 553 alors que le client au guichet a le numéro 405. Il y a donc 148 personnes en avant de moi. Je sors à l'extérieur pour fumer une cigarette et un jeune homme au style punk se présente à moi et me demande si j'en ai pour longtemps à attendre. Je lui réponds : environ 135 personnes. « *Oh monsieur, vous en avez pour environ une heure trente. Je peux peut-être vous sauver du temps, j'ai des numéros à vendre. Pour 10 $ vous attendrez environ 15 minutes, pour 5 $, environ 30 minutes.* » Je lui en ai acheté un à 5 $, donc trente minutes d'attente. J'me demande ce qu'en penserait ce cher Alphonse Desjardins!

Alors je lui ai demandé : « Combien tu peux te faire une journée comme aujourd'hui? » Il me répond : « *Présentement, j'ai 100 $ de fait et le meilleur est à venir.* »

En conclusion, continuez de fermer des succursales, augmentez vos bénéfices, et vous, les clients, mangez donc tous de la marde!!!

Pour s'en sortir

Jean-René Lavoie
Camelot, Métro Verdun

Chers lecteurs et lectrices,

Je vais vous parler de la suite du mois de juillet lorsque je parlais de la serveuse qui m'avait demandé du *tip*. Bon ben, j'ai su qu'elle avait des peurs et de l'insécurité et qu'elle n'était pas dans son assiette, mais c'est pas une raison pour s'en prendre à moi. C'est vrai dans un sens que parfois, je fais plus d'argent qu'elle. Mais des fois, j'en ai pas plus et je ne sors pas. Tout ce que je fais, c'est bâtir ma vie. Je ne lui en veux pas, mais je ne me suis pas senti respecté. À part ça, tout va bien même si j'entends dire que je ne bouge pas et que je suis toujours assis. C'est à cause de mon côté gauche qui me fait de la misère; j'ai mal aux hanches quand je reste trop longtemps debout ou que je marche trop. En plus, mon B.S. se traîne les pieds. Ça fait depuis le début mai que je suis supposé en avoir. C'est très important pour mon école et pour avoir l'esprit tranquille, car je veux faire le cours de maquilleur qui coûte cher. Moi, je dis à ceux qui veulent s'en sortir qu'ils le peuvent, car moi j'y suis arrivé avec quelqu'un qui voulait aussi s'en sortir. Mais ceux qui mendient de l'argent, c'est trop souvent pour leur consommation. J'aimerais qu'ils vivent pour eux et non pour la drogue. J'aimerais qu'ils ne craignent plus de se faire avoir même pour le logement qui est présentement très dur à trouver. Même si on en trouve un, ça coûte vraiment cher : un 3 1/2 coûte 700 $ à Verdun! Veulent-t-ils rire de moi? J'aimerais vraiment trouver un 3 1/2 ou un 4 1/2 pas trop cher et qui est près de mon école.

Break d'la ville

Nicky
Camelot, Parthenais/Mont-Royal

Rebonjour. Bien oui, j'ai passé plus d'un mois dans les Laurentides, croyant pouvoir me reposer. Bon Yeu que j'me suis trompée!

Au moins, j'ai revu des gens que je n'avais pas vus depuis longtemps, et j'étais particulièrement contente de revoir mon gros rothweiler « Harley » ce qui m'a aussi rappelé que je vous ai déjà promis une recette de biscuits pour chiens. La voici. Elle est simple et économique.

Biscuits wouf wouf

1 tasse de farine blanche
1 tasse de farine de blé entier
1/2 tasse de germes de blé
1/2 tasse de lait en poudre
6 à 7 cuil. à table de graisse de bacon (ou huile de tournesol)
1 œuf
1 cuil. à table de cassonade
1 tasse de purée de carottes

Préchauffer le four à 325° F. Mélanger ensemble tous les ingrédients secs. Ajouter la graisse et mélanger. Battre l'œuf avec la cassonade, l'ajouter au mélange. Mêler le tout, ajouter la purée de carottes et pétrir la pâte. Saupoudrer de farine une surface propre. Étendre la pâte à l'aide d'un rouleau à pâte jusqu'à épaisseur de 1/2 pouce. Découper avec des tailles biscuits de formes variées. Déposer sur une plaque à cuisson. Cuire sur la grille du supérieure du four (25 minutes environ) en surveillant pour que la pâte soit bien dorée (donne 36 biscuits).

TCQ Transcal Québec

Service de formation Internet à domicile

Sylvain Tremblay

342, rue Jubinville, Laval H7G 3E2
Téléphone : (450) 663-7009 * Fax : (450) 663-1760
Courriel : info@transcal.qc.ca
Internet : www.transcal.qc.ca

SOLUTIONS de la page 31

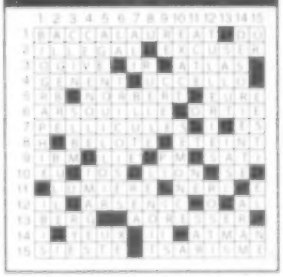

Réunion A.A.
au Café sur la rue
1104, rue Ontario Est
Samedi à 20 h

Monica je t'aime

Richard Larochelle
Camelot, métro Mc Gill

Monica c'est toi ma chérie
Mon amie pour la vie
Mon amour pour toujours
Ma bien-aimée pour l'éternité

Monica je t'envoie mon je t'aime
De douleur-bonheur
Ce je t'aime qui te dit
Que tu es la femme de mon cœur

Monica je t'envoie mon je t'aime
Amical sentimental idéal
Ce je t'aime qui te dit
Que tu es la femme idéale

Monica je t'envoie mon je t'aime
Exceptionnel passionnel fidèle
Fidèle dans le souvenir
Que je garde de toi

Monica je t'envoie mon je t'aime
Sympatique romantique idyllique
Ce je t'aime qui te dit
Que tu es la femme romantique

Monica je t'envoie
Mon je t'aime chaleureux
D'amoureux heureux
Heureux de t'aimer d'amour
Pour toujours

Monica je t'envoie
Mon meilleur je t'aime
Amical sentimental idéal
Exceptionnel passionnel fidèle
Sympatique romantique idyllique
Chaleureux heureux amoureux

Monica c'est toi ma chérie
Mon amie pour la vie
Mon amour pour toujours
Ma bien-aimée pour l'éternité
Monica je t'envoie mon je t'aime
Le meilleur de mes je t'aime
Je t'aime je t'aime je t'aime

Monica
Mon je t'aime à la vitesse de la lumière
Traverse l'univers infini pour te retrouver

Monica
Quand mon je t'aime sera tout près de toi
Il ira tout droit vers ton cœur
Pour lui chanter tout l'amour
Que j'éprouve pour toi

Si on pouvait se respecter

Maxime
Camelot angle Fleury/De la Roche

Chers lecteurs,

Ce moi-ci, j'aimerais donner de mes nouvelles aux clients que j'ai cotoyés pendant sept ans devant le Jean-Coutu sur Jarry. Ça fait longtemps que vous ne m'y avez pas vu vendre le journal, et en voici la raison : il y a à cet endroit un « quêteux » qui me harcèle depuis quelques années. Il me traite de « sale », de « fraudeur », et de choses pires encore. Il va même jusqu'à me dire que le journal est un torchon. En fait, je crois que ce gars est jaloux de moi. Jusqu'à présent, j'avais une bonne tolérance envers ce type, mais maintenant, je sens que la marmite est en train de sauter. Moi, tout ce que je demande, c'est de vendre tranquillement mon journal et de ne pas me faire emmerder par de voyous qui s'imaginent pouvoir s'approprier une partie de trottoir. Vous savez, la vie au centre-ville peut être très difficile entre camelots et quêteux. J'ai des copains qui vendent sur Mont-Royal et je sais que c'est souvent la pagaille là-bas. Depuis sept ans que je fonce et je dois vous dire que plus grand-chose ne me dérange sur la rue car j'ai à peu près tout vu.

J'aime me faire aimer par chaque personne que je rencontre et ma journée est toujours bonne si j'ai pu être agréable pour quelqu'un. Chaque sourire que je donne ou que je reçois me remonte le moral.

Il y a un autre endroit dont je ne vous parle jamais et où je vends : il s'agit de la Place d'Armes. Les gens sont très gentils, très souriants et nous parlons ensemble de n'importe quoi. Même si ce sont des professionnels en général, je ne me sens pas jugé par eux. Le « quêteux », avec sa grosse bière, n'est pas jugé lui non plus et ne me fait pas la guerre. Il y a là-bas beaucoup de respect. Quand on est vendeur, il faut avoir du respect pour soi-même et pour les autres. C'est le secret du bonheur. Qu'en pensez-vous? Écrivez-moi à maxzappy@hotmail.com.

Bonne lecture et à bientôt, Maxime.

Prière au Saint-Esprit

Saint-Esprit, toi qui résouds tous les problèmes, toi qui éclaires tous les chemins pour m'aider à atteindre mon but, toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal que l'on fait, toi qui te trouves à mes côtés dans toutes les circonstances de la vie, je veux, par cette courte prière, te remercier pour tout et te confirmer une fois de plus que je ne voudrais pas être séparé de toi, même en dépit de toutes tentations matérielles illusoires. Je veux être avec toi dans la gloire éternelle. Merci pour ta miséricorde envers moi et les miens.

Vous devez réciter cette prière pendant trois jours consécutifs. Ensuite, la faveur demandée vous sera accordée, même si elle vous paraît difficile à obtenir.

Vous devez alors publier cette prière, y compris les instructions, immédiatement après que votre souhait a été exaucé, mais sans mentionner la nature de votre vœu. Seulement vos initiales devront apparaître à la fin de cette prière. *C.B.*

MARINA
ACHATS
ET VENTES

1175, rue Ontario Est
Place-des-Arts
Frontenac, autobus 125

Tél. : (514) 529-3008
Téléc. : (514) 529-9849

OR, DIAMANTS, BIJOUX, CAMERAS ET VIDÉOS, etc.

L'enthousiaste du métier

André Charest
Camelot, métro Papineau et Ste-Catherine/Cartier

Garder la forme

Je suis votre camelot au marché d'alimentation Métro, angle Papineau et Ste-Catherine, au métro Papineau, à la Maison Amaryllis rue Panet, à la Maison Plein Cœur coin des rue Cartier et Maisonneuve ainsi qu'à la clinique de mon médecin où d'autres médecins achètent aussi le journal.

Il y a onze mois, j'ai commencé à *L'Itinéraire* comme aide-cuisinier et ça fait quatre mois que je vends le journal. J'ai une très bonne clientèle. J'ai de l'expérience dans ce genre de choses puisque j'ai déjà travaillé dans un marché aux puces et dans une cantine. J'aime ce que je fais et ça me permet de payer mes petites dépenses.

Je suis un gars très, très occupé. Je m'entraîne régulièrement au YMCA car j'ai eu un grave accident de voiture, il y a quatre ans. Ayant été très amoché, j'ai dû faire beaucoup de physiothérapie pour marcher à nouveau. Pour conserver ce qu'il me reste, je dois faire de l'exercice. J'ai aussi un fils de onze ans, Maxime. Pour m'occuper de lui une fois par deux semaines, je dois garder la forme.

Merci à tous mes clients!

Mon client François

France Lapointe
Camelot, Mt-Royal/Christophe Colomb

Je salue mon client François qui parle tout le temps en bien de notre journal. Il m'achète le journal devant la SAQ express sur Mont-Royal. François connaît bien la direction de notre groupe à qui il envoie un gros salut! Merci de nous encourager!
France

François

Entre deux classes sociales

Vianney Huard
Camelot, St-Denis/Duluth

Bonjour,

J'aimerais vous parler de mon parcours et de ce que la société pense de moi. J'ai fait une thérapie et après, je suis retourné chez moi à Baie-Trinité car ma mère m'a donné une maison là-bas. Avec un chèque de B.S., on fait ce qu'on peut. Quand on arrive chez nous, le monde nous regarde comme des bons à rien. On crée deux classes de monde. La première dans le confort de son foyer et l'autre qui se bat pour être bien. Pluie d'insultes, de regards, d'exclusions, et nous devenons une race à part parce qu'on vit, qu'on parle, parce qu'on rit, parce qu'on ose être nous-même. Nous, on ne se déguise pas, on n'aime pas mentir.

Après un an, je suis venu à Montréal pour me trouver un emploi. Je me suis mis à vendre des journaux pour remonter mon revenu en attendant de trouver mieux. J'ai ramassé une voiture pour que ça coûte moins cher d'aller à Baie-Trinité. Là, j'ai eu les deux classes après moi : le riche qui se considère plus élevé que moi et le défavorisé, plus défavorisé que moi. Un qui me prend pour un riche quand je suis en train de me replacer et le riche qui veut m'écraser parce que je fais partie d'une classe à part.

C'est pas facile de lutter contre ça quand une personne veut s'en sortir. On dit qu'on fait quelque chose pour aider le monde, mais on fait rien pour aider. On aide les forts et on tasse les faibles : on les laisse sur le B.S. Ayant vécu dans une famille pauvre, c'est pas facile de se placer dans la société. C'est pour ça que je vends le journal *L'Itinéraire*, pour dénoncer tout ça : l'exclusion sociale des plus démunis.

Prière au Saint-Esprit

Saint-Esprit, toi qui résouds tous les problèmes, toi qui éclaires tous les chemins pour m'aider à atteindre mon but, toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal que l'on fait, toi qui te trouves à mes côtés dans toutes les circonstances de la vie, je veux, par cette courte prière, te remercier pour tout et te confirmer une fois de plus que je ne voudrais pas être séparé de toi-même en dépit de toutes tentations matérielles illusoires. Je veux être avec toi dans la gloire éternelle. Merci pour la miséricorde envers moi et les miens.

Vous devez réciter cette prière pendant trois jours consécutifs. Ensuite, la faveur demandée vous sera accordée, même si elle vous paraît difficile à obtenir.

Vous devez alors publier cette prière, y compris les instructions, immédiatement après que votre souhait a été exaucé, mais sans mentionner la nature de votre vœu. Seulement vos initiales devront apparaître à la fin de cette prière. *M.P.P.*

Mots croisés

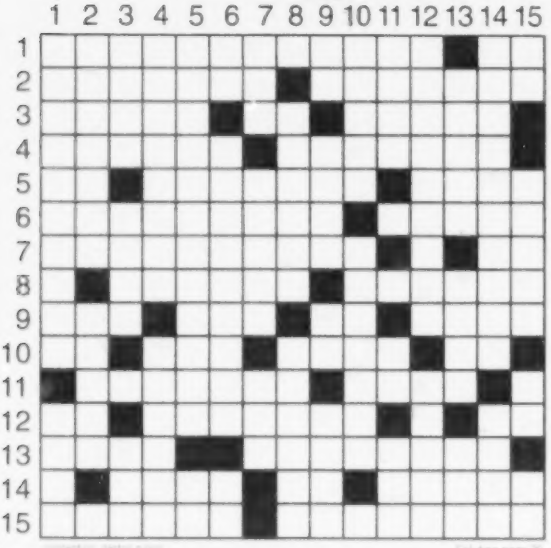

Solution page 28

HORIZONTALEMENT

1-Diplôme sanctionnant les trois années du premier cycle universitaire. – Note de musique.
2-Contraire à une loi. – Justifier, pardonner.
3-Arc diagonal de renfort bandé sous la voûte gothique. – Infinitif. – Ensemble des cartes géographiques, historiques, etc.
4-Perturbent le déroulement de qqch. – Peintre italien, mort à Florence en 1475.
5-Rubidium. – Prénom masculin. – Riv. de France qui passe à Chartres.
6-Voyou. – Plante herbacée à petites fleurs verdâtres qui enferment de l'acide formique.
7-Elles se détachent du cuir chevelu à la suite d'une infection par un champignon. – En matière de.
8-Jeu de cartes, joué avec 32 cartes. – Qui a cessé d'éclairer.
9-Société américaine d'informatique, fondée en 1911. – Rebut, racaille. – Pistolet-mitrailleur. – Coutume hindoue dont la veuve se laissait brûler sur le bucher funéraire de son mari.
10-Disposé de. – Île de Grèce, dans la mer Egée. – Le Roi des animaux. – Pron. personnel.
11-Clarté du soleil, du jour. – Fondateur de l'Oratoire d'Italie.
12-Pron. personnel. – Élément chimique, de numéro atomique 33. – Aluminium.
13-État de l'Allemagne, sur la rive droite du Rhin. – Faire parvenir à quelqu'un.
14-Trous du pain, ou du fromage. – Deux (romains). – Souffle vital, âme, dans l'hindouisme.
15-Repos, fait après le repas du midi. – Régime politique de la Russie, jusqu'à 1917.

VERTICALEMENT

1-Histoire écrite de la vie de qqn. – Oiseau sacré, que les anciens Égyptiens vénéraient comme une incarnation du Dieu Thot.
2-Se dit, lorsque c'est... une chose difficile à comprendre. – Papier grossi et jaunâtre.
3-Peut se faire avec l'œil. – Missile balistique stratégique lancé d'un sous-marin. – Whisky canadien.
4-Des Cévennes. – Représentations mentales d'un être ou d'une chose.
5-Petit banc de bois, pour prier. – Anc. note de musique.
6-Indique un lieu autre que celui ou l'on se trouve. – Tenailles de maréchal-ferrant. – Xénon.
7-De son véritable nom, Cassius Clay. – Fait passer la farine à travers un tamis pour la séparer du son. – Roue d'une poulie.
8-Espace entre un côté du lit et le mur. – Importante foire qui se tenait au Moyen Âge.
9-Île de l'Océan Atlatique. – Inventé. – Seizième lettre de l'alphabet grec. – Plante de l'hémisphère Nord tempéré dont le rhizome est parfois employé en parfumerie.
10-Conforme à la vérité; juste. – Avertissement mêlé de reproches.
11-Chacune des divisions d'une pièce de théâtre, d'opéra. – Négation. – Poisson comestible voisin de la daurade.
12-Commerce de tissus légers et transparents (plur.). – Mets suisse fait de pommes de terre émincées, dorées à la poêle.
13-En religion, fait d'être sauvé de l'état de péché et d'accéder à la vie éternelle. – Ville de Roumanie. – Ville d'Allemagne, près de Coblence.
14-Qui ne sait plus quelle conduite adopter. – Personnage publique.
15-Introduit une circonstance particulière dans un récit. – Estonie. – Article arabe. – Venu au monde.

Tu veux travailler ? Le GIT peut t'aider !

G·I·T·>

Pour t'inscrire :
Tél.: (514) 526-1651
Téléc.: (514 526-1655

Services gratuits
> Ateliers de groupe
> Stages en entreprise
> Suivis individualisés
> Activités post-formation
> Support dans la recherche d'emploi

Tu es
> Âgé(e) de 16 ans ou plus
> Motivé(e) à intégrer ou réintégrer le marché du travail
> Démuni(e) face à l'emploi

Les services du GIT sont offerts grâce à la contribution financière d'Emploi-Québec

Québec
Emploi-Québec

Groupe Information Travail > 2260, av. Papineau > Montréal (Québec) H2K 4J6 > git@infotravail.net

Contes et Comptes du prof Lauzon

Texte de Léo-Paul Lauzon, professeur au département des sciences comptables et titulaire de la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM

Le cartel de l'alimentation au détail

2e partie

Comme je l'ai mentionné dans le texte précédent, le cartel de l'alimentation au détail du Québec n'a rien à envier à celui des pétrolières, des banques, des entreprises pharmaceutiques et j'en passe. Les trois grands de l'alimentation au détail du Québec (Loblaw-Provigo, Metro et Sobeys-IGA) contrôlent 90 % du marché de la province. Et, grosse concentration égale gros profits et gigantesques salaires pour les dirigeants, et rime aussi avec gros prix pour les consommateurs.

Grosse concentration et gros salaires des dirigeants

En 2002, le P-D.G. de Metro, Pierre Lessard, a encaissé 28 millions en guise de rémunération globale, dont 27 millions payés en actions et un million payé par chèque de paie. Comme les 27 millions sont payés en actions, les gouvernements considèrent cela comme un gain de capital et, ainsi, la moitié de son salaire annuel (13,5 millions) n'est pas du tout imposable — aucun impôt à payer! Ainsi, à lui seul, M. Lessard économise, aux frais des contribuables, environ 6,5 millions en impôt sur le revenu, soit 13,5 millions multipliés par 48 %, le taux d'impôt maximal. Non seulement le salaire astronomique de 28 millions du P-D.G. est scandaleux, mais l'évasion fiscale de 6,5 millions est répugnante. Cette économie d'impôts faite sur le bras des contribuables n'inclut pas les nombreuses autres échappatoires fiscales au service des riches dont les fameux paradis fiscaux qui lavent toujours plus blanc, les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les fiducies familiales, les oeuvres de bienfaisance bidon, etc.

Au cours des quatre dernières années, la rémunération globale de Pierre Lessard fut de 48 millions, dont environ 4 millions payés sous la forme de chèque de paie et le reste payé sous forme d'actions de l'entreprise. Ainsi, 22 millions ne sont pas imposables (50 % de 44 millions), il sauve ainsi 11 millions en impôts et cause un manque à gagner du même montant aux trésors provincial et fédéral.

Tout de même bizarre, il y a de ça environ 12 ans, lorsqu'il y avait plus de concurrence au Québec, le P-D.G. actuel de Metro, Pierre Lessard, était un peu moins compétent puisqu'il s'était fait poliment indiquer la porte de sortie chez Provigo, dont il était alors le P-D.G.!

Ces émoluments versés au P-D.G. de Metro constituent tout simplement un vol, amplifié du fait que la moitié de son salaire n'est pas imposable pour la simple et bonne raison que seulement la moitié des revenus de capitaux (actions, immeubles, terrains, etc.) est imposable alors que 100 % du salaire du commis chez Metro est imposable. C'est ça, l'équité fiscale dont on vous parle tant! Ce salaire de 48 millions entre dans les frais d'exploration de la firme et revient à dire que c'est vous et moi qui le payons puisqu'il est incorporé au coût des produits vendus.

Naturellement, les petits lèche-culs des affairistes sont venus « courageusement » à la défense de ce voleur : le vice-président principal de Metro, Serge Gadbois, a dit, entre autres énormités, que le traitement de Pierre Lessard « *était pleinement mérité* » et « *qu'il n'y avait pas eu d'abus* » (*Journal de Montréal*, 10 janvier 2003, Alain Bissonnette). Que dire de Claude Chiasson, journaliste à *Le Devoir* qui, dans sa chronique du 28 janvier 2003, « Metro : des actionnaires chaleux », a écrit les perles suivantes : « *Il ne faudrait pas écœurer (sic) ce gestionnaire au point qu'il quitte l'entreprise* » et « *M. Lessard justifie à mon point de vue sa rémunération* ». Les mots me manquent pour qualifier ce triste quidam dépourvu de beaucoup de choses. Et puis comme porte-queue des arrivistes, il n'y a pas mieux que certains journalistes de *Les Affaires*, comme Bernard Maisonneuve, qui, dans sa chronique du 25 janvier 2003, écrivait que : « *En somme, la rémunération de Pierre Lessard n'a rien de scandaleux. Qu'un dirigeant exceptionnel soit payé grassement est rationnel (sic)* ». Des électrochocs au « plus vite » : ça urge!

Par contre, c'est une toute autre histoire lorsqu'il s'agit des cols bleus de la Ville de Montréal qui gagnent en moyenne 40 000 $ par année et pour qui la Ville prévoit 0 % d'augmentation en 2003 et des hausses de 2 % jusqu'en 2006, ce qui les appauvrira puisque le taux d'inflation est supérieur à 3 % l'an. Ce sont alors ces mêmes fainéasses de journalistes qui les plaident continuellement sur la place publique et dans leurs journaux mondains en gueulant au vol, au scandale. Oh le sait bien, à leurs yeux ce sont juste des travailleurs ordinaires qu'il faudrait faire aux sous-traitants afin de toucher de moitié leurs salaires « éléphantesques ». ►

La vraie nature du capitalisme

Voilà un autre exemple du système capitaliste qui ne se reconnaît qu'une seule vocation: enrichir les détenteurs de capitaux et leurs mercenaires que sont les dirigeants d'entreprises. Oubliez la belle rhétorique des bienfaits de la concurrence féroce entre agents économiques qui est censée aboutir en tout temps au « juste » prix, à une utilisation optimale des ressources humaines, financières et naturelles et à une répartition équitable de la richesse créée. Il n'y en a pas, justement, de véritable concurrence. La très grande majorité des industries sont formées aujourd'hui de cartels dans lesquels la poignée de concurrents coopèrent entre eux jusqu'à la collusion de fait. Ils ne veulent surtout pas se faire concurrence.

Dans un secteur comme celui de l'alimentation au détail, il y a les quelques dominants qui s'entendent parfaitement entre eux pour diminuer l'offre et manipuler les prix à la hausse aux dépens des employés, des consommateurs, de leurs propres franchisés qu'ils rachètent afin d'avoir les coudées encore plus franches et des petits producteurs du secteur agroalimentaire, qui, n'ayant presque plus de débouchés pour écouler leur production doivent, eux, se faire concurrence férocement afin de pouvoir vendre aux prix et aux conditions fixés par le triumvirat Loblaw-Provigo, Metro et Sobeys/IGA. ■

50,61$ pour 12 numéros
(taxes et frais de poste compris)

Recevez-nous chez vous!

Pour chaque abonnement supplémentaire à la même adresse, ajoutez 24$.
Pour tout renseignement : (514) 597-0238

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____
Tel. : ___ (___) _____
Nombre d'abonnements..... À compter du mois de .....
Nom du camelot qui vous a suggéré l'abonnement :

Envoyer un chèque ou mandat-poste à l'ordre du *Groupe L'Itinéraire* à l'adresse suivante:
1108, rue Ontario Est,
Montréal (Québec) H2L 1R1

Gilles et Albert

Albert Grandmaison
Camelot, Complexe Desjar
Jeanne-Mance/Ste-Catheri

Gilles Bélanger
Camelot, Complexe Desjardins, Jeanne-Mance/René-Lévesque

josette thibault
stagiaire

« Les deux font la paire ». C'est l'expression qui me vient à l'esprit lorsque les deux hommes arrivent à *L'Itinéraire* par ce beau matin ensoleillé. Un peu timides face à l'inconnue que je suis, les deux hommes se détendent rapidement et les paroles se bousculent, les rires fusent. La glace est brisée.

Albert et Gilles se connaissent depuis 24 ans. Ils sont camelots au Complexe Desjardins. Même si Albert est assez âgé pour être le père de Gilles, les deux sont en forme, de corps et d'esprit. Les deux ont du bagou, comme on dit, et vendent leurs journaux, beau temps mauvais temps. Chacun d'eux a de nombreux frères et sœurs, mais la vraie famille des deux compères, c'est *L'Itinéraire*. Ils s'y sentent chez eux ont beaucoup d'amis, et ce cercle s'étend jusque dans la rue puisqu'ils sont connus partout et s'attirent la sympathie de tous.

Gilles parle français et un peu grec. Albert, qui a travaillé dans la restauration toute sa vie, parle français et anglais. Il a aussi appris, pour les besoins de la cause, à compter dans cinq autres langues. Il fallait bien qu'il puisse redonner correctement le change aux clients! Gilles, lui, a longtemps distribué des dépliants pour une pizzeria. Plus introverti, il écoute beaucoup. Il semble admirer l'assurance de son complice sans toutefois l'envier. Grâce à l'aide d'Albert, Gilles a repris de bases et de fumes. Cette amitié solide est fondée sur l'entraide. Ces deux-là s'entendent à merveille, chacun sait prendre sa place.

Ont-ils des rêves? Silence... Albert a fini par dire qu'il aimerait bien gagner à la loterie. Il lâchait ça, dit-il. Puis il aiderait des membres de sa famille. Il souhaiterait aussi que Gilles ait son appartement bien à lui plutôt qu'une chambre. Quant à Gilles, il ne souhaite rien de plus que ce qu'il a présentement.

Albert et Gilles, je souhaite que la chance continue de vous sourire et que le soleil brille dans vos cœurs toute l'année! ■

Un emploi taillé sur mesure

karine projean
collaboration spéciale

Il n'est pas toujours évident quand on est faiblement scolarisé d'obtenir un emploi stable et de le garder. C'est pourquoi l'Atelier de meubles et de recyclage dans Ahuntsic-Cartierville (AMRAC) offre des formations de qualité permettant aux jeunes de 18 à 35 ans d'apprendre un métier valorisant.

Créé en 1995 par des organismes communautaires du quartier, l'AMRAC accueille environ 100 jeunes par année. La raison d'être de l'AMRAC est d'aider les jeunes à se trouver un emploi et à le conserver. Les jeunes qui y font un parcours apprennent les métiers d'ébénisterie et y suivent des ateliers facilitant leur entrée dans le monde du travail : rédaction de CV, préparation d'entrevue, recherche d'emploi, etc. Ann Picard, directrice générale, affirme que l'Atelier « *travaille sur les attitudes en emploi* » autant que sur l'importance d'être ponctuel et le respect de l'autorité. L'AMRAC offre aussi la possibilité de consulter une psychologue sur place.

Des jeunes qui séjournent à l'AMRAC (les stages durent de 6 à 9 mois), 70 % sont âgés de 18 à 35 ans faiblement scolarisés et 40 % d'entre eux sont des immigrants. Souvent, les jeunes vivent des difficultés reliées à la famille, aux dépendances, au décrochage scolaire et au manque d'expérience de travail que les conseillers de l'AMRAC les aideront à résoudre.

Généralement, les gens qui arrivent à l'AMRAC ont eu peu de chance sur le marché du travail. Les trois personnes que j'ai rencontrées dans un atelier insistaient sur le fait que sur le marché du travail, ils étaient considérés comme des numéros. Ils insistent surtout sur le fait que leur vie s'est améliorée et stabilisée depuis leur entrée à l'AMRAC.

Véronique Guillemette, 23 ans, vient de la campagne. Selon Ann Picard, lorsqu'elle est arrivée à l'AMRAC, elle était très gênée. Elle avait surtout travaillé comme femme de ménage et dans les champs. L'AMRAC lui a permis de se découvrir : « *Ça m'a donné une plus grande confiance en moi. Je sais maintenant où je m'en vais. Mes projets sont démarrés. Ça m'a donné une bonne chance de m'ouvrir et de me connaître* » Maintenant, elle rêve de démarrer sa propre entreprise. Jacques Lessard, 42 ans, a découvert sa voie dans l'ébénisterie qui a toujours été pour lui un grand rêve. Il affirme que l'AMRAC lui a appris à se vendre pour réussir à obtenir un bon emploi. Et Mathieu Gagné, qui a appris le métier de manutentionnaire, déplore le fait que toutes les entreprises sont axées sur la masse, et non sur l'individu. Pour lui, à l'AMRAC, c'est différent : « *Avant, j'étais irresponsable et avais de la difficulté à conserver mes emplois*, dit-il. *Maintenant, ça se stabilise* » Selon lui, le diplôme de l'AMRAC, reconnu par la Commission scolaire de Montréal, est un ajout de taille dans un C.V.

L'Atelier est également un bon tremplin d'employabilité. Outre le travail d'ébéniste, il est possible d'apprendre à être manutentionnaire, aide-finisseur et commis-vendeur. Les jeunes travaillent 35 heures par semaine et sont rémunérés selon les normes du travail.

En plus d'être un atelier de réinsertion sociale, l'AMRAC vend des meubles recyclés aux prix plus bas que ceux du marché au « Bric-à-brac », situé au centre commercial Sauvé, et à la boutique « Bois Urbains », rue St-Denis.

Pour information : (514)388-5338 ou www.amrac.org ■

Acheter des bols pour combattre la faim

Après avoir laissé le public décorer ses 400 bols dans le cadre des journées de la Culture, l'Atelier-boutique de céramique Eau du Plateau vous invite à les acheter au profit de *Bols en partage*, un projet de l'Église unitarienne voué au combat contre la faim. Vendus au coût de 20 $ chacun, les bols seront mis en vente à l'Église unitarienne le 18 octobre prochain. Les profits recueillis seront versés entièrement au Dépôt alimentaire N-D-G, au resto populaire Chez mes Amis, à Communitherm, au Dispensaire diététique de Montréal, et pour la première fois cette année, à Maison Montréal. Dépêchez-vous, il n'y a que 400 bols et ils sont tous uniques!

Église unitarienne de Montréal : 5035, boul. de Maisonneuve Ouest
Information : (514) 485-9933

La CSN réitère son profond attachement au progrès social, à l'équité et à des conditions de travail et de vie de qualité pour toutes et tous.

CSN

L'Espace Internet

Le monde au bout de vos doigts!

1907, rue Amherst (angle Ontario est)
Tél. : (514) 597-0238
lun au ven : 9 h à 20 h
maintenant ouvert le sam et dim : 10 h à 17 h

Le Café électronique pour personnes démunies est unique en son genre à Montréal. Il offre à tous et toutes la possibilité d'utiliser un ordinateur à peu de frais. En effet, il n'en coûte que 2 $ l'heure pour faire du traitement de texte ou naviguer sur Internet. Le personnel sur place se fera un plaisir de vous aider.

Ce projet a été réalisé grâce, entre autres, à la participation de Vidéotron, d'Emploi Québec, d'Industrie Canada et de la Fondation Gauthier.

INTERNET
HAUTE VITESSE

LE PLUS RAPIDE.

Avec Vidéotron, bénéficiez de l'accès Internet haute vitesse le plus rapide.

- Jusqu'à 50 fois plus rapide qu'un modem téléphonique de 56 kbit/s
- Jusqu'à 2 fois plus rapide que la haute vitesse téléphonique (DSL) à 1,5 Mbit/s

MODEM CÂBLE GRATUIT*
(une valeur de 159,95 $)

INSTALLATION GRATUITE*
(une valeur de 99,95 $)

Abonnez-vous vite !

www.videotron.com

1 877 380-2511

* Cette offre, d'une durée limitée, s'adresse aux nouveaux clients résidentiels du service Internet haute vitesse Vidéotron et est applicable à un engagement de 12 mois. Rabais mensuel de 60 $ sur le prix régulier du modem (159,95 $), plus rabais de 99,95 $ crédité sur votre compte Internet haute vitesse Vidéotron selon certaines modalités. Frais d'accès mensuel en sus. Temps d'utilisation illimité. Là où la technologie le permet. Des frais additionnels seront facturés pour l'utilisation excédentaire de la bande passante. L'offre et les tarifs peuvent changer sans préavis. Taxes en sus. Certaines conditions s'appliquent.

Vidéotron
Le pouvoir infini du câble

Soyez solidaire
des gens de la rue
avec L'Itinéraire

Je vous fais parvenir mon don de :

20 $ ☐
50 $ ☐
100 $ ☐
Autre _____ $ ☐

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Code postal : _____

Tél. : ( ) _____

octobre 2003

Merci de nous encourager!

Envoyer un chèque ou mandat-poste
à l'ordre du *Groupe communautaire L'Itinéraire*
à l'adresse suivante :
1108, rue Ontario Est,
Montréal (Québec) H2L 1R1

Je désire recevoir un reçu pour fin d'impôts ☐

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Communication orale – L'écoute

Les sans-abri

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3184-4

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

Cas particuliers durant la correction 3
Résultats d'apprentissage 4

Tâches et réponses 5

Introduction

Du 13 au 16 janvier 2004, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes* de *Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L'écoute,
- la Lecture,
- l'Écriture.

Le présent document traite de la Communication orale – L'écoute. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage évalués,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles.

Vous trouverez à la page 3 les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, du discours et des tâches.

À la page 4, vous trouverez le tableau des résultats d'apprentissage évalués en Communication orale – L'écoute. Ce tableau reprend les informations présentées dans la trousse d'information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Le document audiovisuel choisi, ainsi que les tâches de compréhension, correspondent au résultat d'apprentissage général et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Pour la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible et, quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement sur la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 5, vous trouverez les réponses possibles pour chacune des tâches correspondant au document retenu. Veuillez vous référer à la vidéocassette qui a été envoyée avec les documents du test.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4. Par exemple, le code CO3-A-1 se lit ainsi :

- Le ***CO3*** fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des discours oraux divers, y compris des produits médiatiques, pour répondre à ses **besoins d'information**.
- Le ***A*** fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable de discuter de la qualité de l'information : bien-fondé, pertinence, cohérence, impartialité, véracité, sources.
- Le ***1*** fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage les éléments qui constituent la qualité des informations; les valeurs et les points de vue présentés dans le discours, l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente, et l'intention de communication.

Modalités de correction

Le domaine présenté dans cette partie est la Communication orale – L'écoute. Les deux domaines de compréhension (Communication orale – L'écoute et Lecture) comptent pour 50 % de la note du test. Après les deux premiers jours, l'élève obtiendra une note sur un total possible de 31 points (valeur totale en compréhension). La personne correctrice pourra utiliser le tableau à la fin de la clé de correction de la Lecture (Jour 2) afin de transposer cette note de l'élève sur 50 points.

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Bien connaître le résultat d'apprentissage général, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans le tableau à la page 4 du présent document.
- Visionner *La rue comme refuge* et *Le Montréal des exclus*, les témoignages reliés à cette partie du test (se référer à la vidéocassette reçue avec les documents du test).
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches de compréhension et les réponses possibles.
- Étudier la *Grille d'évaluation qualitative* qui présente les éléments relatifs aux trois niveaux de performance. Cette grille sert à évaluer les tâches critiques et interprétatives.

Pendant la correction

Évaluation d'une tâche critique

- Pour évaluer la réponse de l'élève, référez-vous aux éléments recherchés de troisième, de deuxième et de premier niveaux de performance dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- Attribuez un niveau de performance en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux.
- Transcrire la note (3, 2.5, 2, 1.5 ou 1) sur la feuille de notation.

Évaluation d'une tâche interprétative

- Pour évaluer une explication complète ou une explication partielle, référez-vous aux éléments recherchés de deuxième et de premier niveaux de performance dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- Transcrire la note (2 ou 1) sur la feuille de notation.

Cas particuliers durant la correction

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.
- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.

- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse.

- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.

- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant de consulter, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à la tâche. Si elle a encore des doutes, elle doit se poser deux questions

  1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
  2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du document visionné?

  Si la réponse à ces deux questions est « non », il est fort probable que la réponse de l'élève ne mérite aucun point.

Résultats d'apprentissage

Communication orale – L'écoute, secondaire 4		
Résultat d'apprentissage général	**Résultats d'apprentissage spécifiques**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
CO3 L'élève sera capable de comprendre des discours oraux divers, y compris des produits médiatiques, pour répondre à ses **besoins d'information**.	**A** L'élève sera capable de discuter de la qualité de l'information : bien-fondé, pertinence, cohérence, impartialité, véracité, sources. **B** L'élève sera capable de réagir de façon critique aux valeurs et aux points de vue présentés dans le discours. **C** L'élève sera capable de discuter de l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente.	1. L'élève dégage les éléments qui constituent la qualité des informations; les valeurs et les points de vue présentés dans le discours, l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente, et l'intention de communication. 2. L'élève porte un jugement sur les éléments dégagés, le justifie en s'appuyant sur les indices tirés du discours et en établissant des liens cohérents et logiques entre les éléments retenus. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.
	D L'élève sera capable de discuter du rôle des médias et de la technologie de l'information dans la société.	1. L'élève présente un point de vue sur le rôle des médias et de la technologie de l'information dans la société, le défend par des arguments cohérents, logiques et pertinents et illustre son point de vue à l'aide de ses expériences personnelles.

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

1er témoignage : Yves Lamotte

1. À la fin de son témoignage, Yves Lamotte éprouve de la satisfaction lorsqu'il reçoit les clés dans les mains.
   Que signifient les clés pour lui?
   Expliquez votre réponse en vous référant au témoignage.

CO3-B-1

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon logique la signification des clés pour Yves en se référant à des éléments pertinents du témoignage.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle la signification des clés pour Yves en se référant à certains éléments du témoignage.

Absence de compréhension de la tâche ou hors sujet : N'accordez aucun point.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

Signification des clés :

- Les clés signifient un changement positif dans la vie d'Yves. La seconde chance qu'on lui accorde lui redonne une fierté, une confiance en lui-même, un sentiment d'appartenance à la société, un sentiment de renouveau et d'autonomie. En recevant les clés, Yves est conscient de toutes les responsabilités qu'il devra assumer s'il veut espérer une meilleure vie.

- autres explications appuyées par des éléments pertinents

Codes et pondération de chaque tâche :

2e témoignage : Natasha

2. Dégagez deux contradictions dans le témoignage de Natasha.

CO3-B-1

2 points

DIRECTIVE :

Accordez 1 point pour avoir dégagé les deux éléments de la contradiction. (2 x 1)

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

Aucun point pour avoir dégagé un seul élément de la contradiction.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

Contradictions	
Élément	**Élément**
1. Natasha est une sans-abri.	1. Cela la dérange de se retrouver parmi les sans-abri car elle ne se voit pas comme eux.
2. Natasha ne veut pas aller au refuge.	2. Elle y va quand même.
3. Elle ne veut pas se faire juger.	3. Elle juge les sans-abri et les autres, c'est-à-dire ceux qui ont tout cuit dans le bec.
4. Elle cherche une liberté en vivant dans la rue. (indépendance)	4. Elle est prisonnière de sa routine, c'est-à-dire qu'elle dépend de l'argent que les gens lui donnent ainsi que de la méthadone.
5. Elle dit qu'il n'y pas de normalité.	5. Elle aimerait avoir une petite vie normale.
6. Elle se plaint de ne pas avoir d'adresse fixe.	6. Elle pourrait retourner habiter chez sa mère.
7. Elle est tannée d'être itinérante.	7. Elle ne fait rien pour essayer de changer son mode de vie même si elle utilise ses ressources.
8. Elle n'a pas d'argent.	8. Elle va au cinéma, dans les arcades, etc.
9. Elle veut sortir de sa pauvreté.	9. Elle est trop fière pour demander de l'aide.
• autres réponses pertinentes	• autres réponses pertinentes

Codes et pondération de chaque tâche :

1er témoignage : Yves Lamotte
2e témoignage : Natasha

3. Shirley Roy, chercheure sur l'itinérance à l'UQAM[1], affirme : « Être dans la rue, [...] c'est l'aboutissement d'un long processus. »

   À partir des témoignages d'Yves et de Natasha, dégagez deux facteurs, différents pour chacun d'eux, qui ont contribué à cet aboutissement.

CO3-B-1

2 points

DIRECTIVE :

Accordez 0,5 point pour avoir dégagé un facteur différent chez chacune des personnes. (0,5 x 4)

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

Aucun point si le facteur dégagé est commun aux deux.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

Yves Lamotte	Natasha
• alcool	• drogue dure
• rébellion à l'école	• maladie respiratoire
• motards	• enfance difficile (père violent, rejet de la mère)
• rebellion (vol d'autos), délinquance	• conflit entre sa mère et sa grand-mère
• faible estime de lui-même	• faible estime d'elle-même
• séjour en prison	• anticonformiste (désir de liberté)
• problèmes avec sa partenaire	• enfant illégitime
• adolescence difficile	• adolescence difficile (relation avec sa mère)
• problème d'emploi	• impossibilité de se trouver un emploi • décès de sa grand-mère • membre de gangs
• autres réponses pertinentes	• autres réponses pertinentes

[1] Université du Québec à Montréal

Codes et pondération de chaque tâche :

1er témoignage : Yves Lamotte
2e témoignage : Natasha

4. Dans ces deux témoignages, une variété de techniques sont utilisées (exemple : les images en noir et blanc, les prises de vue, les plans et l'utilisation de la musique) et les scènes ont été tournées à des moments précis (exemple : la saison, la période du jour, etc.).

   Quels effets ces choix combinés produisent-ils chez les spectateurs?

   Justifiez votre réponse en vous référant aux deux témoignages et à vos connaissances personnelles.

CO3-A-2

3 points

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue les choix combinés et manifeste une compréhension approfondie des effets créés chez les spectateurs. Elle ou il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des informations pertinentes des deux témoignages **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue les choix combinés et manifeste une bonne compréhension des effets créés chez les spectateurs. Elle ou il justifie son point de vue de façon logique en se référant à des informations pertinentes des deux témoignages **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des informations pertinentes des deux témoignages peut mériter deux (2) points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un (1) point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève évalue les choix combinés et manifeste une compréhension superficielle ou limitée des effets créés chez les spectateurs. Elle ou il justifie son point de vue de façon simpliste en se référant à certaines informations des deux témoignages **ou** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Accordez la note 0 si l'élève ne fait pas la tâche exigée.

✎ *La réponse de l'élève ne fournit pas de jugement sur l'effet des choix combinés.*

ou

✎ *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

Techniques utilisées	Effets produits chez le spectateur
• les images en noir et blanc	• morosité, tristesse, monotonie;
• les prises de vue et les plans	• regard intimiste sur les gens, compassion, révélateur de sentiments, éveil d'empathie;
• l'utilisation de la musique	• tristesse, lourdeur;
• la saison, la période du jour	• frisson, découragement, épuisement;
• les choix combinés	• meilleure compréhension de leur réalité quotidienne et de leur solitude, pitié, empathie, déprime, impuissance, appréciation de ce que l'on a.
• autres réponses pertinentes	• autres réponses pertinentes

Codes et pondération de chaque tâche :

1er témoignage : Yves Lamotte
2e témoignage : Natasha
3e témoignage : Daniel Janvier

5. Daniel Janvier affirme que n'importe qui pourrait devenir itinérant. Partagez-vous ce point de vue?

   Justifiez votre réponse en vous référant aux témoignages et à vos connaissances personnelles.

CO3-B-2

3 points

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue le point de vue de Daniel et manifeste une compréhension approfondie de la dynamique de l'itinérance ou de la psychologie de la personnalité. Elle ou il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des informations pertinentes des témoignages **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue le point de vue de Daniel et manifeste une bonne compréhension de la dynamique de l'itinérance ou de la psychologie de la personnalité. Elle ou il justifie son point de vue de façon logique en se référant à des informations pertinentes des témoignages **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des informations pertinentes des témoignages peut mériter deux (2) points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un (1) point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève évalue le point de vue de Daniel et manifeste une compréhension superficielle ou limitée de la dynamique de l'itinérance ou de la psychologie de la personnalité. Elle ou il justifie son point de vue de façon simpliste en se référant à certaines informations des témoignages **ou** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Accordez la note 0 si l'élève ne fait pas la tâche exigée.

✎ *La réponse de l'élève ne fournit pas de jugement sur le point de vue de Daniel.*

ou

✎ *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

D'accord avec le point de vue de Daniel

- Toute personne peut devenir vulnérable, selon les circonstances. La mort d'un être cher, l'échec financier, la perte d'un emploi, des conflits familiaux, etc., sont des exemples d'événements malheureux qui pourraient mener à l'itinérance ou provoquer le déséquilibre mental, émotif ou psychologique. Si l'appui et l'encouragement sont absents, une personne peut sombrer dans la dépression et le désespoir.

- autres réponses pertinentes

En désaccord avec le point de vue de Daniel

- Seulement les personnes faibles de caractère ou qui souffrent d'une faible estime de soi se laisseraient aller à ce point-là. La plupart des gens demanderaient de l'aide; après tout, plusieurs ressources sont disponibles. S'ils voulaient réellement s'en sortir, ils le pourraient. Les sans-abri tournent le dos à leur famille, à leurs amis ou aux organismes existants qui sont prêts à leur offrir de l'aide.

- autres réponses pertinentes

✎✎✎✎✎

Grille d'évaluation qualitative

Troisième niveau	Deuxième niveau	Premier niveau	Aucun point
compréhension **approfondie** justification **réfléchie** intégration **judicieuse** d'informations pertinentes	**bonne** compréhension justification **logique** références à des informations **pertinentes**	compréhension **superficielle** ou **limitée** justification **simpliste** références à **certaines** informations	**Absence de compréhension, de prise de position, ne fournit pas de jugement** ou **d'évaluation**
1. réflexion **profonde** ou **perspicace**	1. une **certaine réflexion**	1. réflexion **rudimentaire**	
2. utilise l'information donnée pour **en faire des liens extérieurs** (idées nouvelles)	2. utilise l'information donnée pour **en faire une explication** (idées paraphrasées)	2. reprend l'**information explicite** pour en faire des généralités[4] (informations évidentes)	✦ passe à coté de la tâche ✦ document mal interprété ✦ références, citations ou connaissances personnelles sans aucune explication
3. arguments **convaincants** ou **révélateurs**	3. arguments **convenables**	3. arguments **faibles** ou affirmations **gratuites**	
4. texte **cohérent**[1], **consistant**[2] et **clair**[3]	4. texte **cohérent**[1] ou **clair**[3]	4. texte **décousu, vague** ou **ambigu**	
5. **conclusions, déductions, inductions, synthèses** ou **solutions**	5. **conclusions, déductions, inductions,** ou **solutions**	5. **répétitions** des idées à l'intérieur du texte	

[1] cohésif, ordonné, logique, harmonieux; liaisons, rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles
[2] solidité, fermeté, force
[3] précis, facile à comprendre, n'exigeant aucune interprétation
[4] qui n'informe pas sur le sujet abordé

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Lecture

Les sans-abri

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3186-0

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

Cas particuliers durant la correction 3
Résultats d'apprentissage 4

Tâches et réponses 6

Tableau pour transposer la note de l'élève sur 50 points 18

Introduction

Du 13 au 16 janvier 2004, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes* de *Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L'écoute,
- la Lecture,
- l'Écriture.

Le présent document traite de la Lecture. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage évalués,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles,
- le tableau pour transposer la note de l'élève.

À la page 3, vous trouverez les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, des textes retenus et des tâches.

Aux pages 4 et 5, vous trouverez les tableaux des résultats d'apprentissage évalués en Lecture. Ces tableaux reprennent les informations présentées dans la trousse d'information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Les textes choisis ainsi que les tâches de compréhension correspondent aux résultats d'apprentissage généraux et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Pour la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible et, quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement sur la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 6, vous trouverez les réponses possibles pour chacune des tâches correspondant aux textes retenus. Veuillez vous référer au document *Recueil de textes, Les sans-abri*, pour ce qui est des textes retenus et des autres textes.

---

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide des tableaux aux pages 4 et 5 de ce document. Par exemple, le code L3-A-1 se lit ainsi :

- Le ***L3*** fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'information**.
- Le ***A*** fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable d'évaluer l'efficacité des procédés employés par l'auteur d'un texte argumentatif.
- Le ***1*** fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage les procédés utilisés par l'auteur dans le texte argumentatif (la réfutation, l'explication argumentative, la démonstration), ainsi que les valeurs véhiculées et le point de vue.

Modalités de correction

Le domaine présenté dans cette partie est la Lecture. Les deux domaines de compréhension (Communication orale – L'écoute et Lecture) comptent pour 50 % de la note du test. Pour ces deux domaines de test, l'élève obtiendra une note sur un total possible de 31 points. La personne correctrice pourra utiliser le tableau à la page 18 dans le présent document afin de transposer la note de l'élève sur 50 points.

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Bien connaître les résultats d'apprentissage généraux, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans les tableaux du présent document (pages 4 et 5).
- Lire « Quand les clochards », « L'Itinérante », « Quand la population s'occupe de ses urgences… » et « Des guerriers épuisés » dans le document intitulé *Recueil de textes, Les sans-abri*.
- Lire les tâches de compréhension qui se trouvent dans le présent document.
- Étudier le document afin de bien comprendre les tâches et les réponses possibles.
- Étudier la *Grille d'évaluation qualitative* qui présente les éléments relatifs aux trois niveaux de performance. Cette grille sert à évaluer les tâches critiques et interprétatives.

Pendant la correction

Évaluation d'une tâche critique

- Pour évaluer la réponse de l'élève, référez-vous aux éléments recherchés de troisième, de deuxième et de premier niveaux de performance dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- Attribuez un niveau de performance en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux.
- Transcrire la note (3, 2.5, 2, 1.5 ou 1) sur la feuille de notation.

Évaluation d'une tâche interprétative

- Pour évaluer une explication complète ou une explication partielle, référez-vous aux éléments recherchés de deuxième et de premier niveaux de performance dans la *Grille d'évaluation qualitative*.

Cas particuliers durant la correction

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.

- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.

- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse.

- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.

- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant de consulter, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à la tâche. Si elle a encore des doutes, elle doit se poser deux questions :

  1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
  2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du texte lu?

  Si la réponse à ces deux questions est « non », il est fort probable que la réponse de l'élève ne mérite aucun point.

Résultats d'apprentissage

Lecture, secondaire 4		
Résultat d'apprentissage général	**Résultats d'apprentissage spécifiques**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
L3 L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'information**.	**A** L'élève sera capable d'évaluer l'efficacité des procédés employés par l'auteur d'un texte argumentatif. **B** L'élève sera capable de réagir de façon critique aux valeurs véhiculées et aux points de vue présentés dans le texte.	1. L'élève dégage les procédés utilisés par l'auteur dans le texte argumentatif (la réfutation, l'explication argumentative, la démonstration), ainsi que les valeurs véhiculées et le point de vue. 2. L'élève porte un jugement sur l'efficacité des procédés, les valeurs véhiculées et le point de vue en établissant des rapports cohérents entre ces éléments et l'intention de communication. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.

Résultat d'apprentissage général	Résultats d'apprentissage spécifiques	Indicateurs de performance correspondant à la norme
L4 L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'imaginaire et d'esthétique.**	**A** L'élève sera capable de dégager les thèmes et les symboles dans le récit et d'en faire ressortir la signification et l'importance.	1. L'élève dégage les thèmes et les symboles dans le récit. 2. L'élève met en valeur leur signification et leur importance.
	B L'élève sera capable de dégager les valeurs véhiculées par les personnages et d'en faire ressortir l'incidence sur le récit.	1. L'élève dégage les valeurs véhiculées par les personnages. 2. L'élève met en évidence les liens entre les valeurs et le déroulement du récit.
	C L'élève sera capable de réagir aux valeurs véhiculées dans un texte à partir de ses expériences personnelles. **D** L'élève sera capable de réagir à la vision du monde, aux thèmes et aux procédés stylistiques présents dans un texte poétique.	1. L'élève dégage les valeurs véhiculées dans un texte, la vision du monde, les thèmes et les procédés stylistiques dans un texte poétique. 2. L'élève porte un jugement sur chacun de ces éléments et les liens entre eux en s'appuyant sur des arguments cohérents et logiques. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

Quand les clochards

6. Pensez-vous que « … les clochards… sont des richards »? (vers 65 et 66)

Justifiez votre réponse en vous référant au texte et à vos connaissances personnelles.

L4-C-2
L4-D-2

3 points

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue la citation en manifestant une compréhension approfondie de ce qu'est le bonheur ou la richesse. Elle ou il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des informations pertinentes du texte **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue la citation en manifestant une bonne compréhension logique de ce qu'est le bonheur ou la richesse. Elle ou il justifie son point de vue de façon logique en se référant à des informations pertinentes du texte **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des informations pertinentes du texte peut mériter deux (2) points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un (1) point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève évalue la citation en manifestant une compréhension superficielle ou limitée de ce qu'est le bonheur ou la richesse. Elle ou il justifie son point de vue de façon simpliste en se référant à certaines informations du texte **ou** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles

Accordez la note 0 si l'élève n'a pas fait la tâche exigée.

✎ *La réponse de l'élève ne fournit pas de jugement sur la citation.*

ou

✎ *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

D'accord avec l'idée « ... les clochards... sont des richards »

- Les clochards possèdent des richesses ou des trésors, qui sont invisibles aux yeux des autres qui les jugent par leur apparence. Les auteurs ont voulu démontrer que les clochards vivent des moments de bonheur et de douceur en dépit de leurs souffrances. On associe les clochards aux apôtres, aux anges et aux dieux; plus une personne est démunie, plus elle est proche de Dieu et d'une vie spirituelle.

- autres réponses pertinentes

En désaccord avec l'idée « ... les clochards... sont des richards »

- Le texte idéalise les clochards en les comparant à des anges, des apôtres et des dieux. On essaie d'embellir leur vie pour que les gens soient plus sensibles à leur égard et aient pitié d'eux. Malheureusement, la réalité du clochard est plus difficile que le laisse entendre le texte. Ces gens-là ne possèdent pas grand-chose si ce n'est qu'un sac de couchage et quelques vêtements qu'ils traînent dans un sac

- autres réponses pertinentes

L'Itinérante

7. Même si une des grandes valeurs d'Anne est la survie, elle est tout de même furieuse de passer une nuit en prison, là où il fait chaud.

   Expliquez cette colère en intégrant à votre réponse une autre valeur importante pour Anne.

L4-B-1

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon logique la colère qu'éprouve Anne, en intégrant à son explication une autre valeur et en se référant à des éléments pertinents du texte.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle la colère qu'éprouve Anne, en intégrant à son explication une autre valeur et en se référant à certains éléments du texte.

Absence de compréhension de la tâche ou hors sujet : N'accordez aucun point.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

La valeur peut être enchâssée dans l'explication de la colère.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

Valeurs	Explication de la colère avec références au texte
• le respect • la liberté • l'égalité, la justice • la dignité, la fierté	• Malgré le fait qu'Anne passe une nuit en prison au chaud elle est en colère. Elle n'arrive pas à comprendre pourquoi on lui **manque de respect** et qu'on la traite comme une criminelle. Selon Anne, les policiers commettent une injustice en la gardant en prison. Sa seule offense, c'est de ne pas avoir d'argent.
• autres réponses pertinentes	• autres explications appuyées par des éléments pertinents

L'Itinérante

8. L'auteure présente la concierge sous les traits d'une femme corpulente. Que symbolise cette corpulence?

   Expliquez votre réponse en vous référant au texte.

L4-A-1

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon logique le symbole de la corpulence en se référant à des éléments pertinents du texte.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle le symbole de la corpulence en se référant à certains éléments du texte.

Absence de compréhension de la tâche ou hors sujet : N'accordez aucun point.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

Symboles de la corpulence	Explications avec références au texte
• l'autorité, le contrôle	• La concierge se trouve du bon côté de la porte. (lignes 30 et 31) Elle est au chaud et ne manque de rien. Vu son corps imposant, elle barre l'entrée à Anne et l'empêche de se réchauffer. Devant cette corpulence, Anne semble faible, facile à dominer.
• l'opulence	• L'opulence représente une partie de la société, comparativement à ceux qui n'ont rien. La concierge représente les mieux nantis, c'est-à-dire ceux qui ont un toit, un emploi et de quoi se nourrir.
• autres réponses pertinentes	• autres explications appuyées par des éléments pertinents

L'Itinérante

9. Dégagez le ton du commentaire fait par le jeune policier : « Ah ces clochards! Aucun respect pour la société. » (lignes 320 et 321)

L4-B-1

2 points

Expliquez le ton que vous avez dégagé, en vous référant au texte.

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon logique le ton dégagé en se référant à des éléments pertinents du texte.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle le ton dégagé en se référant à certains éléments du texte.

Absence de compréhension de la tâche ou hors sujet : N'accordez aucun point.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

Le ton peut être enchâssé dans l'explication.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

Tons	Explication avec références au texte
• dédaigneux, hautain, méprisant, supérieur, condescendant • insultant, moqueur • autres réponses pertinentes	• Le fait que ce jeune policier ait emprisonné Anne parce qu'elle n'avait pas d'argent, qu'il la tutoie et qu'il ignore tout ce qu'elle lui dit, démontre qu'il n'a aucun respect pour elle. • autres explications appuyées par des éléments pertinents

Codes et pondération de chaque tâche :

Quand la population s'occupe de ses urgences...

10. Quel énoncé résume le mieux le but du texte?

L3-A-1

2 points

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

a) Informer les lecteurs que la ville de Montréal a un nouveau maire favorable à la cause des sans-abri.

b) Convaincre les lecteurs que les médias sont toujours là pour nous informer au sujet des sans-abri.

c) Accuser la ville de Montréal et les gouvernements de ne rien faire pour les sans-abri.

d) Sensibiliser les lecteurs aux problèmes que vivent les sans-abri.

DIRECTIVE :

Accordez 2 points pour avoir encerclé la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

Aucun point si l'élève a encerclé plus d'une lettre.

RÉPONSE :

c) Accuser la ville de Montréal et les gouvernements de ne rien faire pour les sans-abri.

Quand la population s'occupe de ses urgences...

Codes et pondération de chaque tâche :

11. Le ton dénonciateur du texte vous paraît-il efficace pour convaincre le lecteur de l'urgence de la situation des itinérants?

L3-A-2

3 points

Justifiez votre réponse en vous référant au texte et à vos connaissances personnelles.

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue l'efficacité du ton en manifestant une compréhension approfondie du rôle qu'il joue dans le texte argumentatif. Elle ou il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des informations pertinentes du texte **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue l'efficacité du ton en manifestant une bonne compréhension du rôle qu'il joue dans le texte argumentatif. Elle ou il justifie son point de vue de façon logique en se référant à des informations pertinentes du texte **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des informations pertinentes du texte peut mériter deux (2) points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un (1) point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève évalue l'efficacité du ton en manifestant une compréhension superficielle ou limitée du rôle qu'il joue dans le texte argumentatif. Elle ou il justifie son point de vue de façon simpliste en se référant à certaines informations du texte **ou** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Accordez la note 0 si l'élève n'a pas fait la tâche exigée.

✎ *La réponse de l'élève ne fournit pas de jugement sur le ton.*

ou

✎ *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

D'accord avec l'efficacité du ton

- Le ton est efficace car l'auteur expose les vérités de la situation précaire des sans-abri ainsi que les promesses que les gouvernements n'ont toujours pas honorées, dans le but d'informer, de sensibiliser et d'inciter la population à insister pour que quelque chose se fasse. Le ton cherche à responsabiliser le lecteur et, ainsi, le stimule à solliciter l'action auprès des intervenants gouvernementaux.

- autres réponses pertinentes

En désaccord avec l'efficacité du ton

- Le ton n'est pas efficace car l'auteur s'attaque aux gouvernements provincial et fédéral qui contribuent déjà beaucoup aux programmes sociaux qui viennent en aide aux gens dans le besoin. Ces gens n'ont qu'à demander ces services. Le ton risque d'offusquer le lecteur qui, par conséquent, décrochera et refusera d'appuyer cette cause.

- autres réponses pertinentes

Codes et pondération de chaque tâche :

Des guerriers épuisés

12. Le titre « Des guerriers épuisés » évoque-t-il bien le contenu du texte?

Expliquez votre réponse en vous référant au texte.

L3-A-1

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon logique le lien entre le titre et le contenu du texte en se référant à des éléments pertinents du texte.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle le lien entre le titre et le contenu du texte en se référant à certains éléments du texte.

Absence de compréhension de la tâche ou hors sujet : N'accordez aucun point.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

Aucun point si l'élève n'a pas fait de lien entre le titre et le texte.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

Explications avec références au texte

D'accord	En désaccord
• Les sans-abri ont tant de difficultés à surmonter qu'ils sont en effet en guerre, contre eux-mêmes parfois, contre la société qui les méprise et contre les rigueurs de la nature. À force de se battre, ils sont à bout de forces, impuissants, comme des soldats abattus, vaincus.	• Les auteurs ont tendance à idéaliser, voire à exagérer la condition des sans-abri. Au fond, ces gens sont esclaves de leurs propres vices et ne méritent pas d'être louangés comme s'ils avaient donné leur vie pour une bonne cause.
	• Les 7 premiers paragraphes touchent au point de vue de l'homme de la rue sur les sans-abri et aux facteurs qui mènent à l'itinérance. Ce n'est qu'au 8^{e} paragraphe qu'on compare les sans-abri aux guerriers épuisés.
• autres explications appuyées par des éléments pertinents	• autres explications appuyées par des éléments pertinents

Codes et pondération de chaque tâche :

Des guerriers épuisés

13. Le point de vue de l'homme de la rue (les gens en général) sur les sans-abri diffère de celui des auteurs. Lequel des deux points de vue partagez-vous?

    Justifiez votre réponse en vous référant au texte et à vos connaissances personnelles.

L3-B-2

3 points

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue le point de vue choisi et manifeste une compréhension approfondie de la condition de vie du sans-abri. Elle ou il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des informations pertinentes du texte **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue le point de vue choisi et manifeste une bonne compréhension de la condition de vie du sans-abri. Elle ou il justifie son point de vue de façon logique en se référant à des informations pertinentes du texte **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des informations pertinentes du texte peut mériter deux (2) points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un (1) point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève évalue le point de vue choisi et manifeste une compréhension superficielle ou limitée de la condition de vie du sans-abri. Elle ou il justifie son point de vue de façon simpliste en se référant à certaines informations du texte **ou** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Accordez la note 0 si l'élève n'a pas fait la tâche exigée.

- *La réponse de l'élève ne fournit pas de jugement sur le point de vue choisi.*

ou

- *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

D'accord avec l'homme de la rue

- L'itinérant pourrait se trouver un emploi s'il le voulait, mais il préfère profiter de la bonté des gens et du système. Les ressources sont disponibles partout pour aider l'itinérant à s'en sortir. S'il n'en profite pas, c'est son problème!
- Notre système d'éducation nous a enseigné de beaux idéaux tels que la raison, la conscience, la responsabilité, etc., qui sont à la base de notre société et qui en assurent le bon fonctionnement. Le sans-abri qui refuse ces concepts est indifférent aux attentes de la société et ne doit pas s'attendre à de la reconnaissance, à de la pitié ou à de la compassion de la part de ceux qui valorisent ces idéaux.

- autres réponses pertinentes

D'accord avec les auteurs

- L'itinérant est humain. Plusieurs facteurs font partie du long processus envers l'itinérance. Le sans-abri n'a pas choisi la rue car vivre dans la rue est très difficile. Le sans-abri doit consacrer toutes ses journées à survivre. On pourrait au moins essayer de le comprendre et de l'aider.

- autres réponses pertinentes

Tableau pour transposer la note de l'élève sur 50 points

Résultat de l'élève sur 31	Résultat de l'élève sur 50
31,0	50,00
30,5	49,19
30,0	48,39
29,5	47,58
29,0	46,77
28,5	45,97
28,0	45,16
27,5	44,35
27,0	43,55
26,5	42,74
26,0	41,94
25,5	41,13
25,0	40,32
24,5	39,52
24,0	38,71
23,5	37,90
23,0	37,10
22,5	36,29
22,0	35,48
21,5	34,68
21,0	33,87
20,5	33,06
20,0	32,26
19,5	31,45
19,0	30,65
18,5	29,84
18,0	29,03
17,5	28,23
17,0	27,42
16,5	26,61
16,0	25,81
15,5	25,00

Résultat de l'élève sur 31	Résultat de l'élève sur 50
15,0	24,19
14,5	23,39
14,0	22,58
13,5	21,77
13,0	20,97
12,5	20,16
12,0	19,35
11,5	18,55
11,0	17,74
10,5	16,94
10,0	16,13
9,5	15,32
9,0	14,52
8,5	13,71
8,0	12,90
7,5	12,10
7,0	11,29
6,5	10,48
6,0	9,68
5,5	8,87
5,0	8,06
4,5	7,26
4,0	6,45
3,5	5,65
3,0	4,84
2,5	4,03
2,0	3,23
1,5	2,42
1,0	1,61
0,5	0,81
0,0	0,00

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Écriture

Les sans-abri

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3188-7

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

Avant la correction 3
Pendant la correction 3
Étape 1 Évaluation initiale du texte 3
Étape 2 Évaluation détaillée du texte 3
Étape 3 Attribution d'une cote finale au texte 3
Cas particuliers durant la correction 4

Écriture 5

Veuillez noter qu'une *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* a été insérée à la fin de ce cahier.

Introduction

Du 13 au 16 janvier 2004, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes* de *Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L'écoute,
- la Lecture,
- l'Écriture.

Le présent document traite de l'Écriture. Il présente les modalités de correction que la personne correctrice doit suivre afin de faire une évaluation juste et équitable des textes des élèves. L'Écriture compte pour 50 % de la note du test.

La tâche d'écriture correspond au résultat d'apprentissage général (RAG) et au résultat d'apprentissage spécifique (RAS) suivants du domaine Écriture (É) :

RAG É3 – L'élève sera capable de rédiger des textes divers pour satisfaire ses besoins d'information.

RAS – L'élève sera capable de rédiger un texte argumentatif.

Aux pages 3 et 4, vous trouverez la description des modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance de la tâche d'écriture et de la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.*

La tâche d'écriture, telle qu'elle est présentée dans le cahier de l'élève, se trouve à la page 5. Les élèves disposaient de trois heures pour écrire un texte argumentatif de 500 mots environ. Au besoin, ils pouvaient bénéficier de 30 minutes supplémentaires. Ils pouvaient aussi consulter des ouvrages de référence : dictionnaires, recueils de verbes et grammaires.

La grille d'évaluation qui doit être utilisée pour corriger les textes des élèves est insérée à la fin de ce cahier. Elle porte sur le résultat d'apprentissage spécifique, terminal en secondaire 4, mentionné plus haut. De plus, elle s'inspire des indicateurs de performance correspondant à la norme qui se rattachent aux résultats d'apprentissage général et spécifique mentionnés plus haut et présentés dans la trousse d'information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Les résultats finaux que les élèves obtiennent en Écriture sont présentés dans le tableau suivant.

	Cote finale								
	5	4+	4	3+	3	2+	2	1+	1
Résultat sur 100 %	100 %	90 %	80 %	70 %	60 %	50 %	40 %	30 %	20 %
Résultat sur 50 points	50 pts	45 pts	40 pts	35 pts	30 pts	25 pts	20 pts	15 pts	10 pts

Modalités de correction

La personne qui corrige doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Étudier les deux tâches d'écriture.
- S'assurer de bien comprendre les éléments qui caractérisent un texte argumentatif.
- Étudier la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui présente les éléments recherchés relatifs aux quatre critères (organisation, contenu, style et règles de la langue), d'une part, et les niveaux de performance relatifs aux éléments recherchés, d'autre part.

N. B. Pour que la personne correctrice puisse porter un jugement sur l'application efficace et intentionnelle, par l'élève, des règles de la langue, elle tiendra compte de la nature, de la gravité et de la récurrence des erreurs.

Pendant la correction

Étape 1 Évaluation initiale du texte

- Lire le texte de l'élève à la lumière des énoncés généraux décrivant les cinq niveaux de performance. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.*
- Déterminer alors le niveau de performance auquel correspond **le texte dans son ensemble** selon les énoncés généraux, soit le niveau 5, 4, 3, 2, ou 1.

Étape 2 Évaluation détaillée du texte

- Relire le texte et
  - confirmer ou modifier le jugement porté à l'**Étape 1 :** évaluer le texte de façon détaillée en se référant à chacun des éléments recherchés. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif;*
  - cocher le niveau de performance, soit 5, 4, 3, 2 ou 1, auquel correspond le texte par rapport à chacun des éléments recherchés : l'introduction, le point de vue et les aspects présentés, les arguments, la stratégie argumentative, la cohérence du texte, la conclusion et les règles de la langue.

Étape 3 Attribution d'une cote finale au texte

- Porter un jugement final en comparant le niveau de performance attribué à l'**Étape 1** à celui que vous accordez à chacun des éléments recherchés à l'**Étape 2**.
- Attribuer une cote finale (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) **par rapport à l'ensemble du texte** en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux des descripteurs cochés.
- Transcrire la cote (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) sur la feuille de notation.

Cas particuliers durant la correction

- ***Pas de texte :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de texte, la personne correctrice noircit « PT » (pas de texte) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient un zéro.

- ***Texte illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Illisible » sur la feuille de notation.

- ***Plagiat :*** L'élève qui reprend les mots d'un auteur et les présente comme étant les siens est pénalisé par rapport aux éléments recherchés relatifs aux critères de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue. La personne correctrice noircit « Plagiat » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro. Dans le cas d'un plagiat partiel, la personne correctrice attribue une cote finale appropriée pour la partie du travail qui appartient à l'élève et noircit « Plagiat » sur la feuille de notation.

- ***Non-respect de la tâche :*** L'élève qui n'a pas respecté la tâche d'écriture est pénalisé par rapport aux éléments recherchés relatifs aux critères de l'organisation, du contenu et du style (voir la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*). Le niveau de performance maximal qu'il peut obtenir relativement à ces critères est « 1 ». En ce qui concerne le niveau de performance en matière de Règles de la langue, la personne correctrice tiendra compte des descripteurs présentés sous les cinq niveaux de performance. La cote finale par rapport à l'ensemble du texte est 1, 1^+ ou 2. La personne correctrice noircit également « Non-respect de la tâche » sur la feuille de notation.

- ***Incomplet :*** Dans le cas d'un texte trop court ne présentant que certaines parties, la personne correctrice attribue une cote finale appropriée au travail accompli. Dans le cas où l'élève n'a écrit que l'introduction, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit « Incomplet » sur la feuille de notation dans l'un ou l'autre de ces cas.

- ***Absence de référence aux documents fournis :*** La note de l'élève qui ne fait aucune référence aux documents fournis est réduite d'une cote. Par exemple, un texte de niveau 4 sera coté 3^+.

- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de ce qui apparaît sur la feuille de notation (section relative à l'Écriture) :

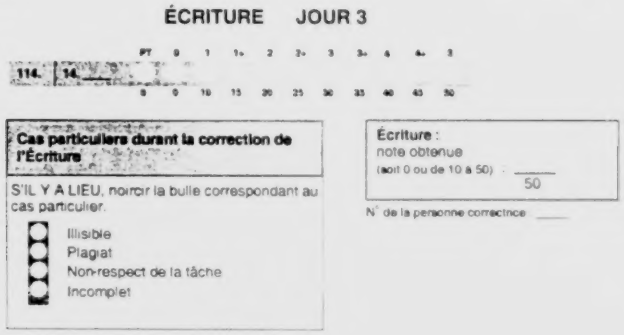

Cas particuliers durant la correction

- ***Pas de texte :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de texte, la personne correctrice noircit « PT » (pas de texte) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient un zéro.

- ***Texte illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Illisible » sur la feuille de notation.

- ***Plagiat :*** L'élève qui reprend les mots d'un auteur et les présente comme étant les siens est pénalisé par rapport aux éléments recherchés relatifs aux critères de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue. La personne correctrice noircit « Plagiat » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro. Dans le cas d'un plagiat partiel, la personne correctrice attribue une cote finale appropriée pour la partie du travail qui appartient à l'élève et noircit « Plagiat » sur la feuille de notation.

- ***Non-respect de la tâche :*** L'élève qui n'a pas respecté la tâche d'écriture est pénalisé par rapport aux éléments recherchés relatifs aux critères de l'organisation, du contenu et du style (voir la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*). Le niveau de performance maximal qu'il peut obtenir relativement à ces critères est « 1 ». En ce qui concerne le niveau de performance en matière de Règles de la langue, la personne correctrice tiendra compte des descripteurs présentés sous les cinq niveaux de performance. La cote finale par rapport à l'ensemble du texte est 1, 1^+ ou 2. La personne correctrice noircit également « Non-respect de la tâche » sur la feuille de notation.

- ***Incomplet :*** Dans le cas d'un texte trop court ne présentant que certaines parties, la personne correctrice attribue une cote finale appropriée au travail accompli. Dans le cas où l'élève n'a écrit que l'introduction, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit « Incomplet » sur la feuille de notation dans l'un ou l'autre de ces cas.

- ***Absence de référence aux documents fournis :*** La note de l'élève qui ne fait aucune référence aux documents fournis est réduite d'une cote. Par exemple, un texte de niveau 4 sera coté 3^+.

- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de ce qui apparaît sur la feuille de notation (section relative à l'Écriture) :

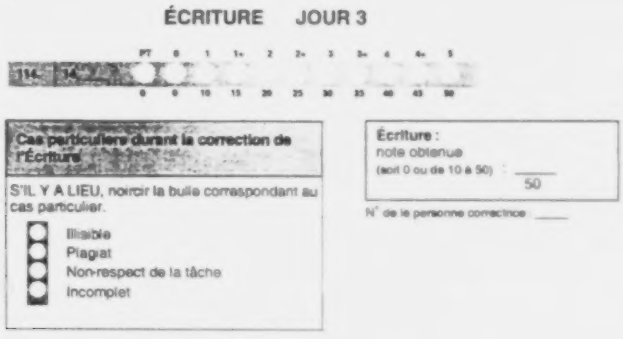

Écriture

Choisissez **une** des deux tâches suivantes pour écrire votre texte argumentatif.

❶ Certains intervenants croient que les gouvernements doivent s'engager à défendre la cause des sans-abri. D'autres estiment que, malgré toutes les ressources disponibles, les sans-abri choisissent de rester dans la rue. Le journal *La Liberté* mène une enquête sur le sujet et sollicite l'opinion de ses lecteurs sur la question suivante :

La société a-t-elle une obligation morale envers les sans-abri?

Rédigez une lettre ouverte d'environ 500 mots, adressée au journal, dans laquelle vous faites connaître votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et imprimés qui vous ont été fournis. Intégrez à votre texte des références tirées de ces divers documents. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

ou

❷ Dans la revue *L'itinéraire* (octobre 2002), Martin Richer écrit que, dans plusieurs villes québécoises, les gens ont été invités à passer la nuit du 8 novembre 2002 dans la rue et à partager l'expérience des sans-abri. Certaines villes vivent leur 13^{e} « nuit des sans-abri ».

La ville de Winnipeg devrait-elle organiser une « nuit des sans-abri »?

Rédigez une lettre ouverte d'environ 500 mots, adressée au maire de Winnipeg, M. Glen Murray, dans laquelle vous lui exposez votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et imprimés qui vous ont été fournis. Intégrez à votre texte des références tirées de ces divers documents. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

Français langue première, Secondaire 4

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif

	Cotes								
	5	4*	4	3*	3	2*	2	1*	1
Pondération	100	90	80	70	60	50	40	30	20

RAG É3 L'élève sera capable de rédiger des textes divers pour satisfaire ses besoins d'information.

RAS L'élève sera capable de rédiger un texte argumentatif.

Éléments recherchés de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue	Niveaux de performance				
	5	4	3	2	1
Énoncé général	**Le texte dégage une impression de qualité et de perspicacité.**	**Le texte dégage une impression de clarté et d'une certaine réflexion.**	**Le texte dégage une impression d'à-propos.**	**Le texte dégage une impression de simplicité ou d'inégalité.**	**Le texte dégage une impression de fragmentation ou d'inachèvement.**
Introduction • ***sujet amené*** • ***sujet posé*** • ***présentation du point de vue*** • ***sujet divisé (facultatif)***	L'introduction oriente le lecteur et l'incite à poursuivre la lecture.	L'introduction oriente immédiatement la suite du texte.	L'introduction oriente de manière générale la suite du texte.	L'introduction oriente peu la suite du texte.	L'introduction est sans lien avec la suite du texte.
Développement de l'argumentation • ***point de vue et aspects présentés***	Le point de vue et les aspects sont solides et réfléchis; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent.	Le point de vue et les aspects témoignent d'une certaine réflexion; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent.	Le point de vue et les aspects sont appropriés; les aspects sont développés de manière mécanique et chacun d'eux ne constitue pas nécessairement un volet distinct.	Le point de vue et les aspects sont vagues et incomplets.	Le développement de l'argumentation est à peine esquissé ou non pertinent (ex. : non-respect de la tâche)
• ***arguments*** (énoncés qui étayent le point de vue) – genres (ex. : faits, exemples, témoignages, énoncés généraux, statistiques) – types d'arguments faisant appel à la raison et/ou à l'émotion – références, citations à l'appui des arguments	Les arguments avancés sont • révélateurs; • appuyés par des références judicieusement choisies.	Les arguments avancés sont • convaincants; • appuyés par des références bien choisies.	Les arguments avancés sont • convenables; • appuyés par des références adéquates.	Les arguments avancés sont • superficiels et répétitifs; • appuyés par des références insuffisantes ou inappropriées.	
• ***stratégie argumentative*** – procédés argumentatifs (explication, réfutation, démonstration) – progression entre les arguments (ex. : du plus faible au plus fort, plan dialectique) – ton et engagement de l'auteur dans son texte – manifestation du souci de convaincre le public cible – moyens linguistiques (variété de phrases et du vocabulaire, registre de langue approprié)	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec discernement et l'intention de communication témoigne d'un engagement soutenu.	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec efficacité et l'intention de communication est évidente.	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière acceptable mais plutôt mécanique et l'intention de communication est apparente.	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière rudimentaire et l'intention de communication est faible.	
• ***cohérence du texte*** – constance du point de vue (absence de contradictions et de digressions) – unité formelle du texte – marqueurs de relation et organisateurs textuels	La cohérence du texte est soutenue et renforce l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est évidente et appuie l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est présente et sous-tend dans l'ensemble l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est faible.	
Conclusion • ***rappel du point de vue défendu*** • ***résumé de l'argumentation*** • ***ouverture sur le sujet (ex. : recommandations, solutions, souhaits)***	La conclusion renforce l'unité du texte.	La conclusion contribue à l'unité du texte.	La conclusion contribue dans une certaine mesure à l'unité du texte.	La conclusion est en rapport vague avec le texte; souvent elle répète l'introduction du texte.	La conclusion est sans rapport avec le texte ou inexistante.
Règles de la langue	Le texte dénote une très bonne connaissance des règles de la langue.	Le texte dénote une bonne connaissance des règles de la langue.	Le texte dénote une connaissance générale des règles de la langue.	Le texte dénote une connaissance limitée des règles de la langue.	Le texte dénote une connaissance nettement insuffisante des règles de la langue; les erreurs sont tellement nombreuses qu'elles nuisent à la compréhension du texte.
• ***construction et ponctuation des phrases***	• phrases bien construites et bien ponctuées	• phrases construites et ponctuées de façon généralement correcte	• phrases construites et ponctuées de façon généralement correcte, mais certaines sont boiteuses	• plusieurs phrases sont boiteuses et/ou contiennent des erreurs majeures de ponctuation	
• ***temps verbaux et formes verbales***	• bons temps verbaux et bonnes formes verbales	• temps verbaux et formes verbales généralement corrects	• temps verbaux et formes verbales généralement corrects, mais certaines erreurs sont occasionnelles ou récurrentes	• plusieurs erreurs, dont certaines majeures, relatives aux temps verbaux et/ou aux formes verbales	
• ***orthographe grammaticale et d'usage, genre***	• texte bien orthographié	• texte généralement bien orthographié	• texte orthographié de façon généralement correcte, mais il y a des erreurs d'accords grammaticaux et/ou de graphie	• plusieurs erreurs, dont certaines majeures, relatives aux accords grammaticaux et/ou à la graphie	
• ***interférences langagières (lexicales, morphologiques, sémantiques, syntaxiques)***	• très peu d'interférences langagières	• quelques interférences langagières	• des interférences langagières récurrentes dont certaines sont parfois majeures	• de nombreuses interférences langagières dont plusieurs sont majeures	

Analyse de réponses d'élèves

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Communication orale – L'écoute et Lecture

Les sans-abri

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3250-6

Les exemples fournis dans le présent document sont des réponses authentiques écrites par des élèves dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue première, 40S : Langue et communication, secondaire 4, janvier 2004*. Tous les droits ont été libérés par les élèves.

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Communication orale – L'écoute 3

1er témoignage : Yves Lamotte 4
2e témoignage : Natasha 6
1er témoignage : Yves Lamotte
2e témoignage : Natasha 7
1er témoignage : Yves Lamotte
2e témoignage : Natasha
3e témoignage : Daniel Janvier 10

Lecture 13

Texte : Quand les clochards 14
Texte : L'itinérante 16
Texte : Quand la population s'occupe de ses urgences 20
Texte : Des guerriers épuisés 21

Introduction

Vous trouverez dans le présent document la correction analytique des réponses formulées par les élèves qui, en janvier 2004, ont passé l'épreuve de la Communication orale – L'écoute et de la Lecture du *Test basé sur les normes, Français langue première, 40S : Langue et communication, secondaire 4*. Les tâches de compréhension sont construites à partir des résultats d'apprentissage généraux et des résultats d'apprentissage spécifiques du Programme d'études, *Français langue première, secondaire 4*[1]. Les documents à partir desquels les tâches de compréhension ont été élaborées répondent à des besoins d'information et à des besoins d'imaginaire (voir vidéocassette[2] et *Recueil de textes, Les sans-abri*).

Les réponses dans ce document ont été sélectionnées en fonction de leur qualité ou de leurs particularités. Certains exemples illustrent un chevauchement entre deux niveaux. La tâche ainsi que la réponse reliée au numéro 10 ne figurent pas dans ce document vu la nature explicite de la tâche.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.
[2] La vidéocassette est disponible pour emprunt à la Direction des ressources éducatives françaises, 200 avenue de la Cathédrale, local 0140, Saint-Boniface MB R2H 0H7, (204) 945-8594 ou 1 800 667-2950.

Communication orale – L'écoute

1er témoignage : Yves Lamotte

1. À la fin de son témoignage, Yves Lamotte éprouve de la satisfaction lorsqu'il reçoit les clés dans les mains.
   Que signifient les clés pour lui?
   Expliquez votre réponse en vous référant au témoignage.

2 points

Premier exemple : Explication complète

Pour Yves Lamotte, les clés signifient un nouveau commencement, une deuxième chance à une vie meilleure. Comme il le décrit, "c'est une chance pour renaître." Cette clé représente un logement fixe, un peu de monnaie et de l'aide à se reinsérer dans la société. Bien sûr, c'est un changement et début positif mais pour Yves, c'est aussi très épeurant. Ça fait des années qu'il vit de cette façon. Il reconnait ses problèmes et il ne veut surtout pas retomber en arrière. Il ne veut pas gâcher cette chance. Ce qu'il ressentira demain est un mystère, mais il est convaincu qu'il ne laissera pas des tentations gagner la longue bataille devant lui.

signification des clés

explication et éléments implicites du reportage

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Quand Yves Lamotte reçoit les clés pour sa propre place à rester, il se sent comme si il se fait renêtre. Yves a 40 ans, et depuis l'adolescence il est sans-abris. "Ce n'est pas normal", dit-il. Pour la première fois, dès son adolescence il sait où il va dormir, et manger. Venant d'une famille de 5 enfants, il est le seul garçon et le bébé de la famille. Depuis un jeune âge, il a un mauvais estime de soi, et il a commencé de faire des mauvais coups dès son enfance. Il a volé et a participé à des bagarres dans la cour d'école. Il reste parfois à l'acceuille Bonneau, ou la Maison du père. Tout bien pesé, après tout ceci, Yves est heureux d'avoir une place à rester, et une clé pour sa propre place à dormir, à la Maison du père. Yves se sent satisfait, il a finalement un domicile pour quelques mois.

signification des clés

commentaires sans pertinence

répétition de la signification des clés

Commentaire

La signification des clés est limitée à l'idée d'une place pour dormir.
L'explication est à peine esquissée.

Note obtenue : 1 point

2e témoignage : Natasha

2. Dégagez deux contradictions dans le témoignage de Natasha.

2 points

Contradictions

	Élément	Élément
1re contradiction	*Elle dit que la première fois qu'elle s'est rendue au centre d'acceuil elle a juré de ne plus jamais y retourner*	*Elle y est retournée plusieurs fois*
2e contradiction	*Elle émet qu'elle n'aime pas les refuges car elle n'aime pas les autres itinérants qu'il s'y trouve*	*Elle émet plus tard qu'elle croit que personne ne devrait se faire juger*

Note obtenue : 2 points

1er témoignage : Yves Lamotte
2e témoignage : Natasha

3. Shirley Roy, chercheure sur l'itinérance à l'UQUAM[1], affirme : « Être dans la rue, [...] c'est l'aboutissement d'un long processus. »

   À partir des témoignages d'Yves et de Natasha, dégagez deux facteurs, différents pour chacun d'eux, qui ont contribué à cet aboutissement.

   2 points

Yves Lamotte	Natasha
1. *problemes d'alcool*	1. *pere violent / mere partie*
2. *perd emploi et sa blonde*	2. *elle était implique avec les petites gangs*

Note obtenue : 2 points

[1] Université du Québec à Montréal

1er témoignage : Yves Lamotte
2e témoignage : Natasha

4. Dans ces deux témoignages, une variété de techniques sont utilisées (exemple : les images en noir et blanc, les prises de vue, les plans et l'utilisation de la musique) et les scènes ont été tournées à des moments précis (exemple : la saison, la période du jour, etc.).

   Quels effets ces choix combinés produisent-ils chez les spectateurs?

   Justifiez votre réponse en vous référant aux deux témoignages et à vos connaissances personnelles.

   3 points

Premier exemple : Troisième niveau

Ce documentaire utilise des différentes techniques qui donne un aperçu plus réaliste de la situation de ces trois adultes. Comme exemple, les scènes en noir et blanc qui sont semblables au vidéo de maison qu'on retrouve chez nous, nous donne un aperçu personnel et très proche de la personne. Avec ces clips de réalité, le spectateur se fait touché et peut voir de ses propres yeux comment la qualité de vie de ces gens est pauvre. Les differents angles et prises de vues, comme dans le témoignage d'Yves, nous donne l'impression d'être là avec lui. Lorsque la caméra le suit et nous voyons son dos, je me sentais comme si je l'accompagnais. C'était beaucoup plus facile à comprendre et réaliser ses difficultés. Lorsque je vois un itinérant, la majorité du temps je le voit entrain de quêter. Voir une journée normale d'un itinérant m'a vraiment frappé. C'est une lutte pour la survie 24 heures sur 7. Le documentaire a été filmé plutôt durant l'hiver, durant les mois froids, la nuit lorsque c'est le plus misérable. Ceci démontre beaucoup plus facilement les peines et souffrances des itinérants. C'est énormément difficile de trouver un endroit pour s'endormir quand c'est –40 °C dehors. Les maladies, les doigts et pieds gelés sont des choses que tout le monde hais. Lorsque nous voyons quelqu'un qui doit vivre dans ces conditions à chaque jour, ça réveille. La musique joue aussi un rôle dans la réussite du documentaire. La musique triste, froide et sombre complète l'image qui est projeté. Tous ces effets fonctionnent ensemble pour engendrer une réalité frappante que vivent certaines personnes dans nos villes.

effet : regard intimiste sur les gens

effets : épuisement, frisson, tristesse

effets : meilleure compréhension de leur réalité quotidienne, éveil d'empathie

Note obtenue : 3 points

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Personnellement, la musique a eu un effet incroyable pour moi. Entendre ces histoires est surprenant, et me fait vraiment réfléchir au sujet de ma vie, et comment chanceuse que je suis. Les images noirs et blancs, et la musique, par exemple quand on voit Natasha près des métros, nous touchent vraiment près du cœur. Aussi, j'ai trouvé que quand Yves jouait l'harmonica, pendant que plusieurs autres techniques sont aussi mis en pratique, sa nous permettaient de prendre ce qu'il avait dit, et de vraiment réfléchir à ce sujet. De surcroît, je trouve que quand Natasha parlait, et on pouvait voir son halène car il faisait tellement froid dehors, sa nous permet de réaliser comment froid qu'ils doivent avoir, et sa nous permet de nous mettre dans leurs souliers. Je pense que sans ces techniques, les messages dans ces deux témoignages ne seraient pas du tout pareil, et nous aurons pas autant de chance à visualiser réellement les expériences de ces individus.

effet : appréciation de ce que l'on a

effets : meilleure compréhension de leur réalité quotidienne, éveil d'empathie

Commentaire

Cette réponse témoigne d'une bonne compréhension des effets créés chez les spectateurs bien que l'élève aurait pu élaborer davantage les effets mentionnés.

Note obtenue : 2 points

1er témoignage : Yves Lamotte
2e témoignage : Natasha
3e témoignage : Daniel Janvier

5. Daniel Janvier affirme que n'importe qui pourrait devenir itinérant. Partagez-vous ce point de vue?

   Justifiez votre réponse en vous référant aux témoignages et à vos connaissances personnelles.

   3 points

Premier exemple : Troisième niveau

Oui, j'aurais tendance à être de l'avie et Daniel Janvier, mais cela seulement car des expériences cicatrisantes peuvent arriver à tout le monde. Les trois itinérant interviewés était des jeunes tout à fait normal en leur enfance, sauf qu'ils ont chacun subit de très mauvaises expériences qui ont affectées leur fonctionnement mental et les ont menés dans des cercles vicieux. Yves Lamotte avait un père violent, détestait l'école, il a fait face à la bagarre et s'est finalement retrouvé en prison avant de devenir déprimé et délinquant puis finalement sans abri. Les expériences sont semblables chez les deux autres itinérants interviewés, ils ont connus la violence, la défaite, mais surtout une perte d'amour. Car je crois que la raison principale pour laquelle certaine personnes se désespèrent pour se retrouver sur la rue est la solitude et le manque d'amour. Cela appui encore une fois mon point, car il est très facile de blesser le cœur de quelqu'un. Finalement, je crois aussi que la société a un rôle à jouer dans tout cela, car elle peut mettre très beaucoup de pression sur une personne découragée.

- prise de position
- justification
- références aux témoignages
- connaissances personnelles
- déduction

Note obtenue : 3 points

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Oui, je pense certainement que n'importe qui peut devenir itinérant. Une série d'évenements, le style de vie durant l'enfance et certaines expériences qu'on vécu Yves, Natasha et Daniel sont horrible à vivre à travers. Parfois, c'est simplement trop difficile et ces gens perdent espoir. C'est facile de se rendre dans la rue, mais seulement certaines personnes seront capable de s'en sortir. Le courage, le caractère et la persévérance sont important pour vaincre un tel tourbillon. Yves était toujours un rebel mais il est convaincu qu'avec du travail il s'en sortira. Natasha, elle, est tannée de son style de vie mais je pense qu'elle n'est pas assez forte pour s'en sortir. Daniel, lui, est un parfait exemple de persévérance. Si moi j'aurais à vivre de tels problèmes au long de ma vie, je réagirait probablement comme ces gens. En entendant leurs histoires, j'ai réalisé que pour n'importe qui il y a des limites émotionelles, physiques et psychologiques. Comme le dit Daniel : "Il y a de la souffrance utile et inutile. La mienne était utile car j'ai pu m'aider moi-même et m'en sortir." Ça, c'est du caractère!

- prise de position
- justification
- connaissances personnelles
- références aux témoignages/ point de vue
- point de vue/connaissances personnelles
- référence au témoignage de Daniel/point de vue

Commentaires

Cette réponse démontre une bonne compréhension de la dynamique de l'itinérance. Toutefois l'élève développe davantage les difficultés de sortir de l'itinérance plutôt que l'idée que « n'importe qui pourrait devenir itinétant. »

Note obtenue : 2 points

Lecture

Quand les clochards

6. Pensez-vous que « … les clochards… sont des richards »? (vers 65 et 66)

   Justifiez votre réponse en vous référant au texte et à vos connaissances personnelles.

3 points

Premier exemple : Troisième niveau

En effet, je crois certainement que des clochards sont des richards, du moins qu'ils arrivent à se sortir de leur piège. Ils ne sont pas riches d'argent ou de biens matériels, mais plutôt d'expériences et de connaîssances. Car les clochards sont des personnes qui ont habituellement vécu beaucoup d'expériences dramatiques, et qui rencontrent une multitude de personnes par jour, peut-être bien analysant leur mode de vie. De cette manière, les clochards ne sont pas du tout ignorants comme on a souvent tendance à le penser. Plume Latraverse démontre cela dans certaines lignes telles que « Le cercle vicieux des songes… des images qui se fondent… rêves enlacées » qui émettent comme les clochards ont toutes ces expériences passés mélangés dans leur tête. De plus, la ligne « Ultime beauté de la tristesse » montre comment l'auteur voit la détresse des ces personnes, perdues dans leurs songes, comme une beauté, une richesse.

prise de position

justification/connaissances personnelles

références au texte et explications

Commentaire

L'élève démontre une réflexion perspicace et établit un lien judicieux entre les explications et les références au texte.

Note obtenue : 3 points

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Un richard est un homme riche, mais pour différentes personnes la richesse est mesurée différemment. Pour moi la richesse est mesuré avec le montant d'amour et de contentement dans la vie d'une personne. Je pense que les clochards sont autant des richards que toutes autres personnes dans la société. Comme toutes autres personnes les clochards vivent des moments triste et content. Dans la chanson on voit la tristesse dans la ligne 19 "Où les blessures se confondent" et la joie dans les lignes 6-8 "Plein de douceur Les continents Touche à leur coeur". J'ai plusieurs amis appartenant à plusieurs différents statues dans la société et pour moi je l'ai voit tous comme étant riche également car ils sont toutes des personnes remplies d'amour et content avec leur vie. Alors pour moi il y a autant de chance de trouver un clochard richard qu'un millionnaire richard.

- justification/point de vue
- prise de position
- références au texte
- connaissances personnelles
- retour sur la prise de position

Commentaires

Cette réponse démontre une certaine intégralité entre des éléments du texte et les connaissances personnelles. L'élève aurait pu justifier davantage son point de vue.

Note obtenue : 2 points

L'itinérante

7. Même si une des grandes valeurs d'Anne est la survie, elle est tout de même furieuse de passer une nuit en prison, là où il fait chaud.

   Expliquez cette colère en intégrant à votre réponse une autre valeur importante pour Anne.

   2 points

Premier exemple : Explication complète

Il est évident qu'elle soit en colère, car elle passe la nuit en prison. En effet, Anne ne comprend pas pourquoi elle est enfermée puisqu'elle n'a commis aucun crime. Tout ce qu'elle voulait c'était qu'on l'aide et qu'on s'occupe d'elle. Même si elle est au chaud, il y a une injustice envers elle; c'est comme si c'était défendu d'être démuni. C'est alors cette injustice qui la rend colérique.

} explication de la colère

} explication de la valeur

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Anne est fachée parce qu'elle sent qu'une injustice a aussi été comise. Ce n'est pas de justesse qu'elle a chaud, elle s'est quand meme fait arrêter pour vagabondage alors qu'elle avait pas les moyens de faire autrement. Anne cherche à survivre mais elle tient aussi la justice à cœur.

} valeur intégrée à l'explication de la colère

Commentaire

Même si l'élève semble bien comprendre la situation dans laquelle Anne se trouve, l'explication de la colère manque de clarté.

Note obtenue : 1 point

L'itinérante

8. L'auteure présente la concierge sous les traits d'une femme corpulente. Que symbolise cette corpulence?

   Expliquez votre réponse en vous référant au texte.

2 points

Premier exemple : Explication complète

Cette forte corpulence caractérisant la concierge symbolise ses valeurs, qui se rattachent beaucoup au confort et aux biens matériels. Ont peut l'observer à l'aide de la ligne suivante : « Ces clochards sont de plus en plus nombreux à venir importuner les honnêtes gens, » ainsi qu'avec la façon brutale par laquelle la concierge rejette Anne, dont la survie dépend sur un abri tel l'immeuble d'appartements. De plus, on peut observer l'égoïsme de la concierge par sa façon de se rétablir bonne conscience en appelant la police afin que la clocharde ne crève pas sur son palier.

- symboles
- explication/références au texte
- explication/connaissances personnelles

Commentaire

Cette réponse témoigne d'une réflexion perspicace sur la personnalité de la concierge.

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Cette corpulence m'a indiqué qu'elle est une femme forte et intimidante. "La femme qui se tenait devant elle, la concierge, lui barrait l'entrée de sa forte corpulence. Les deux mains sur les hanches....", cette description de la concierge nous donne le message qu'elle est puissante, et intimidante. Personnellement en lisant ces quelques phrases, j'ai eu une image abstraite de cette femme qu'elle était assez grosse et sévère.

- symboles
- référence au texte et explication
- reprise des symboles

Commentaires

Les symboles « intimidante » et « puissante » sous-entendent l'idée d'autorité ou de contrôle. Toutefois l'explication est limitée à l'apparence physique de la concierge.

Note obtenue : 1 point

L'itinérante

9. Dégagez le ton du commentaire fait par le jeune policier : « Ah ces clochards! Aucun respect pour la société. » (lignes 320 et 321)

   Expliquez le ton que vous avez dégagé, en vous référant au texte.

2 points

Premier exemple : Explication complète

Le ton du commentaire est un de superiorité. Les policiers n'ont aucun respect pour Anne car ils se pensent meilleur qu'elle. Quand Anne essaye de lui parler le policier l'ignore et quitte la salle comme si elle n'existait pas. Ensuite, après avoir eu aucun respect envers Anne, il à le culot pour affirmer que c'est en effet elle qui manque de respect.

- explication du ton
- référence au texte
- explication/connaissances personnelles

Commentaire

L'explication de l'ironie du commentaire fait preuve d'une réflexion perspicace.

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Le ton serait définitivement moqueur. Le jeune policier, sachant qu'il devrait aider la clocharde, décide rapidement de l'enfermer et mettre fin a ses problèmes (plus les ciens que ceux de la clocharde). En ce, il a un manque de respect donc il utilise un ton moqueur qui manque de respect envers Anne.

- ton
- référence au texte/connaissances personnelles
- explication du ton

Commentaires

L'explication du ton aurait pu être plus élaborée. La référence au texte ne nourrit pas suffisamment l'explication du ton.

Note obtenue : 1 point

Quand la population s'occupe de ses urgences...

11. Le ton dénonciateur du texte vous paraît-il efficace pour convaincre le lecteur de l'urgence de la situation des itinérants?

Justifiez votre réponse en vous référant au texte et à vos connaissances personnelles.

3 points

Exemple : Troisième niveau

En effet, le ton dénonciateur était de très bon choix dans la rédaction de ce texte. Selon ce que je peux voir moi-même dans ma ville et selon les points et preuves argumentatives de l'auteur, le problème des sans-abris est de grande urgence. Le ton dénonciateur de l'auteur dans son texte, dénonceant surtout les politiciens et non le lecteur en général qui alors pourrait être offusquer, est une excellente manière de faire se soulever la population, de la faire passer à l'action face au problème des sans-abris. De plus, en dénonceant les maîtres de la situation, c'est-à-dire les médias et les chefs politiciens, l'auteur dirige bien la colère qu'il stimule chez ses lecteurs, qui porterons peut-être plainte au gouvernement afin de forcer celui-ci de faire quelque chose. Finalement, l'auteur dénonce le gouverment tout en montrant comment les actions de celui-ci affectent la réputation de la population du pays ainsi que son accès-même au logement affordable. Ceci permet au lecteurs de se trouver une raison d'agir.

- prise de position
- point de vue
- effet : incite la population à insister pour que quelque chose se fasse
- effet : stimule à solliciter l'action auprès des gouvernements
- effet : justifie la raison d'agir

Note obtenue : 3 points

Des guerriers épuisés

12. Le titre « Des guerriers épuisés » évoque-t-il bien le contenu du texte?

    Expliquez votre réponse en vous référant au texte.

2 points

Premier exemple : Explication complète

Oui je pense que le titre évoque bien le contenu. Dans le texte on parle des difficultés qui on poussé les gens vers l'itinérance. On amène aussi l'argument que l'itinérance n'est pas un choix. Le texte nous ammène a penser que les sans-abri on vécu et essayé de vaincre des passés insupportables et vivent des présents encore difficile, comme des guérriers. Avec ses vies difficiles le mots épuisés rentre en jeu car la vie d'un itinérant est loin d'être facile, l'auteur le décris même comme "des cercles infernaux."

- prise de position
- référence au texte
- commentaire sans pertinence
- explication du lien entre le titre et le contenu du texte/références au texte

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

En effet, le titre « Des guerriers épuisés » évoque parfaitement le contenu du texte. L'auteur émet dans son article que les itinérant ne sont pas coupables de leur situation et qu'ils sont plutôt des personnes qui se sont battus longtemps contre des situations difficiles et qui finalement n'arrivaient plus à continuer. L'analogie d'un guerrier épuisé transmet donc très bien l'image que veut transmettre l'auteur, et aide aux lecteurs à mieux comprendre son opinion ainsi que la situation des sans-abris.

- prise de position
- commentaire sans pertinence
- explication du lien entre le titre et le contenu du texte
- conclusion

Commentaire

L'explication du lien entre le titre et le contenu du texte aurait pu être plus élaborée.

Note obtenue : 1 point

Des guerriers épuisés

13. Le point de vue de l'homme de la rue (les gens en général) sur les sans-abri diffère de celui des auteurs. Lequel des deux points de vue partagez-vous?

    Justifiez votre réponse en vous référant au texte et à vos connaissances personnelles.

    3 points

Exemple : Deuxième niveau

J'aurrais grande tendance à être de l'opinion des auteurs. Selon ce que j'ai lu, entendu et ce que je voie moi-même au centre-ville, les sans-abris sont des personnes qui, comme l'émettent les auteurs du texte, ont fait face à de telles choses que la « perte d'emploi, d'un loyer, la rupture, l'abandon, la violence, » etc. Je crois qu'il est impossible qu'une personne de bonne santé mentale puisse simplement se jeter dans la rue par paresse. Il faut que quelque chose est joué avec sa conscience afin d'affecter son fonctionnement normal. Et puis ensuite, lorsqu'une personne devient sans-abri, il est très difficile et épuisant de s'en sortir. Comme l'explique M. Thomas et M. Bergeron, « le présent devient de en plus envahissant [...] Il y a tant à faire maintenant. » En effet, les itinérants deviennent « prisonniers des maintenant » et il leur est presque inconcevable de réfléchir à l'avenir, puisqu'il ne savent même pas s'ils auront de quoi manger le soir-même. L'itinérance ne peut donc pas être blâmée sur ceux qu'elle attrape dans son piège, mais plutôt sur les conditions de vie de ceux-ci.

- prise de position
- justification et référence au texte
- connaissances personnelles/déduction
- références au texte
- conclusion

Commentaires

Les connaissances personnelles démontrent une réflexion perspicace sur les facteurs qui mènent à l'itinérance. La conclusion suscite plusieurs interprétations possibles, ce qui peut porter à confusion.

Note obtenue : 2,5 points

Analyse de textes d'élèves

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Écriture

Les sans-abri

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3252-2

Les exemples fournis dans le présent document sont des textes authentiques écrits par des élèves dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue première, 40S : Langue et communication, secondaire 4, janvier 2004*. Tous les droits ont été libérés par les élèves.

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Vue d'ensemble de l'Écriture 2

Tâche d'écriture 2

Premier texte argumentatif 3

Analyse du premier texte argumentatif 7

Deuxième texte argumentatif 9

Analyse du deuxième texte argumentatif 11

Troisième texte argumentatif 14

Analyse du troisième texte argumentatif 16

Introduction

Vous trouverez dans le présent document les analyses de trois textes argumentatifs authentiques, écrits par des élèves en janvier 2004 dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue première, 40S : Langue et communication, secondaire 4*. Chacun des textes a été analysé selon les « Éléments recherchés de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue » pour faire ressortir les points forts et les points à améliorer. Ces éléments sont présentés selon une échelle d'évaluation à cinq niveaux intitulée « Grille d'évaluation d'un texte argumentatif », insérée à la fin de la *Clé de correction, Écriture*. Un (1) représente le niveau le plus faible tandis que cinq (5) représente le niveau le plus fort. La cote **finale** (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) par **rapport à l'ensemble du texte** a été accordée en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux de performance. De plus, les compositions des élèves ont été décortiquées afin de mettre en évidence les éléments du texte argumentatif qui les constituent. Les documents *Apprendre à argumenter*[1], de Suzanne-G. Chartrand, et *Français langue première, Langue et communication, Secondaire 4, Programme d'études, Document de mise en œuvre*[2] ont été consultés pour l'analyse.

Un aperçu du déroulement de l'Écriture et les deux tâches d'écriture entre lesquelles l'élève devait choisir sont présentés à la page suivante. Les tâches d'écriture ont été élaborées à partir des résultats d'apprentissage décrits dans le document *Les résultats d'apprentissage manitobains en Français langue première (M-S4)*[3].

---

[1] Sous la direction de Suzanne-G. Chartrand, Sylvie Desgagné, Gilles McMillan et Badiâa Sekfali, *Apprendre à argumenter, 5e secondaire*, Saint-Laurent, ÉDITIONS DU RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE INC., 2001.

[2] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue première, Langue et communication, Secondaire 4, Programme d'études, Document de mise en œuvre*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, juin 2000.

[3] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Les résultats d'apprentissage en Français langue première (M-S4)*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, 1996.

Vue d'ensemble de l'Écriture

Le tableau suivant présente le cadre temporel et les activités de l'élève liées à la tâche d'écriture.

Composante	Jour	Durée	Activités de l'élève
Prise de notes	séance préalable au test et Jour 1	170 minutes	L'élève • prend des notes pendant et après le visionnement d'un reportage • lit les neuf textes du recueil reliés à la prise de notes • prend des notes sur ces documents
Écriture	Jour 3	180 minutes	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le *Cahier de l'élève, Écriture*

Tâche d'écriture

L'élève devait choisir **une** des deux tâches suivantes pour écrire son texte argumentatif.

❶ Certains intervenants croient que les gouvernements doivent s'engager à défendre la cause des sans-abri. D'autres estiment que, malgré toutes les ressources disponibles, les sans-abri choisissent de rester dans la rue. Le journal *La Liberté* mène une enquête sur le sujet et sollicite l'opinion de ses lecteurs sur la question suivante :

La société a-t-elle une obligation morale envers les sans-abri?

Rédigez une lettre ouverte d'environ 500 mots, adressée au journal, dans laquelle vous faites connaître votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et imprimés qui vous ont été fournis. Intégrez à votre texte des références tirées de ces divers documents. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

ou

❷ Dans la revue *L'itinéraire* (octobre 2002), Martin Richer écrit que, dans plusieurs villes québécoises, les gens ont été invités à passer la nuit du 8 novembre 2002 dans la rue et à partager l'expérience des sans-abri. Certaines villes vivent leur 13e « nuit des sans-abri ».

La ville de Winnipeg devrait-elle organiser une « nuit des sans-abri »?

Rédigez une lettre ouverte d'environ 500 mots, adressée au maire de Winnipeg, M. Glen Murray, dans laquelle vous lui exposez votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et imprimés qui vous ont été fournis. Intégrez à votre texte des références tirées de ces divers documents. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

Premier texte argumentatif

Tâche choisie : *La ville de Winnipeg devrait-elle organiser une « nuit des sans-abri »?*

INTRODUCTION

destinataire

Cher M. Glen Murray,

sujet amené

1 *Comme vous le savez déjà, depuis plusieurs années, la population de sans-abri augmente au Canada. C'est un phénomène que nous voyons autant ici à Winnipeg qu'à travers le pays. De nombreuses autres provinces ont organisé des « nuits de sans-abris » annuelles qui ont pour but de sensibiliser la population aux problèmes des sans-abris. Je crois que la ville de Winnipeg pourrait profiter de l'organisation d'une de ces nuits chez nous. Premièrement, cet événement sensibiliserait les citoyens de Winnipeg à la gravité du problème d'itinérance dans notre ville. Deuxièmement, cette nuit permetterait à plusieurs sans-abri de se faire entendre et nous donnerait la chance d'intéragir ensemble, ce qui contribuerait à l'élimination de plusieurs préjugés communs que nous avons. Dernièrement, une « nuit des sans-abri » apporterait beaucoup d'attention des médias locales et nationales, ce qui occasionnerait plus d'efforts à trouver des solutions et plus de prélèvements de fonds pour cette cause.*

DÉVELOPPEMENT

1er ASPECT

affirmation

2 *Les gens de Winnipeg sont ignorants de la situation précaire des itinérants de notre ville. Notre hiver est long et froid et quand nous rentrons dans nos belles maisons chaudes, nous oublions trop souvent que ces sans-abri doivent rester dehors. Nous avons certains foyers d'accueil à Winnipeg mais comme nous apprend Laurie Mustard dans son article intitulé Tendez la main aux sans-abri, certains sans-abris « choisissent de ne pas les utiliser ou n'en ont pas le droit. » Je doute fortement que la plupart d'entre nous savions que certains sans-abri, ceux qui représentent un risque aux autres, sont interdit l'accès au centre. Il y a des*

point de vue/ argument

citation directe

point de vue/ argument

question suscitant la réflexion

affirmation

citation directe

explication

conclusion du 1er aspect

ressources disponibles, c'est à eux de s'organiser et d'en profiter n'est-ce pas ? Malheureusement, ce n'est pas aussi simple que ça. Mustard explique que les deux groupes qui sont généralement refusés sont « les personnes qui ont des problèmes de santé mentale et les toxicomanes. » Ces deux groupes ont souvent une tendance à la violence et, en conséquence, doivent passer leurs nuits dans le froid. Ces gens ont besoin de notre aide. Une « nuit des sans-abri, » où les gens se rassemblent pour discuter de causes, d'idées et de solutions pour l'avenir, permettrait aux citoyens d'apprendre quelques faits surprenants tel que celui ci et nous encouragerait de tendre la main à nos frères et sœurs dans la rue.

2e ASPECT

affirmation

explication incluant des citations directes

argument

citation directe

conclusion du 2e aspect

3 *Un deuxième avantage de cet événement serait qu'il permettrait aux sans-abri d'avoir une voix et en faisant ce, éliminerait plusieurs préjugés communs. Plusieurs d'entre nous, à force de voir des itinérants dans nos rues à chaque jour, partagent l'opinion que les sans-abri sont des « personnes désillusionnées, la mendicité devient la porte de sortie la plus facile, et ils décident de se fermer les yeux à toute autre alternative qui s'offre à eux. » [1] Ou encore, que les itinérants sont tous des toxicomanes ou des autochtones qui ont renié à la vie. Tandis qu'en 1985 « on a estimé à 72 % le nombre de sans-abri d'origine autochtone dans certains quartiers de Winnipeg. » [2] Le sans-abri traditionnel a changé. N'importe qui peut tomber dans l'itinérance. De nombreux facteurs et causes existent tels que la « perte d'un emploi, d'un loyer, rupture, abandon, déracinement, pauvreté, violence familiale, abus sexuel, solitude, toxicomanie, problèmes de jeu et problèmes de santé mentale. » [3] Cette « nuit des sans-abri » donnerait la parole aux itinérants de Winnipeg, les permettant de partager leur histoire, leurs idées et de se*

[1] Valérie Auclair, Devenir itinérant c'est démissionner de la vie
[2] André Ménard et coll., Guide pédagogique, Nouvelles plus.
[3] Réjean Thomas et Réjean Bergeron, des guerriers épuisés

conclusion du 2e aspect

3e ASPECT

distinguer et s'éloigner de nos préjugés. Nous pourrions voir chaque sans-abri comme une personne vivante qui essait de survivre dans les conditions que la vie lui a imposées, juste comme toi et moi.

affirmation

explication incluant une citation directe

argument

conclusion du 3e aspect

4 *Dernièrement M. le maire, l'organisation de cet événement engendrerait un énorme montant de publicité positive pour la ville de Winnipeg, ce qui contribuerait ensuite à l'amélioration de la situation de nos sans-abri. Autre-part dans le pays, les « nuits des sans-abri » ont étées très populaires. Les nuits organisées à travers d'une douzaine de villes au Québec ont « réuni autour des braseros des milliers de personnes pour porter un message à la fois de détresse et d'espoir. »* [4] *Certainement un événement qui attire des milliers de personnes attirerait aussi l'attention des médias ! Ne serait-ce t'il pas une très bonne chose pour la ville de Winnipeg d'être connue comme un endroit qui fait des efforts sincères pour aider sa communauté, toute sa communauté, plutôt que d'être connue pour son immense population de sans-abri, toujours en expansion ? En plus, le plus que les gens seront sensibilisés au problème de l'itinérance, grâce à cette nuit, ainsi que la publicité qu'elle engendrera, le plus de solutions vont être suggérées et l'attention et les efforts mis à réduire l'itinérance augmenteront en grand nombre.*

CONCLUSION

rappel du sujet/ point de vue

rappel du sujet divisé

interpellation/ recommandation

5 *En conclusion M. Murray, je vous assure que la ville de Winnipeg a besoin d'organiser une « nuit pour les sans-abri. » La ville entière en profiterait. Les citoyens seraient plus sympathique face à la situation, les sans-abri seraient reconnus et acceptés comme membres de notre communauté et la ville deviendrait plus souciante du bien de notre société. Au fond, tout ces éléments contribueraient à notre but ultime : plus de solutions à l'itinérance et un meilleur niveau de vie pour tout le monde. C'est grand temps que nous nous occupons des nôtres M. le maire. Il faut agir avant que la situation*

[4] Jean Pierre Lacroix, La nuit des sans-abri, Journal l'Itinéraire.

souhait — *devienne encore plus grave qu'elle ne l'est déjà. Je souhaite que tu tiennes autant à cœur cette cause qui m'est de la plus grande importance.*

salutation — *Mes sentiments les plus distingués.*

élève no...

Analyse du premier texte argumentatif

Cote finale : 5

Énoncé général – *Le texte dégage une impression de qualité et de perspicacité.*

Introduction – Niveau de performance 5

Points forts

- L'élève s'adresse à son destinataire et l'interpelle en lui rappelant un fait connu.
- L'élève démontre une bonne connaissance du sujet.
- L'utilisation de marques énonciatives et le rappel de la tâche choisie témoignent de l'engagement de l'élève pour le sujet.

Développement de l'argumentation

- **Point de vue et aspects présentés – Niveau de performance 5**

Points forts

- Le point de vue et les aspects sont solides et réfléchis.
- Les deux premiers aspects sont reliés au domaine social; ils traitent du besoin d'éduquer la société au sujet des sans-abri. Le troisième aspect touche au domaine médiatique et économique.

- **Arguments – Niveau de performance 5**

Points forts

- Les arguments avancés sont révélateurs et ils sont appuyés par des références judicieusement choisies.
- La qualité des citations dans les premier et deuxième aspects démontre une excellente compréhension et maîtrise des textes lus; les références choisies s'appliquent à la situation des sans-abri de la ville de Winnipeg.
- Les références proviennent de cinq textes différents.

- **Stratégie argumentative – Niveau de performance 5**

Points forts

- Dans ce texte, le ton et l'engagement de l'élève démontrent une intention de communication soutenue par l'emploi d'un moyen graphique (soulignement), de marques énonciatives, de marques de modalités telles que des structures de phrases variées, des groupes adverbiaux, un vocabulaire d'insistance connoté et des verbes d'opinion.

- Le plan utilisé est l'accumulation d'arguments; la progression entre les arguments est évidente, allant du plus étroit au plus large.
- L'élève assume pleinement sa responsabilité personnelle face aux sans-abri ainsi que son devoir d'empresser le maire de Winnipeg à agir rapidement.

- **Cohérence du texte – Niveau de performance 5**

Points forts

- La constance du point de vue et l'unité du sujet sont soutenues par : l'existence du champ lexical principal, l'emploi de marqueurs de relation et d'organisateurs textuels.
- L'élève assure une continuité de ses idées en reprenant dans ses phrases des informations antérieurement nommées.
- Le rappel de l'importance d'une « nuit des sans-abri » est renforcé dans le sujet divisé, à la conclusion de chacun des aspects, ainsi qu'à la conclusion du texte.

Conclusion – Niveau de performance 5

Points forts

- La conclusion renforce l'unité du texte. Elle rappelle le point de vue et le sujet divisé en faisant une synthèse des bienfaits pour les citoyens, pour les sans-abri et pour la ville de Winnipeg.
- L'approche de l'interpellation, la recommandation et le souhait soulignent l'ardeur avec laquelle l'élève tente de rallier le maire à la cause des sans-abri.

Règles de la langue – Niveau de performance 5

Points forts

- La majorité des phrases sont bien construites et bien ponctuées. Les règles relatives aux temps verbaux sont très bien acquises. La quasi-absence d'interférences langagières témoigne d'une maîtrise de la langue française. Malgré les quelques erreurs d'orthographe grammaticale, le texte démontre une très bonne connaissance des règles de la langue. Les erreurs auraient pu être corrigées en faisant une relecture.

Deuxième texte argumentatif

Tâche choisie : *La société a-t-elle une obligation morale envers les sans-abri?*

INTRODUCTION

destinataire

Chère administration de La Liberté,

sujet amené

1 *À quoi pensez-vous lorsqu'un jeune sans-abri s'approche et vous demande de te passer de quelques sous pour qu'il puisse manger ? La plupart des gens auraient refusé et continué leur journée comme si rien ne s'était passé. Comme société avons-nous la*

affirmation

sujet posé

point de vue

responsabilité d'aider aux gens à qui le toit est les étoiles ? C'est bien certain que l'obligation morale est là, nous devrions tous se sentir engagés à offrir de l'aide à ce jeune sans-abri. Ce n'est pas un choix

sujet divisé

que ces gens ont fait; de vivre dans la rue. En conséquence, ces gens se retrouvent sans aucun support, se combattant tout juste pour leur survie. En plus, les gens se plaignent que tout ces itinérants donnent mauvaise allure aux regions urbaines.

DÉVELOPPEMENT

1er ASPECT

affirmation

2 *Les gens itinérants ne l'ont pas rêvé dès leur enfance de vivre dans les rues. Réjean Thomas et Rejean Bergeron expliquent dans*

citation directe

« Des guerriers épuisés » que l'itinérance « se présente souvent comme le dernier recours après avoir tout perdu ou encore comme un moyen de fuir une réalité quotidienne devenue insupportable. » Ces gens

argument/ références indirectes

sont généralement seuls dans le monde, ayant perdu leur emploi ou familles, ont des troubles de santé mentale ou de dépendance à l'alcool, de drogues. Ils, donc, prennent la rue puisque aucun autre

conclusion du 1er aspect

choix est rendu disponible. En essayant d'offrir de l'aide nous

rappel du point de vue

pourrions assister ces gens qui se retrouvent sans aucun autre moyen de vie.

2e ASPECT

affirmation

3 *Les itinérants sont des gens qui connaissent de grandes souffrances. Cependant, « ils sont ce que nous sommes, des êtres*

citation directe

humains, nos semblables » disent les auteurs de « Des guerriers

questions qui suscitent la réflexion et interpellent le destinataire

conclusion du 2e aspect/ rappel du point de vue

épuisés. » Que feriez-vous dans la meme situation ? Voudriez-vous, qu'en passant dans la rue, un humain semblable à vous, viendrai à votre aide et vous passerez assez de sous pour que vous puissiez avoir quelques bouchés de nourriture ? Nous representons tous une fraction de cette société et donc nous avons tous un devoir d'aider à nos semblables qui se retrouvent en pauvreté.

3e ASPECT

affirmation/argument

4 *Les sans-abri se promenent surtout dans les endroits de ville plus occupés pour avoir plus de chances que quelqu'un vienne à leur secours. En consequent, j'entend toujours en passant dans ces quartiers des gens qui se lamentent : « ces sans-abri là, ils ruinent la reputation de notre ville, ils se mettent tous au centre-ville et ça nous fait avoir l'air sallop. » Ce qui n'est pas pris en considération dans cette situation c'est qu'ils ne partirons pas de là s'ils ne peuvent pas avoir d'aide suffisante de notre société. Il faut realiser que nous ne pouvons pas avoir tout ce que l'ont veut pour gratuit. Pour avoir une ville propre et de bonne reputation nous devons aider aux sans-abri à se retrouver un toit.*

affirmation/ références extérieures

déduction

conclusion du 3e aspect/ rappel du point de vue

CONCLUSION

rappel du sujet/ point de vue

5 *Il y a plusieurs personnes, qui prennent refuge dans les rues des regions urbaines et notre société DOIT commencé à se sentir responsable et offrir plus de soutien. Il faut voir que ces gens n'ont pas voulu aboutir où ils le sont. Ils sont des humains tout comme nous, qui ont cependant, tout perdu et n'ont pas autres moyens à se rebatir une vie nouvelle. Aussi, pour que les circonscriptions urbaines ont moins l'air de bidonvilles il faut présenter de l'assistance aux itinerants pour qu'ils se retrouvent un endroit à vivre convenablement. Donc, la prochaine fois que vous approche le petit sans-abri dans la rue essayer de ressortir votre compassion et votre sympathie et passer un peu de votre argent de poche pour aider à ce jeune. Ce pourrait être vous un jour !*

rappel du sujet divisé

souhait faisant appel au lecteur

phrase qui interpelle le destinataire

salutation

Sincerement,

élève numéro...

Analyse du deuxième texte argumentatif

Cote finale : 3+

N. B. : Étant donné les chevauchements entre les niveaux 3 et 4, la cote 3+ a été attribuée à ce texte.

Énoncé général – *Le texte dégage une impression d'à-propos.*

Introduction – Niveau de performance 4

Points forts

- L'introduction comprend tous les éléments recherchés.
- L'élève s'adresse à son destinataire et l'interpelle en lui posant une question.
- L'utilisation de marques énonciatives et de marques de modalité démontre l'engagement de l'élève pour le sujet.

Point à améliorer

- Même si le sujet est divisé en trois aspects, ceux-ci ne sont pas clairement distincts.

Développement de l'argumentation

- **Point de vue et aspects présentés – Niveau de performance 3**

Point fort

- Le point de vue est clair et constant dans les trois aspects.

Points à améliorer

- Les 1er et 2e aspects auraient pu être combinés afin d'éviter la répétition d'idées. Ces deux aspects auraient pu être plus approfondis.
- Dans le 3e aspect, l'élève n'a pas touché directement à la problématique de l'« obligation morale » mais plutôt à l'élément esthétique de la ville.

- **Arguments – Niveau de performance 2**

Points à améliorer

- Dans les 1er et 3e aspects, les arguments avancés sont faibles. Le 2e aspect ne contient aucun argument.
- Les deux références proviennent du même texte. La citation directe du 2e aspect n'appuie pas l'affirmation de départ.

- **Stratégie argumentative – Niveau de performance 3**

Points forts

- Le ton et l'engagement de l'élève dans son texte démontrent une intention de communication apparente par l'emploi de marques énonciatives, d'auxiliaires de modalité et de l'interpellation.
- Un vocabulaire d'insistance est présent dans l'ensemble du texte.

Points à améliorer

- Même si l'élève tente de se servir d'un plan par accumulation d'arguments, il n'y a aucune progression dans la présentation des arguments. Le bien-fondé de ceux-ci aurait pu être amélioré par un appel plus élaboré aux valeurs et aux principes.
- Le souci de convaincre aurait pu être renforcé par des verbes d'opinion et une variété de structures de phrases.
- Les moyens linguistiques tels que le vocabulaire péjoratif ou mélioratif et les figures de style auraient pu être utilisés davantage.

- **Cohérence du texte – Niveau de performance 3**

Point fort

- La constance du point de vue et l'unité du sujet sont présents par l'existence du champ lexical principal.

Points à améliorer

- L'agencement des idées et des liens entre les informations aurait pu être plus soutenu par l'utilisation de marqueurs de relation et des organisateurs textuels.
- L'élève aurait pu assurer une progression à l'intérieur des aspects en ajoutant de nouvelles informations sans dévier de la question de l'« obligation morale ».

Conclusion – Niveau de performance 4

Points forts

- La conclusion contribue à l'unité du texte. L'élève fait un rappel de son point de vue et du sujet divisé de façon personnelle.
- L'approche de l'interpellation suscite la réflexion chez le destinataire.

Règles de la langue – Niveau de performance 4

Points forts

- Le texte est généralement bien orthographié.
- Les interférences langagières sont mineures.

Points à améliorer

- Il y a quelques faiblesses concernant l'usage de la forme pronominale.
- Les erreurs d'accord de verbes avec leurs sujets auraient pu être évitées en faisant une relecture.
- La construction de phrases est parfois boiteuse.

Troisième texte argumentatif

Tâche choisie : *La société a-t-elle une obligation morale envers les sans-abri?*

INTRODUCTION

sujet amené

1 *Depuis longtemps, on retrouve des gens qui vivent un différent style de vie que d'autres. Des individus qui habitent leur vie sur les rues. Ils sont les sans-abri.*

sujet posé

2 *C'est donc qu'on ce demande cette question importante: La société a-t-elle une obligation morale envers les sans-abri? Je pense fortement que la société devrait aider les sans-abri davantage par contre, si les itinerants ne veulent pas de l'aide, c'est d'abord leurs decisions!*

point de vue

sujet divisé

3 *En guise d'analyser cette question, je vais premièrement parler de l'aide offert par la société. En deuxième lieu, les difficultés qu'ils doit faire face et pourquoi ils ne veulent pas accepter l'aide du monde et finalement ce que la société pourrait faire de plus pour leur faciliter la vie.*

DÉVELOPPEMENT

1er ASPECT

affirmation

4 *En tout début, les sans-abri ont beaucoup de moyens à ce qu'ils pourraient ce garder au chaud pendant les longues nuits d'hiver. Luc Lalonde nous informe dans le texte « Quand la population s'occupe de ses urgences... » "qu'il y a plus de 15 000 personnes sans domicile fixe qui arpentent les rues de Montréal". Il y a plusieurs logements à Montréal qui a été bâti pour les itinérants mais ce n'est pas encore assez pour la grande population des sans-abri. Luc Lalonde nous dit toujours, "Les OSBL (organisme sans but lucratif) d'habitation, pour leur part, offrent plus de 10 000 unités de logement à Montréal, dont près de 15 % sont destinées à des personnes seules et itinérantes. On construit environ 500 unités de logement social par année dans le cadre du programme provincial Accès Logis, dont moins de 5 % pour cette clientèle". Ils offrent quand même des logements pour les sans-abri mais il n'y en a des itinérants qui ne veulent pas accepter de l'aide.*

citation directe

affirmation

citation directe

phrase charnière qui relie le 1er aspect au 2e

2e ASPECT

affirmation

5 *En deuxième lieu, la plupart des sans-abri n'aiment pas dépendrent sur la société pour survivre la vie barbare sur la rue. Une grande partie des itinérants ont vaincu une enfance difficile tel que la souffrance d'abus, la rejection par la famille et plusieurs autres cas épouvantable. Quand ils décident de prendre la porte, c'est à ce moment où ils décident de prendre sa propre vie dans ses mains. Néanmoins, ils sont têtu et ne veulent pas admettre qu'ils ont besoin de l'aide de la société pour s'adopter à ce style de vie. En acceptant pas l'aide de la société, ils souffrent des situations dangereuse et terrible. Par exemple, le reportage sur Natasha (2e témoignage) nous informe qu'elle ce couchait sur les ventilations de métro pour la chaleur qui s'échappe. Ce n'est pas la vie facile d'être itinérant et ils ont besoin beaucoup plus d'aide qu'on en pense. Ce que la société offre aux sans-abri n'est pas assez de nos jours.*

références indirectes/déduction

argument

affirmation

référence au reportage

point de vue

phrase charnière

3e ASPECT

affirmation

6 *En terminant, la société font beaucoup pour aider les sans-abri mais nous pouvons les aider encore plus. Nous pouvons organiser un groupe dans chaque village qui prenions des tours à aller dans la ville pour offrir leurs services aux sans-abri. Ils peuvent s'organiser à préparer un repas et leur offrir des vêtements, des couvertures et autres. De plus, nous pouvons ouvrir nos portes à ce qui veulent un endroit chaud à s'établir pour la soirée. C'est par contre un grand risque à prendre mais si nous démontrons la générosité aux autres, cette générosité va y revenir.*

suggestions/ références extérieures

point de vue

CONCLUSION

7 *Comme vous pouvez constater, la société pourrait sûrement subventionner les itinérants. La société offre plusieurs logements pour eux comme des centre d'accueils. En défit, les sans-abri peuvent être acharnés et ne veulent pas accueillir l'aide des autres. Malgré ce fait, la civilisation pourrait offrir de plus, leur maison comme abri aux itinérants. D'ailleurs, si nous ouvrions nos cœurs à ceux de la malchance, nous pourrions changer l'avenir. Le monde pourrait être meilleur pour nos générations suivantes.*

rappel du sujet/point de vue

rappel du sujet divisé

souhait

Analyse du troisième texte argumentatif

Cote finale : 2⁺

N. B. : Étant donné les chevauchements entre les niveaux 2 et 3, la cote 2⁺ a été attribuée à ce texte.

Énoncé général – *Le texte dégage une impression de simplicité ou d'inégalité.*

Introduction – Niveau de performance 3

Point fort

- L'introduction comprend tous les éléments recherchés.

Points à améliorer

- Bien que l'introduction oriente de manière générale la suite du texte, les éléments sont présentés de façon mécanique.
- Afin de susciter l'intérêt du lecteur, l'élève aurait pu utiliser un titre accrocheur, une citation bien choisi ou un dicton, une interpellation, un vocabulaire d'insistance, un témoignage personnel, etc. De tels moyens ajoutent une touche d'originalité au texte et pourraient inciter le lecteur à poursuivre la lecture.

Développement de l'argumentation

- **Point de vue et aspects présentés – Niveau de performance 2**

Points à améliorer

- Au départ, le point de vue de l'élève est contradictoire.
- Les 3 aspects sont incomplets par l'absence d'arguments et d'explications.
- Les 1er et 3e aspects auraient pu être combinés afin d'éviter la répétition d'idées.
- Dans l'ensemble du texte, l'élève n'a pas répondu directement à la problématique de l'« obligation morale ».

- **Arguments – Niveau de performance 2**

Points à améliorer

- Les 1er et 3e aspects ne contiennent aucun argument. Celui qui est avancé dans le 2e aspect est faible.
- Dans les 1er et 2e aspects, les références sont inappropriées car elles n'appuient pas les affirmations de départ.
- Il y a une contradiction à la 3e référence du 3e aspect.

- **Stratégie argumentative – Niveau de performance 2**

Points à améliorer

– Pour convaincre le lecteur que la société a une obligation morale envers les sans-abri, l'élève aurait pu trouver des arguments convenables pour appuyer ses affirmations, utiliser un vocabulaire engagé et des phrases variées, s'adresser à son destinataire/lecteur, employer des marques de modalités et des figures de style, faire appel à des valeurs, etc.

- **Cohérence du texte – Niveau de performance 2**

Points à améliorer

– L'élève doit s'assurer d'être constant dans son point de vue dans l'ensemble de son texte.
– Dans le 2e aspect, l'élève n'explique pas « les difficultés qu'ils doit faire face » mentionnées dans le sujet divisé, mais plutôt le passé des sans-abri.
– L'agencement des idées et des liens entre les informations aurait pu être plus soutenu par l'utilisation de marqueurs de relation.
– L'unité du sujet aurait pu être maintenue par un champ lexical principal.
– L'élève aurait pu assurer une progression à l'intérieur des aspects en ajoutant de nouvelles informations sans dévier de son point de vue.

Conclusion – Niveau de performance 3

Point fort

– Bien que la conclusion contribue dans une certaine mesure à l'unité du texte, les éléments sont présentés de façon mécanique.

Point à améliorer

– Le souhait aurait pu être renforcé soit par des valeurs, soit par une ouverture sur la société de demain.

Règles de la langue – Niveau de performance 3

Point fort

– Le texte se lit facilement. L'élève possède une connaissance générale des règles de la langue.

Points à améliorer

– L'orthographe grammaticale aurait pu être mieux soignée.
– Les calques et les anglicismes auraient pu être évités.
– Par moments, la construction des phrases est boiteuse.